

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTES DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



Mémoire de Master
Spécialité : Didactique des textes et du Discours

Attitudes et représentations des locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou

Présenté par :
M^{lle} SERKHANE DEHBIA

Dirigé par :
M. BOUALILI AHMED

Les membres de jury :

Mme. BETOUCHE AINI	MCA	UMMTO	Présidente
M. BOUALILI AHMED	MCA	UMMTO	Rapporteur
Mme. Aïd SAMIA	MAA	UMMTO	Examinatrice

Année universitaire : 2014-2015

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier mon directeur de recherche, M. BOUALILI AHMED pour son soutien, ses encouragements ainsi que ses conseils qui m'ont été d'un grand profit.

Je tiens aussi à remercier Mme SABRI MALIKA, enseignante au département de langue et culture amazighes, pour ses orientations et son aide.

Je tiens aussi à remercier tous les enseignants du département de français.

Dédicaces

A mon père

A ma mère

A mes frères

A ma belle sœur

A toute ma famille

A mes amis qui m'ont été d'une aide précieuse

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce travail arrive à son terme

SOMMAIRE

Introduction	01
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique	06
I. Cadre théorique	06
1. Définition des concepts	06
2. La situation sociolinguistique de l'Algérie	15
3. Le rôle de l'écriture selon Ferdinand De Saussure.....	20
4. L'écriture en pratique en Algérie.....	21
II. Cadre méthodologique	27
1. Méthodes et techniques utilisées.....	27
2. Présentation de la ville de Tizi-ouzou	32
Chapitre II : présentation et descriptions du corpus	35
I. Description du paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou	35
1. La classification des enseignes par langues	36
2. La classification des enseignes selon la disposition des langues	43
3. La classification des enseignes par graphies	46
II. Présentation des données du questionnaire	48
1. Présentation des données personnelles	48
2. Les pratiques linguistiques	55
3. Questions sur l'environnement graphique	65

Chapitre III : Le discours épilinguistique des locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières.....	84
1. L'utilisation des langues	84
2. Les choix linguistiques.....	87
3. Les choix graphiques	93
Conclusion.....	101
Références bibliographiques.....	104
Résumé du mémoire	107
Annexes	108
Table des matières	126

Introduction

Introduction

L'Algérie, un pays qui se caractérise par une situation sociolinguistique très complexe. En effet, trois langues principales sont en usage à savoir, l'arabe et ses variétés, le tamazight et ses variétés, et le français. Ces langues sont en perpétuelle concurrence, cause de leur inégalité statutaire.

L'inégalité des statuts pour ces trois langues en présence se traduit notamment par leur répartition fonctionnelle, c'est-à-dire les domaines d'usage. L'arabe moderne étant langue officielle est réservé au cadre formel (administration, enseignement, justice, politique, etc.) Le français, reconnu comme langue étrangère dans le pays, occupe une place prépondérante dans le paysage linguistique de la société algérienne. Cette langue est utilisée dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'administration, l'économie et la presse, etc. Le tamazight qui est reconnu récemment comme langue nationale et non officielle son usage se résume qu'au secteur éducatif. L'arabe algérien et le kabyle (une variété du berbère) qui constituent les langues maternelles de la population algérienne sont réservées au cadre informel. Ces langues assurent la communication dans la famille, entre amis, etc.

L'Algérie en général, Tizi-Ouzou en particulier, une des villes qui n'échappe pas elle aussi à cette pluralité linguistique. C'est un lieu d'attraction de plusieurs migrants et un pôle d'activité commerciale. Ce qui a fait d'elle un lieu de croisement de plusieurs langues et cultures.

Cette diversité linguistique est apparente en permanence dans les pratiques langagières des locuteurs, qu'ils soient natifs ou étrangers à cette ville.

La ville est un espace de rencontre de plusieurs langues mais aussi un espace d'écrits qui entourent le(s) locuteurs(s) en permanence l'informant le guidant dans sa destination.

« (...) , il est difficile d'imaginer un monde sans écriture. On ne peut passer ni des panneaux indicateurs, ni des enseignes ni des notices qui guident dans le dédale des rues et des lieux publics (sic) et qui sont indispensables pour prendre le train ou l'avion, utiliser une machine ou tout simplement s'orienter dans l'espace. »
(HADDADOU.M.A, 2004 : 7).

La ville de Tizi-Ouzou est aussi ce milieu d'écrits. Les langues en présence sont, écrites sur les différents supports qui s'y trouvent (murs, panneaux, enseignes, etc.).

En s'inscrivant dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, notre travail s'articulera autour des représentations des locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou.

Notre étude repose essentiellement sur les langues des enseignes commerciales et routières, ces supports d'écriture sont soit privés (enseignes commerciales), soit étatiques (panneaux directionnels, édifices publics, etc.)

Dans la ville de Tizi-Ouzou les enseignes privées (commerciales) se caractérisent par un monolinguisme de langue française en général. Les enseignes étatiques quant à elles se caractérisent par un bilinguisme voire un trilinguisme (arabe, berbère, français) ces dernières sont transcrites dans trois alphabets principaux, à savoir, l'alphabet arabe, latin et tifinagh.

La situation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou permet au locuteur de lire ces différentes enseignes dans la langue de son « choix ». C'est dans cette optique que nous essaierons de comprendre les mécanismes qui régissent ce choix. Les locuteurs émettent, évaluent et portent des jugements de valeur sur les langues des enseignes qui les entourent. Il s'agit donc pour nous d'analyser leurs représentations à l'égard de ces différentes formes graphiques en présence.

Le choix de ce thème est justifié par le fait que l'écriture sur les enseignes est un phénomène qui évolue sans cesse dans nos villes. Cette pratique est devenue le guide principal pour tous ceux qui viennent en ville et un indice d'urbanité.

Nous comptons dans notre recherche d'en dégager les motivations du choix de langue et d'expliquer les représentations des locuteurs vis-à-vis des graphies des enseignes commerciales et routières. Ainsi, notre problématique s'articulera autour des questions suivantes :

Problématique

-Dans quelle(s) langue(s) le locuteur lit-il les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou ?

-Ce choix de langue relève-t-il d'une incompétence linguistique ou bien s'agit-il d'un choix individuel ?

-Ce que l'Etat prévoit par sa politique linguistique correspond-il à la réalité des pratiques langagières à Tizi-Ouzou ?

En reprenant le titre de THIERRY BULOT où il dit : « Et si le multilinguisme urbain était une catastrophe écologique ? » Notre dernière question sera comme suit :

-Le multilinguisme est-il une catastrophe écologique à Tizi-Ouzou ?

A partir de cette problématique des hypothèses peuvent être émises comme suit :

Hypothèses

-Vu la place qu'occupe le français dans les pratiques langagières de la société algérienne, le locuteur préférerait lire les enseignes commerciales et routières dans cette langue.

-Le choix de telle ou de telle langue effectué par le lecteur pour la lecture de ces enseignes pourrait relever d'une incompétence linguistique comme il pourrait s'effectuer pour exclure les autres langues en présence afin d'affirmer son identité.

-Le conflit de ces langues dans un même espace urbain refléterait une réalité toute autre dans la pratique réelle de ces langues.

L'état de la recherche sur le sujet

Nous visons à travers notre recherche d'en dégager les motivations du choix de langue et d'expliquer les représentations des locuteurs à l'égard des différentes formes graphiques qui apparaissent sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou.

De nombreuses études ont été faites sur l'enseigne notamment par des anciens étudiants de licence et de magistère du département de français des universités algériennes. Les travaux qui ont été menés à propos de l'enseigne ont visé différents aspects tels que l'étude de l'enseigne d'un point de vue linguistique (sur le plan morphologique, lexical, syntaxique) où nous pouvons citer des exemples de travaux faits à ce sujet : « **Approche linguistique de l'enseigne commerciale dans la ville de SETIF** » réalisé par M.Barouchi **Mustapha**(département de français de l'université **Mentouri de Constantine**)D'autres ont visé l'étude de l'enseigne d'un point de vue sociolinguistique où il s'agit de décrire, d'interpréter et de comprendre les facteurs sociaux qui déterminent le choix de langue dans laquelle l'enseigne est écrite. Nous citons à ce titre l'exemple d'un mémoire de magistère intitulé « **Les langues des enseignes en Kabylie : arabe, berbère ou français, Nécessité commerciale ou choix culturel ? (cas de Tizi-Ouzou et Bouira)** » réalisé par M.Halouane Hacene (département de français de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou).

Dans le cadre de notre travail, mener une étude descriptive, sémiologique ou comparative des enseignes entre différentes régions n'est guère notre objet d'étude. Il s'agit pour nous de nous intéresser à la lecture de cette enseigne par le locuteur, de comprendre les

mécanismes qui régissent le choix de langue que ce dernier (locuteur) effectue pour lire une enseigne.

Le corpus et la justification de son choix

Comme nous avons cité précédemment, nous visons à travers cette recherche de comprendre le choix de langue et d'expliquer les attitudes et représentations des locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou. Pour se faire, dans un premier temps, nous recenserons un ensemble d'enseignes car ce dernier nous sera utile pour notre enquête.

Le recueil d'un ensemble d'enseignes, dans le cadre de notre travail se fera au niveau de la ville de Tizi-Ouzou ; notamment dans deux lieux spécifiques de la ville, qui sont : le **centre ville**, car c'est le lieu où se trouvent toutes les institutions étatiques en général et **la périphérie**, c'est celui des établissements privés. Nous comptons recenser des enseignes privées ainsi qu'étatiques. Ce choix d'enseignes est dû au fait que le lecteur peut être confronté à une enseigne privée (commerciale), comme il peut être confronté à une enseigne étatique. Dans cette dernière, plus de deux langues apparaissent sur l'enseigne ; ce qui le pousse à faire un choix de langue pour lire le support d'écriture.

L'objectif du recueil d'un ensemble d'enseignes est aussi de vérifier s'il y'a une compatibilité entre l'apparition de ces différentes formes graphiques et les lecteurs

Dans un deuxième temps, nous comptons recueillir nos informations par la distribution d'un questionnaire qui va toucher un échantillon qui sera réparti en trois tranches d'âge :

Première tranche : entre **20-39 ans**.

Deuxième tranche : entre **40-49 ans**.

Troisième tranche : **50 ans et plus**.

Ce choix d'échantillon est expliqué par le fait que le niveau d'instruction de ces locuteurs n'est pas le même. Par conséquent cette différence peut influencer sur le processus de la lecture d'une enseigne d'un locuteur à un autre. Autrement dit, nous avons des locuteurs qui ont reçu un enseignement unilingue, d'autres ont reçu un enseignement bilingues et d'autres un enseignement trilingues.

Choisir un échantillon de tranches d'âge différentes nous permettra de comprendre les représentations que se font les locuteurs à l'égard de ces différentes formes graphiques en présence sur les enseignes commerciales et routières.

Le plan de travail

Notre travail est réparti comme suit : Un chapitre théorique et méthodologique, deux autres chapitres pour la présentation et l'analyse de notre corpus.

Le cadre théorique sera subdivisé en deux parties. **La première partie** sera consacrée à la définition des concepts clés renvoyant au thème de la recherche. **La deuxième partie** sera consacrée à la définition de la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence ainsi que la définition de l'écriture en pratique en Algérie). **Le cadre méthodologique** sera consacré à la définition des concepts clés renvoyant aux méthodes et techniques utilisées, et une partie pour la présentation de notre terrain d'enquête (la ville de Tizi-ouzou). **Le deuxième chapitre** sera consacré à la description de notre corpus qui se compose : des enseignes et les données du questionnaire. **Le troisième chapitre** sera consacré à l'analyse des données recueillies par le biais d'un questionnaire.

Chapitre I :
Cadre théorique et méthodologique

Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique

1. Cadre théorique

Vu que notre étude porte sur les représentations et attitudes des locuteurs à l'égard des formes graphiques apparaissant sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou. Nous comptons en premier lieu, dans ce chapitre, de mettre l'accent sur certains concepts clés qui sont en relation avec notre thème. Ensuite, nous nous intéresserons à la situation sociolinguistique de l'Algérie en générale et celle de Tizi-Ouzou en particulier (définir les langues en présence) Nous aborderons en deuxième lieu, le rôle de l'écriture selon Ferdinand De Saussure et nous ferons aussi la présentation des trois graphies en usage. Et enfin, pour le cadre méthodologique, il s'agira de définir les méthodes et techniques utilisées, tout en décrivant notre enquête. Nous présenterons en dernier notre terrain d'enquête qui est la ville de Tizi-Ouzou.

1.1. Définition des concepts

Étant donné que l'étude que nous menons s'inscrit dans le champ disciplinaire de la sociolinguistique urbaine, il convient en premier lieu d'aborder brièvement l'école de Chicago, puisque, la discipline dans laquelle s'inscrit ce travail tire son origine de cette école.

1.1.1. L'école de Chicago

L'université de « Chicago » ou l'école de « Chicago » a été créée en 1892 aux Etats-Unis. L'ouverture d'un département d'anthropologie et de sociologie, un département qui a marqué une grande importance dans l'histoire de la sociologie est une première pour les Etats-Unis. Dirigé par Albion Small, qui recruta un groupe de chercheurs tels que : Robert Park, Ernest Burgess, Frideric Thrasher. Théoriquement l'école de Chicago repose sur les rapports qui s'instituèrent entre la ville et l'université. Raison pour laquelle ces chercheurs prirent Chicago pour laboratoire, et terrain de recherche.

Cette équipe de chercheurs considère la ville comme un laboratoire social car ces derniers s'intéressent à l'étude des migrations, du statut de l'étranger des gangs et les problèmes d'intégration en ville.

L'idée commune que se font ces chercheurs de la ville est que cette dernière est une entité qui a son organisation et fonctionnement qui lui est propre. Et qui à certaines limites lui seront vrais pour des villes différentes.

Pour ces sociologues, le meilleur moyen d'approcher la réalité sociale est de s'intéresser à l'individu. Puisque ce dernier est le premier témoin de la société.

La visée de cette équipe de chercheurs est d'aborder les langues dans la ville.

Calvet souligne trois approches fondamentales de cette école qui se résument dans : les travaux d'Ernest Burgess, (**le diagramme**) ce dernier (Burgess) met l'accent sur la construction et la croissance de la ville en une série de cercles concentriques correspondant à une gradation des situations sociales.

-La production de la culture interstitielle que représentent les gangs : étude menée par Maurice Halbwachs. Et enfin, **les réseaux :** étude menée par Lesley Malory, John Barnes qui porte sur les réseaux de communication de la ville de Belfast, les stratégies de communication et les changements linguistiques.

La réussite de ces recherches était la source d'inspiration pour l'administration américaine dans la planification politique, notamment dans l'aménagement de ses villes.

Les objectifs préliminaires des chercheurs de l'école de « Chicago » sont surtout, d'apporter des solutions à l'égard d'exclusion des minorités sociales, c'est à partir de ces travaux que la sociolinguistique urbaine est née.

1.1.2. La sociolinguistique urbaine

C'est une discipline récente: « *La sociolinguistique urbaine relève bien entendu d'une sociolinguistique générale ; par l'usage d'un terme spécifique.* » (Bulot, T, 2002 : 93). Elle considère la ville comme premier terrain d'enquête ; elle l'a perçue comme un lieu d'hétérogénéité linguistique résultant du brassage de populations qui la constituent pour tenter d'interroger l'espace urbain à travers les langues qui s'y trouvent.

Les objectifs de cette discipline sont l'étude de l'impact des langues sur l'espace urbain et de comprendre la relation qu'il y a entre les langues et l'espace urbain. En d'autres termes, elle tente d'expliquer comment les locuteurs s'approprient un espace urbain à travers les discours, mais aussi d'expliquer l'influence de l'espace urbain sur le comportement linguistique des locuteurs qui l'occupent :

« (...) particulièrement elle étudie les discours épilinguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace par des groupes sociaux (...), et spécifiquement le double processus selon lequel l'espace concourt à modeler les comportements linguistiques et langagiers des sujets d'une part, et, d'autre part, comment ce discours contribue à façonner l'espace social et la mobilité spatio-linguistique. » (Bulot, 2002 : 94).

C'est une science pluridisciplinaire qui fait appel à la sociologie, la géographie, la linguistique, la psychologie, etc. L'une des finalités majeures de cette discipline est de répondre à la demande sociale en réduisant les inégalités sociales tout en apportant des solutions à l'égard de l'exclusion des minorités sociales à chaque fois que le langage est utilisé.

1.1.3. La ville

Pour étudier les langues, leurs rapports, les phénomènes linguistiques résultant du contact de ces langues ainsi que les pratiques langagières entre les groupes sociaux, la ville représente le terrain par excellence pour le linguiste. Elle est lieu de concentration de populations d'origines différentes, un pôle d'activité commerciale qui attire un maximum de migrants. C'est aussi le lieu où toutes les fonctions sociales se trouvent. C'est ce qui fait d'elle un lieu où les langues et cultures se juxtaposent et convergent en même temps.

L.J. Calvet écrit à ce propos : « *la ville, point de convergence des migrations et donc des différentes langues du pays, est un lieu d'observation privilégié pour le linguiste.* » (1994 : 11) La ville est aussi un espace où cohabitent plusieurs langues que les locuteurs utilisent alternativement. Cette diversité linguistique fait aussi l'objet de conflit entre les différents groupes sociaux qui la constituent. « (...) *La ville plurilingue est aussi un lieu de conflit de langues que l'on peut lire à différents niveaux, celui des familles ou celui de groupes sociaux plus larges, des associations, de l'école, des quartiers, etc.* » (1994 : 12).

1.1.4. La langue

« *Au sens le plus courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté.* » (Dubois, J. 1999 : 266)

F. de Saussure, après avoir défini le langage comme étant la faculté innée chez l'individu à produire les sons c'est-à-dire de parler, il définit la langue ainsi :

« *C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.* » (Saussure, F. 1994 : 23).

En d'autres termes, pour communiquer à l'intérieur d'une communauté, le langage à lui seul ne peut assurer cet acte. Les locuteurs font appel nécessairement à un système de signes élaboré et adopté par la société (collectivité). Ce système est commun à tous les membres de cette communauté. Nous pouvons dire à ce propos que la langue est un système

de signes vocaux qui permet la communication entre les locuteurs appartenant à la même communauté linguistique.

1.1.5. Plurilinguisme

Bien que les sociolinguistes aient souvent considéré les deux termes « plurilinguisme » et « multilinguisme » comme synonymes, ces derniers présentent tout de même des nuances.

On parle de **plurilinguisme**, quand plusieurs langues coexistent au sein d'un même Etat, que les locuteurs utilisent alternativement. Ces différentes langues peuvent être dominantes (véhiculaires) ou bien dominées (vernaculaires). Nous citons à titre d'exemple le cas de l'Algérie où plusieurs langues cohabitent simultanément à savoir, le kabyle, l'arabe et le français. Cette situation concerne aussi la majorité des pays d'Afrique où plusieurs langues coexistent dans des pays comme le Mali, le Sénégal, le Congo, etc. Calvet, L J. rapporte à ce sujet :

« Les hommes sont donc confrontés aux langues. Où qu'ils soient, qu'elle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. » (1999 : 43)

1.1.6. Multilinguisme

Robert Chaudenson qualifie de plurilinguisme comme « la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même État » et de multilinguisme « la présence dans, le continent ou dans une de ses régions, de plusieurs langues dont les aires d'usage dépassent les frontières nationales. » (1991 : 311).

Cela sous-entend que le multilinguisme est une situation linguistique qui se caractérise par la présence de plusieurs langues dont les espaces d'utilisation par les locuteurs dépassent les frontières de leurs pays. Pour Robert Chaudenson, le multilinguisme est perceptible en grande partie dans les situations sociolinguistiques des pays africains où il considère que les langues sont beaucoup plus nombreuses que les frontières étatiques.

Ce qui distingue le multilinguisme du plurilinguisme est que ;

Le plurilinguisme c'est la présence réelle et la pratique réelle de plusieurs langues dans un même espace urbain.

Le multilinguisme c'est uniquement la présence de plusieurs langues au sein d'un même espace urbain.

1.1.7. Le marché linguistique

Le marché linguistique se définit comme, la présence de plusieurs systèmes linguistiques à l'intérieur d'une société donnée. Les locuteurs de cette dernière qui n'ont pas la même langue maternelle sont dans le besoin de communiquer, mettent en pratique une langue qui assurera la communication entre eux.

Selon Calvet L J. cette situation concerne le domaine du commerce tel que les ports, les marchés qui sont des lieux où plusieurs communautés se côtoient, les vendeurs et les acheteurs qui ne parlent pas la même langue mettent en œuvre des stratégies de communication pour assurer l'activité commerciale. Calvet L J cite des exemples illustratifs de la gestion du plurilinguisme par les locuteurs à travers les enquêtes qu'il a menées dans les différents pays du monde (Chine, Niger, Congo, etc.), notamment dans les grands marchés commerciaux où il a décrit les stratégies de communication que les vendeurs et les acheteurs mettent en œuvre pour assurer la communication.

En d'autres termes, comment les marchands vs acheteurs gèrent-ils les langues en présence ? Calvet écrit à ce sujet : « *Dans des situations du plurilinguisme, l'activité commerciale nous donne en effet une bonne image des solutions véhiculaires que la pratique sociale met en place.* » (1999 : 122).

1.1.8. Les représentations linguistiques

Étymologiquement le terme « *représentation* » vient du latin « *representatio* » qui veut dire « *action de peindre, de figurer quelque chose, sous l'aspect d'une image ou au moyen de signes conventionnels.* » (Plaziat H. et Matron B. 1996 : 954).

« *C'est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et encourageant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.* » (Jodelet cité par Akoun, A et Ansar, P.1999 : 450). En sciences sociales, le terme représentation signifie l'ensemble de savoirs et des images mentales partagés par un ensemble d'individus et qui contribuent à la construction de la réalité. En d'autres termes, c'est l'image mentale qu'on se fait des choses.

Cette notion fut empruntée par la sociolinguistique pour désigner « *les sentiments des usagers à l'égard de tel ou de tel fait linguistique.* » (Boyer, H ; 1999 : 42). En général, les représentations sont l'ensemble d'images mentales, de jugements, de sentiments et de valeurs attribués à une langue donnée par les locuteurs. Ce phénomène est relié à la situation de

plurilinguisme, c'est-à-dire lorsque les langues en présence au sein d'une communauté donnée n'ont pas les mêmes statuts, les locuteurs portent des jugements négatifs ou positifs sur les langues en présence : « *Dans toute communauté multilingue, les langues et les productions langagières qui existent sont jugées, évaluées et hiérarchisées par les locuteurs.* » (Bennafa, S. 2010 : 46).

Les représentations se manifestent plus précisément lorsqu'il y a une langue dominante (la norme) et l'autre dominée. Boyer, H. rapporte à ce propos « *les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination (et de dissimilation de cette domination) et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée.* » (1991 : 45).

Nous pouvons citer à titre d'exemple le cas de l'Algérie où l'arabe moderne fut imposé comme la norme par opposition à la langue berbère. Face à cette imposition, un ensemble de jugements est porté à l'égard de cette langue qui est l'arabe moderne.

1.1.9. Les attitudes linguistiques

Attitude : « *position que l'on donne à son corps : attitude raide, gracieuse. Manière de se tenir qui révèle un état d'esprit particulier. Fig. ensemble des opinions et des réactions d'un individu ou d'un groupe face à une situation donnée.* » (Plaziat, H. et Matron, B. 1996 : 81).

Comme la notion de représentation, le terme attitude est lui aussi, utilisé pour la première fois en psychologie sociale pour désigner « *Les comportements acquis qui exercent une influence constante sur les réactions individuelles aux objets.* » (Encarta, 2009). C'est-à-dire que c'est l'ensemble des réactions qu'ont les individus envers les objets.

Dans le domaine de la sociolinguistique le terme attitude signifie l'ensemble des sentiments, des réactions et des jugements négatifs soient-ils ou positifs que portent les locuteurs à l'égard d'une langue donnée. Dominique Lafontaine définit ce phénomène comme « *norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue.* » (Moreau, M. L. 1997 : 56).

Comme le phénomène de représentations, les attitudes linguistiques se manifestent dans une situation de contact de langues qui ne partagent pas les mêmes fonctions sociales. Les usagers évaluent positivement ou négativement les langues existant dans leur paysage linguistique.

La politique linguistique mise en œuvre dans un pays donné influence vivement sur la façon dont les locuteurs appréhendent les langues en présence. En d'autres termes, si une langue bénéficie d'un statut prestigieux et une autre n'atteint pas ce statut, les locuteurs prennent des positions complètement différentes à l'égard de l'une et de l'autre. Nous citons à titre d'exemple le cas du français en Algérie où il est perçu comme une langue prestigieuse, langue

de réussite, contrairement au berbère et l'arabe moderne qui sont souvent perçus comme inférieures.

Les deux concepts ont toujours été considérés par les sociolinguistes comme synonymes, car tous les deux désignent le discours épilinguistique sur les langues. Ce discours est produit par les locuteurs, dans une situation de plurilinguisme. C'est selon que ces derniers se représentent la langue ou prennent position à son égard.

1.1.10. L'insécurité linguistique

Le concept d'insécurité linguistique est apparu pour la première fois en 1966, dans les travaux de William Labov sur la stratification sociale des variables linguistiques.

Dans une situation de plurilinguisme où les langues sont souvent hiérarchisées, l'une dominante et l'autre dominée, le locuteur appartenant au groupe dominé désire intégrer la classe supérieure, adopte le parler de cette dernière, qu'il considère comme une façon prestigieuse de parler, mais qu'il ne maîtrise pas. De ce fait, pour être intégré dans le groupe dominant, le locuteur efface toute trace de sa propre langue qu'il considère comme étant une façon de parler dévalorisante. Il éprouve à chaque fois le besoin de corriger son parler. Cet effort conscient de correction le conduit souvent à tomber dans l'erreur. Ce genre de comportement est appelé « hypercorrection ».

Calvet, L J définit le phénomène d'insécurité linguistique comme suit : « (...) il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » (1993 : 50). Nous pouvons citer à titre d'exemple le cas d'un villageois qui s'installe en ville, pour être intégré au groupe de la ville, il se met à imiter ce groupe dans son parler tout en dissimulant son identité sociale, c'est-à-dire sa langue.

1.1.11. Le toponyme

Étant donné que notre travail porte sur les enseignes commerciales et la signalétique routière (panneaux directionnels, édifices publics, etc.), les enseignes portant les noms de lieux font partie intégrante de la signalétique routière.

Toponyme¹ est formé de « τόπος », du grec, qui veut dire « lieu », et « όνομα », qui veut dire « nom », c'est-à-dire le nom propre désignant un lieu.

¹ - <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toponymie> consulté le 22/02/2015

Au sens large, le toponyme est un nom propre qui désigne un lieu. Pour s'approprier un espace donné, on le nomme tout en lui attribuant un nom. C'est ainsi que le colonisateur attribue des noms aux lieux pour s'approprier l'espace, comme si ce dernier n'avait pas de nom et il justifie ainsi son appropriation en lui attribuant un nom. Comme se fut le cas de la plupart des régions en Algérie pendant l'époque coloniale, nous citons à titre d'exemple : « Ichariden » qui devient « Fort l'empereur ».

Le toponyme peut être en relation avec la langue parlée par les habitants ; comme il peut ne pas l'être. Dans ce cas on parle de substrat linguistique. Il rend compte de l'état d'une langue à un moment donné, car il change de signification à chaque fois que la langue change.

Avant de définir les trois derniers concepts, il est important de rappeler que notre étude porte sur les enseignes commerciales et routières, ce qui fait que le lecteur doit savoir qu'il y a des enseignes qui s'offrent à la traduction dans une autre langue comme le cas des noms de commerce et d'autres qui ne sont pas traduisibles comme le cas des toponymes.

1.1.12. La traduction

« La traduction consiste à «faire passer » un message d'une langue de départ (langue source) dans une langue d'arrivée (langue cible). » (Dubois, J. 1999 : 486)

« Au sens strict, la traduction ne concerne que les textes écrits ; quand il s'agit de langue parlée, on parlera d'interprétariat. » (Ibid. : 486).

La traduction est donc une opération qui consiste à faire passer un message d'une langue **A** appelée (langue source) vers une langue **B** (appelé langue cible) sans perdre le sens du message traduit. Par exemple si on traduit du français vers l'anglais, le français est la langue **source**, l'anglais est la langue **cible**.

Sur le plan linguistique comme le précise Oustinoff, M la fonction de la traduction est d'ordre pratique, c'est-à-dire que lorsque les locuteurs ne parlent pas la même langue, la traduction reste un moyen efficace pour assurer la communication entre eux : « la première fonction de la traduction est d'ordre pratique : sans elle, la communication est compromise ou impossible. » (2007 : 10).

Son Histoire remonte à l'époque gréco-romaine où les premiers textes sacrés furent traduits, comme la traduction de l'Ancien Testament (dite « des Septante ») ou encore la traduction latine de la Bible par Saint-Jérôme (la vulgate).

1.1.13. La transcription

« La transcription tend à conserver sous forme graphique ce qui a été dit, sans rien ajouter, sans rien supprimer » ; « transcrire c'est faire correspondre terme à terme les unités discrètes de la langue parlée et les unités graphiques. » (Dubois, J. 1999 : 489-890).

À partir de ces définitions, nous pouvons dire que la transcription est le fait de représenter par le moyen des signes graphiques les sons (phonèmes) ou les mots entendus de la langue sans modifier quoi que ce soit tout en se basant sur leur prononciation.

1.1.14. La translittération

« La translittération, conversion de mots ou de phrases d'un système d'écriture dans un autre. » (Encarta, 2009).

C'est le fait de représenter des sons ou des mots d'une langue en utilisant un autre système d'écriture. C'est le fait de faire correspondre à chaque symbole écrit dans la langue source son équivalent le plus proche dans la langue cible.

Il est à signaler qu'il ne faut pas confondre entre la **translittération** et la **transcription**, car cette dernière est le fait de représenter les sons ou les mots d'une langue tels qu'ils sont prononcés. Contrairement à la **translittération** qui consiste à faire passer des sons ou des mots d'un système d'écriture dans un autre sans tenir compte de leur prononciation effective.

La translittération reste un moyen efficace pour transcrire les toponymes et les noms propres.

La translittération reste tout de même difficile. Cela est dû au fait de la diversité des systèmes d'écriture. C'est-à-dire que dans certains cas il y a un grand écart entre le système d'écriture de la langue source et celui de la langue cible où par exemple le système d'écriture de langue source peut contenir un nombre élevé de symboles que celui de la langue cible. De ce fait, lors de la translittération, il faut décider de ce qu'il y a à supprimer comme symboles. (Ibid, 2009).

1.2. La situation sociolinguistique de l'Algérie

L'Algérie se caractérise par une situation linguistique très complexe. Cette complexité provient du fait que plusieurs langues émergent dans le paysage de la société algérienne suite aux différentes invasions (romaine, phénicienne, arabe et française) que l'Algérie a connues à travers son Histoire. Ces langues en concurrence sont l'amazigh et ses différentes variétés, l'arabe et ses différentes variétés, et le français. Ces langues en présence sont à statuts différents Calvet L J rapporte à ce propos « *Les pays du Maghreb nous offrent une situation tout à fait différente : on y utilise en effet partout trois langues et deux d'entre eux (l'Algérie et le Maroc) se caractérisent par la présence de quatre langues aux fonctions très différenciées.* » (1999 : 52).

1.2.1. La langue arabe

Langue appartenant à la famille chamito-sémitique. Elle se subdivise en plusieurs variétés qui sont :

1.2.1.1. L'arabe classique

Appelé aussi **l'arabe littéraire**, c'est une langue qui s'est propagée sur une aire géographique assez importante. Elle a touché plusieurs pays d'Afrique d'où l'Algérie qui en fait partie. La diffusion de cette langue est due à l'expansion de l'islam dans le monde.

L'Algérie adopte, comme tous les pays dits arabes, l'Islam comme religion d'État. De ce fait, l'arabe est la langue de son expression : « *L'Algérie est arabe et se proclame arabe et arabophone depuis l'arrivée des vagues successives de fatihin arabes qui ont donc, avec l'islamisation du Maghreb, permis son arabisation.* » (Taleb-Ibrahimi, K. 1995 : 26). Le vocabulaire de cet arabe est beaucoup plus éloquent. Cette forme est pratiquée oralement dans les lieux de culte notamment les zaouiyas la mosquée. Nous trouvons aussi cette forme d'arabe dans des textes inclus dans le programme scolaire algérien de la langue arabe. L'arabe classique n'est plus utilisé de nos jours pour laisser place à une forme appelée « arabe moderne ».

1.2.1.2. L'arabe moderne

L'arabe moderne, appelé aussi « arabe standard » est une forme de l'arabe classique mais qui possède un vocabulaire plus simplifié et accessible. L'arabe moderne a évolué au contact des langues indo-européennes notamment aux niveaux lexical, morphologique et syntaxique et ce à fin de répondre aux besoins langagiers de la vie moderne. Gradguillaume, G, écrit à ce propos : « (...), la langue arabe a évolué sous l'influence des conditions de la vie moderne. Tout en restant formellement la même langue que l'arabe classique, cette langue, dite

moderne et, parfois « troisième langue », a vu ses structures grammaticales s'assouplir, son vocabulaire se diversifier : ces changements ont rendu cette langue à même d'exprimer les réalités du monde moderne et de répondre à des usages sociaux plus larges que ceux de l'arabe classique. » (1983 :11).

Après l'indépendance politique, l'État algérien reconnaît la langue arabe moderne comme langue officielle; elle est notamment utilisée dans les domaines formels tels que l'administration, les médias, la politique, l'enseignement, l'affichage public, etc. Cette langue est essentiellement écrite. D'un point de vue pratique l'arabe moderne n'est la langue maternelle d'aucun locuteur algérien. Elle n'est en aucun cas intégrée dans les pratiques langagières quotidiennes des communautés linguistiques qui constituent la société algérienne.

1.2.1.3. L'arabe dialectal

A l'inverse de l'arabe classique qui est méconnue par la majorité des locuteurs algériens, l'arabe dialectal est considéré comme un véritable instrument de communication dans la vie quotidienne des Algériens, en particulier la communauté arabophone. Cette variété est réservée aux domaines informels (conversation familiale, dans le quartier) Elle intervient aussi dans les manifestations culturelles telles que, le théâtre. Vu qu'il ne possède pas de forme écrite, l'arabe dialectal n'a bénéficié de statut ni d'aucune reconnaissance de l'Etat, cette variété a toujours été marginalisée par les locuteurs malgré la fonction véhiculaire qu'elle assume. « *Malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation.* » (Chibane.R, 2009 :20). En Algérie l'arabe dialectal se présente sous diverses formes à savoir, l'arabe algérois, le constantinois, l'oranais, le zdimouh, etc.

1.2.2. Le berbère ou tamazight

Langue appartenant à la famille chamito-sémitique. Le berbère comme l'arabe dialectal est la langue maternelle d'une grande partie de la population nord-africaine en général, et celle des Algériens en particulier. Concernant le nombre exact de berbérophones, il est difficile de le préciser, tout au moins Chaker S nous renseigne sur ce fait « *Un pourcentage de 20 % à 25 % de la population en Algérie (dont la grande majorité est kabyle), soit 6 à 7 millions de personnes sur un total actuel qui doit maintenant approcher les 30 millions.* » (1998 : 14).

Cette langue est répartie dans plusieurs zones de l'Algérie : les Aures, le Djurdjura, le M'zab, le Chenoua, etc. Le berbère est un parler qui ne possédait pas de forme écrite de tel qu'il a été

considéré comme un dialecte. Son usage se résumait à des conversations familiales, amicales. Maintenant, cette situation a changé, c'est-à-dire qu'actuellement, il a une littérature écrite, une production artistique ainsi et il est intégré dans les médias. De ce fait, le berbère devient incomparable avec l'arabe dialectal.

1.2.3. Le français

Langue appartenant à la famille indo-européenne. Le français comme les autres langues fait partie du paysage linguistique des locuteurs algériens. Après la conquête de l'Algérie en 1830, le français prend une place progressivement dans les pratiques langagières des Algériens. Pendant la période coloniale, cette langue s'est imposée comme langue officielle au détriment des langues locales telles que le berbère qui continuait de résister face à cette nouvelle langue ainsi que l'arabe. Après l'indépendance en 1962, le français va perdre son statut officiel pour celui de langue étrangère.

Quoi qu'il soit reconnu comme langue étrangère, le français demeure langue de l'enseignement supérieur, la langue de la presse, de l'administration. Il constitue un véritable vecteur de la communication dans la vie quotidienne des locuteurs algériens. Il est perçu comme symbole de réussite et langue de modernité. . Taleb Ibrahimi K souligne à ce propos :

« Oscillant constamment entre le statut de langue seconde et celui de langue étrangère privilégiée, partagée entre le déni officiel, la prégnance de son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, l'ambiguïté de la place assignée à la langue française est un des faits marquants de la situation algérienne. » (1995 : 50).

Après avoir présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie en général, il convient d'abord, de préciser que l'Algérie est passée par des périodes différentes où le champ linguistique subissait des changements en parallèle. Ces périodes se résument comme suit :

L'Algérie avant la colonisation, cette période se caractérise par la présence des deux langues principales qui sont : l'arabe et le berbère.

Après la conquête de l'Afrique du Nord par les arabes et avec l'avènement de l'Islam, l'arabe s'est implanté dans les pratiques langagières des Algériens. Le berbère étant le substrat linguistique de l'Algérie, cette langue qui a toujours résisté à toutes les langues étrangères apportées par les différents envahisseurs (romains, phéniciens, vandales, etc.) résiste une fois de plus à l'arabe.

L'Algérie pendant le colonialisme, le champ linguistique de la société algérienne a connu changement, notamment avec l'intégration de la langue française. Cette dernière a été imposée comme langue officielle au détriment des langues locales (le berbère et l'arabe).

L'Algérie indépendante, c'est la période qui nous intéresse le plus, car la situation sociolinguistique prendra un nouveau tournant notamment pour la ville de Tizi-Ouzou, car cette dernière révèle une situation linguistique tout autre que celle de l'Algérie en général.

Tizi-Ouzou, considérée comme la capitale de la Kabylie, est une ville qui regroupe deux principales communautés : kabylophone et arabophone. Elle est un véritable pôle d'activité commerciale qui attire beaucoup de migrants de cultures différentes, ce qui a fait d'elle une sphère de conflit linguistique qui se traduit par la revendication linguistique berbère :

« Tizi-Ouzou a toujours été considérée comme la capitale de la Kabylie, même si, de son importance, elle ne peut soutenir la comparaison avec Bougie (Bgayet en kabyle et Bejaia en arabe). C'est qu'elle a depuis fort longtemps cristallisé la revendication linguistique berbère. » (Halouane, H, 2008 : 36).

En effet, dès l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'État algérien reconnaît l'arabe comme langue officielle et nationale ; le français est déclaré langue étrangère dans le pays. À partir de 1974, une politique dite « d'arabisation » progressive a été mise en place par le pouvoir algérien en vue de promouvoir la langue arabe. Cette dernière s'est imposée dans tous les secteurs de la vie sociale (enseignement, économie, politique, l'affichage public, etc.).

Cette politique d'arabisation a exclu les langues locales telles que le berbère qui n'a connu de statut, ni pris en considération dans la constitution de l'État algérien. Chaker S affirme à ce propos :

« La politique linguistique et culturelle prônée et mise en œuvre depuis les indépendances politiques est celle de l'arabisation : jusqu'à ces toutes dernières années, la langue berbère n'y a aucune place, ni dans le discours, ni dans les pratiques de l'institution. » (1998 : 22).

Face à l'exclusion de leur langue et de leur culture, les Berbères ont mené toute une série de mouvements notamment des manifestations d'une grande ampleur qui ont eu lieu à Tizi-Ouzou, Bejaia et Alger en 2001, le boycott scolaire de septembre 1994. L'un des mouvements les plus marquants est celui du 20 Avril 1980 qui a touché toute la population kabyle où de réels massacres ont été faits à l'égard des Kabyles. Chaker S rapporte à ce propos :

« L'ampleur des événements de protestation et des affrontements qui se sont produits dans toute la Kabylie et à Alger de mars 1980 à mai 1981 a, pour la première fois, montré que la revendication berbère n'était pas le fait d'intellectuels isolés (...), mais une aspiration largement diffusée au sein de la population kabyle. »(1998 : 51).

Ce n'est qu'en 2002 après les événements sanglants du printemps noir de 2001, que tamazight est promue langue nationale. Elle fut également intégrée dans l'enseignement, un enseignement qui reste facultatif. C'est-à-dire que l'élève est libre de recevoir ou pas un enseignement dans cette langue.

Face à une arabisation imposée par le pouvoir algérien ainsi l'absence d'une forme écrite définitive pour la langue berbère, les Kabyles se dirigent vers la langue française qu'ils perçoivent comme langue de prestige, de la technologie au lieu de pratiquer leur langue et cela aussi pour s'opposer à l'arabe qu'ils considèrent comme archaïque. H. Halouane ajoute à ce sujet : « *Face à l'arabisation forcée que voulait imposer le pouvoir politique, le Kabyle, à défaut de pratiquer pleinement sa langue, se tourne vers le français.* » (Idem, 2008 : 51).

1.3. L'écriture

Étant donné que notre étude porte sur la lecture des enseignes commerciales et routières par les locuteurs ainsi que les représentations sociolinguistiques de ces derniers à l'égard de ces différentes formes graphiques dans lesquelles les enseignes sont écrites, nous allons, en premier lieu, aborder le rapport de l'écriture à la langue selon Ferdinand de Saussure. Ensuite, nous définirons les trois graphies en pratique en Algérie qui sont : la graphie latine, la graphie arabe et le tfinagh. Mais qu'est-ce que l'écriture ?

Écriture : « *code langagier formé par un système de signes graphiques* » (Encarta, 2009).

Écriture : « *système conventionnel de signes graphiques permettant la représentation de la parole et de la pensée.* » (Dictionnaire encyclopédique, 1996 : 391).

« *C'est un code de communication au second degré par rapport au langage, code de communication au premier degré.* » (Dubois, 1999 : 165).

À travers ces différentes définitions, nous pouvons dire que l'écriture est un code inventé par l'homme à fin de rendre visible la langue dite « parlée », de la fixer au moyen de signes graphiques.

Sur le plan civilisationnel, la création de l'écriture signifie l'entrée des peuples dans l'Histoire.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, les origines de l'écriture tel que A. Leroi-Gourhan les a situées, remontent à environ 50 000 avant notre ère pour le moustérien, une forme d'écriture sous forme d'une incision régulièrement espacée dans la

pierre ou dans l'os. Et à environ 30 000 avant notre ère pour l'aurignacien (figure gravée pour peinte). Vers 20 000 la figuration graphique devient courante.

Avant que nous passions à la définition des trois graphies en pratique en Algérie, il convient d'abord d'aborder le rôle de l'écriture pour la langue selon Ferdinand de Saussure.

1.3.1. Le rôle de l'écriture selon Ferdinand de Saussure

Pour l'étude de la langue, Saussure s'est centré sur la « langue parlée » ou bien « l'oral ». Il s'est proposé d'étudier la langue parlée par opposition à la langue écrite par le fait qu'il y a des langues parlées ne possédant pas d'écriture.

L'écriture par définition est un code inventé par les humains pour représenter la langue au moyen de signes graphiques. Pour Saussure l'écriture est « *un procédé par lequel la langue est sans cesse figurée.* » (1994 : 48).

Selon lui, l'objet linguistique qui est la langue n'est pas défini comme étant « *la combinaison du mot écrit et du mot parlé* » ; « *le mot parlé à lui seul constitue cet objet* », c'est selon ce principe que Saussure considère l'écriture étrangère au système interne qui est la « langue ».

Étant donné que le « son » est l'élément de premier degré de la langue, Saussure considère que le signe graphique est toujours lié, car celui-ci a pour rôle de représenter ce son. Il est son image, une image qui s'impose dans le cerveau de l'individu par sa visibilité, sa clarté et sa durée à tel point il finit par s'approprier le rôle principal. Autrement dit, le signe graphique s'impose à la langue orale à un point que dès qu'on parle d'une langue, on imagine tout de suite sa graphie. De ce fait, le signe graphique vient en quelque sorte pour remplacer le son dans son rôle « *Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal.* » (1994 : 48). L'écriture a pour fonction première de représenter la langue orale.

Malgré le prestige de l'écriture, Saussure considère que cette dernière est indépendante de la langue orale, dans la mesure où celle-ci (la langue orale) peut être conservée sans faire appel à l'écriture, c'est-à-dire qu'une langue s'apprend et se transmet par l'oral et non par l'écrit : « *Certains faits linguistiques très ténus se sont conservés sans le secours d'aucune notation.* » ; « *La langue a une tradition orale indépendante de l'écriture.* » (Idem, 1994 : 49).

Il considère aussi que l'écriture est stable. Contrairement à la langue orale qui évolue sans cesse au fil du temps ; ce qui fait que l'écriture ne prend pas en considération tous les

changements que la langue peut subir à travers le temps. Autrement dit, l'écriture par sa nature est unique contrairement à la langue orale qui change et varie à travers le temps. Et quoi que l'écriture ait essayé de suivre cette évolution notamment au moyen de la réforme de l'orthographe, elle ne réussit pas.

Ce désaccord se manifeste aussi au niveau de la prononciation dont l'un des exemples illustratifs est celui de la langue française. C'est une langue qui possède une écriture, aussi compliquée qui se caractérise par un écart immense entre sa prononciation et son écriture.

Ce désaccord se manifeste ainsi dans le cas par exemple de la notation de certaines lettres qui n'ont pas lieu d'être. Par exemple, on prononce « biyé », mais on écrit « billet »,

Ainsi l'absence totale d'une graphie pour représenter le son ou l'inverse. La multiplicité de signes graphiques qui sont utilisés pour représenter un seul son. Tout cela pour dire que la langue est indépendante de l'écriture. Selon Saussure toujours, l'écriture par son imposition à la langue, aboutit à la modifier de telle sorte qu'il y a certains sons de la langue qui n'ont pas d'existence dans certains mots, (lorsque l'étymologie du mot est fautive) à cause de l'équivocité de l'écriture, finissent par être prononcés, .L'écriture selon Saussure n'est donc qu'une image trompeuse, une sorte de déguisement de la langue : « *c'est que l'écriture voile la vue de la langue : elle n'est pas un vêtement, mais un travestissement.* »(Ibid. : 56).

Pour résumer, l'écriture selon Saussure est donc, ce système de signes graphique qui a pour fonction de représenter la langue dite orale, la conserver mais à une certaine limite ne peut la suivre dans ses changements au fil du temps. Ce qui la rend indépendante d'elle, d'une part. D'autre part, l'écriture, par sa visibilité, sa clarté s'impose à un point d'altérer ce système qui est la langue.

1.3.2. L'écriture en pratique en Algérie

1.3.2.1. Graphie arabe

C'est un alphabet utilisé pour la notation des langues sémitiques en général la langue arabe. C'est aussi celui utilisé pour transcrire le Coran. Sacré pour les musulmans, son influence s'est étendue avec celle de l'Islam. Cet alphabet est utilisé pour la transcription d'autres langues et qui n'ont aucune parenté avec l'arabe (alphabet utilisé pour transcrire les langues non sémitiques) à savoir, le turc, le persan, le kashmiri, jusqu'à ce que ces pays adoptent l'alphabet latin. Cet alphabet est adopté ainsi pour la transcription des langues africaines telles que le berbère, le swahili, etc. Février G J écrit à ce propos :

« L'écriture arabe est donc devenue et reste encore — en dépit de quelques reculs et de la concurrence grandissante de l'alphabet latin — une grande écriture internationale. Parmi les langues non sémitiques qu'elle a été appelée à noter, citons le berbère (Afrique du Nord), le persan, le turc, le swahili (bantou de la côte orientale de l'Afrique), le malgache, le malais, certains parlers indiens (sindhi, par exemple, l'afghan, le Tamoul, l'ourdou, etc.... » (1984 : 273).

L'origine de l'alphabet arabe remonte à l'araméen dans sa variante nabatéenne ou syriaque, lui-même descendant du phénicien. Une origine qui n'est pas souvent claire tout du moins ; Chérif S rapporte à ce propos : *« La dernière hypothèse à propos de l'ancêtre de l'alphabet arabe, qui paraît la plus vraisemblable, constitue que les Arabes doivent leur écriture aux Araméens à qui ils l'ont empruntée par l'intermédiaire des Nabatéens. » (1997 : 40)*

Selon. Février G J les premiers manuscrits du Coran écrits en alphabet arabe remontent au premier siècle de l'hégire : *« On croit aussi que certains manuscrits du Qoran, écrits sur parchemin, doivent être datés du premier siècle de l'hégire (...) l'un d'entre eux remonte à l'année 22 de l'hégire ; d'autres ont été trouvés sur le site de l'ancienne Aphrodite. »(1984 : 265-266).*

Dans le cas de l'Algérie, l'alphabet arabe utilisé en général (dans les écrits officiels, la presse, la signalétique routière, etc.), c'est l'écriture nommée « écriture maghrébine » c'est-à-dire, occidentale, appelée aussi l'écriture de « Kairouan ». C'est une écriture qui s'est répandue dans l'Afrique en général et l'Afrique du Nord en particulier après la conquête de cette dernière par les Arabes. *« Les plus anciens exemples d'écriture maghrébine datent du début du X^e siècle ; ce sont les monnaies de la dynastie locale (Aghlabides). Ils se rapprochent non de l'écriture ronde, mais du cofique. »(Février, .G,J . 1984 : 272)*

L'alphabet arabe est un « Abjad » qui veut dire un système d'écriture qui ne note que les consonnes. Il comporte vingt-neuf (29) lettres fondamentales en excluant la « Hamza » ; cette dernière se comporte soit comme une lettre à part entière, soit comme un diacritique. Il s'écrit de droite à gauche.

Sur le plan rédactionnel, l'alphabet arabe n'en connaît ni la notion de la majuscule, ni celle de la minuscule, c'est un alphabet dit « monocaméral ».

Dans l'alphabet arabe, la plupart des lettres s'attachent entre elles. C'est-à-dire qu'une lettre dans un mot s'attache soit à la précédente, soit à la suivante ou bien, elle peut apparaître isolée. En d'autres termes, elle peut s'écrire en différentes formes. Ce qui est appelée la « ligature » Ces formes sont dites : indépendante (c'est-à-dire non liée), initiale, médiane et finale. Donc la lettre peut prendre plusieurs positions dans un mot. **Exemple** : le ك s'écrit selon sa position : ك (indépendant), ك (initial).

Concernant les voyelles, l'alphabet arabe ne comporte que trois (3) voyelles qui sont : (أ, إ, إ) dont l'équivalent en français est (A, OU, I). Ces voyelles brèves sont signalées par des traits s'écrivant soit au-dessus la « fatha », soit en-dessous la « kasra » ou d'un « waw » la « dhama » Ce qui signifie que le lecteur doit connaître la structure de la langue pour restituer les voyelles. Une série d'autres diacritiques de syllabisations dont les plus courants que connaît cet alphabet sont : le « **sukun** » qui indique l'absence d'une voyelle et la **gémination** des consonnes « šadda »²

1.3.2.2. Graphie latine

C'est un alphabet utilisé par les romains pour transcrire leur langue. Cet alphabet s'est répandu en particulier en Europe de l'Ouest, l'Europe du Nord et l'Europe centrale. Il est aussi utilisé par la majorité des pays qui sont sous l'influence de la culture européenne qui s'est introduite par le biais de la colonisation de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique par les Européens. Il est en concurrence avec d'autres alphabets à savoir le cyrillique, l'arabe, le grec, etc. Sini, CH écrit à ce sujet :

« Aujourd'hui les caractères de l'alphabet latin sont plus utilisés dans le monde et « disputent » les langues sans tradition écrite aux systèmes graphématiques arabes et cyrilliques (...), ils notent les langues de civilisations puissantes qui ont colonisé durant longtemps plus de la moitié de la planète et qui ont donc imposé aussi bien leur langue (et à travers elle leur culture) que leur alphabet. »(1997 : 37).

Concernant l'origine de l'écriture latine, il est difficile de la préciser. Plusieurs hypothèses ont été émises à ce sujet. Certains savants émettent l'hypothèse que les Latins ont hérité leur écriture des Grecs. D'autres, par contre, avancent l'idée que l'alphabet latin tire son origine des Étrusques (peuple vivant dans la péninsule italienne en général). D'autres affirment qu'il s'agit d'un emprunt de la culture hellénique. Selon Février, G J « *l'alphabet latin (...), était originellement un alphabet grec de type occidental et non oriental.* » (1984 : 474-477).

Pour mieux expliquer l'origine de cet alphabet nous nous référons à Veloso Dias J selon qui, l'écriture étrusque est dérivée d'un dialecte occidental de l'alphabet grec. Selon lui toujours, ce sont les Étrusques qui ont apporté l'alphabet à Rome vers 600 avant J-C. (2013: 38). Cela suppose comme le souligne Sini CH que : « *les Étrusques ont été les intermédiaires entre les Grecs et les Latins.* » (1997 : 31).

L'alphabet latin est un système d'écriture qui s'écrit de gauche à droite. Le nombre de lettres qui le composent diffère d'une période à une autre, car ce dernier a été tracé de manières

² Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe consulté le 22 Février 2015

diverses et pour des raisons diverses. Il est présenté dans sa variante archaïque avec les 20 lettres qui le composent comme suit :

A, B, C, D, E, F, H, I, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X

Puis 23 lettres dans sa graphie classique :

A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z.³

La deuxième version de l'alphabet latin qui comporte les 23 lettres a été constituée définitivement à la fin de la république romaine, c'est-à-dire, entre le II^e et le I^{er} siècles. Cet alphabet comporte 23 lettres dont un seul caractère servait à noter le « I » voyelle et « J » consonne (prononcé « Y »), il en était de même pour le U voyelle (prononcé « ou ») et le « V » consonne (« W » anglais), selon James G. Février (1984 : 478).

L'alphabet latin actuellement est composé de 26 lettres. Il se présente comme suit:

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z.

Les lettres de l'alphabet latin s'écrivent en deux formes : en lettres majuscules dites "lettres capitales" et en lettres minuscules appelées aussi « minuscule caroline ». Ce système graphique est une invention tardive utilisé pour écrire les langues germaniques sous le règne de Charlemagne au IX^e siècle de l'ère chrétienne. Ce dernier avait pour objectif d'unifier l'écriture de l'Empire carolingien.⁴

Pour l'écriture de leur langue, les Latins se servaient des matériels divers tels que, le « lapicide » utilisé pour la gravure des inscriptions officielles sur les édifices publics, ainsi que le charbon pour écrire les annonces commerciales sur les murs et les portes ; le papyrus importé d'Égypte. (Février, G. J1984 : 479).

Selon toujours. Février G J la plus ancienne inscription latine remonte à la fin du VII^e siècle et début du VI^e siècle Av-J.C où une pierre noire mutilée trouvée en 1899 sur l'emplacement de l'ancien Forum Romanum. Ainsi qu'une fibule d'or trouvée à « Préneste », le texte gravé de droite à gauche « Manius me FecitNumerio » (Février.G.J, 1984 : 478).

1.3.2.3. Le tiffinagh

Le tiffinagh est le système de transcription utilisé par les berbères pour la transcription de leur langue. Cet alphabet est conservé de nos jours par les Touaregs (un peuple vivant dans le

³Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_latin. Consulté le 16/03/2015

⁴ Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_latin. Consulté le 16/03/2015

Sahara algérien) : « *Les tiffinagh sont encore employés de nos jours par les Touaregs (...) l'alphabet tiffinagh sert de support à du berbère, surtout du kabyle.* » (Chaker, S, 1996 : 04).

L'origine de cet alphabet est difficile à préciser. Les hypothèses émises par les chercheurs sont diverses. Certains pensent que le tiffinagh tire son origine de l'alphabet punique, d'autres attestent que cet alphabet provient du phénicien. L'hypothèse maintenue par la majorité des chercheurs est que le tiffinagh provient du libyque. Ce dernier est le premier système d'écriture utilisé par les berbères pour transcrire leur langue. En effet, c'est cet alphabet que les Touaregs ont gardé de nos jours, un alphabet qui a subi des modifications au fil du temps.

Selon Abdelmadjid H, l'alphabet amazigh tel qu'il est conservé chez les Touaregs est essentiellement consonantique, il comporte 23 consonnes. Quant aux voyelles il n'en comporte pas. Ce qui rend sa lecture difficile. (2007 : 202). Suite aux différents aménagements récents du tiffinagh, la notation des voyelles a été introduite.

Provenant de l'alphabet libyque, le tiffinagh a hérité de ce dernier son orientation dans l'écriture, c'est-à-dire la manière dont celui-ci s'écrit. En effet, les caractères de l'alphabet berbère s'écrivent dans les quatre sens de la feuille, c'est-à-dire de gauche à droite, de droite à gauche, ou de bas en haut et inversement. C'est en fonction de la lecture. Haddadou M A affirme à ce propos que « *l'alphabet tiffinagh est, il n'y a pas de doute, l'héritage de l'alphabet libyque.* » (2004 : 43). Les caractères de tiffinagh varient selon les régions et varient même au sein de la même région.

Il est à signaler qu'il existe trois types de tiffinagh qui sont : les tiffinagh originelles, les néo-tiffinagh et le libyco-tiffinagh « *les tiffinagh originelles sont les plus anciennes. Les caractères néo-tiffinagh et libyco-tiffinagh ont été créés durant la seconde moitié de ce XX^e siècle.* » (Sini, Ch. 1997 : 07). En ce qui concerne les tiffinagh utilisés pour la transcription du berbère sur tous les types d'enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, ce sont les néo-tiffinagh.

Actuellement, le berbère s'écrit en trois graphies qui sont le **tiffinagh**, son usage reste limité malgré sa force symbolique :

« On constate cependant que, quelle que soit la force symbolique de cette écriture, ses usages réduits essentiellement et emblématiques (titre d'ouvrages, enseignes, textes courts...) ; aucune publication par conséquent, aucune œuvre littéraire n'a été écrite et publiée au cours des dernières années. » (Chaker, S. 1996 : 04)

La **graphie arabe** est très présente dans les groupes arabophones pour transcrire le berbère. Elle est utilisée dans la littérature par les Marocains, affirme Salem Chaker. Quant à la **graphie latine**, elle représente le premier alphabet auquel ont eu recours tous les intellectuels

kabyles qui ont écrit leur langue, affirme Chaker S.Ainsi, même l'enseignement de la langue amazigh est dispensé en cette graphie et en particulier pour la communauté kabylophone.

Par ailleurs, l'usage du berbère(en alphabet tifinagh) dans la signalisation routière de la ville de Tizi-Ouzou qui constitue notre terrain de recherche remonte à 1990. Halouane H rapporte à ce propos « *A Tizi-Ouzou, pour la signalisation routière, l'usage du berbère remonte à 1990. Quand le RCD accéda aux commandes de la mairie. Ce fut la première tentative de réhabilitation de cette langue, patrimoine national, aujourd'hui reconnue.* » (2007 : 217).

2. Cadre méthodologique

2.1. Méthodes et techniques utilisées

Dans toute recherche scientifique, une enquête sur le terrain est importante pour valider les hypothèses construites préalablement. Qu'est qu'une enquête ?

2.1.1. L'enquête

Selon le dictionnaire le Robert, la « *recherche de vérité par l'audition de témoins et l'accumulation d'informations.* » (2005 : 152).

Selon Ghiglione, R, et Matalon, B « *réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation.* »(1998 :6) Ils ajoutent qu'une « *enquête consiste donc à susciter un ensemble de discours individuels, à les interpréter et les généraliser.* » (Ibid., 1998 : 6).

L'enquête est donc le fait de recueillir des informations auprès d'un groupe d'individus donné qui soit représentatif pour dégager les avis, les représentations de ces derniers vis-à-vis d'un phénomène social donné. Les résultats recueillis seront ensuite interprétés pour être généralisés sur l'ensemble de la population.

L'enquête sur le terrain suppose un ensemble de techniques pour sa réalisation. Ces techniques sont multiples : questionnaire, entretien, enregistrement, observation, etc.

Dans le cadre de notre travail, portant sur les attitudes et les représentations des locuteurs à l'égard des différentes formes graphiques apparaissant sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou, nous avons opté pour le questionnaire comme instrument d'enquête.

Le déroulement de notre enquête

Notre enquête est réalisée dans la ville de Tizi-Ouzou. Il faut signaler de prime à bord, que cette dernière s'est effectuée en deux étapes. La première étape concerne le recueil d'un corpus d'enseignes qui s'est effectué entre deux périodes différentes. La première du **15/12/2014 au 20/12/2014**. La deuxième, **du 06/04/2015 au 12/04/2015**. Nous avons recensé un total de **256** enseignes. Pour se faire, nous avons fait appel la photographie comme instrument (plus précisément par le biais d'un téléphone portable). L'ensemble des enseignes recensées se subdivise en deux catégories (entre enseignes étatiques et privées) La majorité des enseignes étatiques est recensée au centre ville de Tizi-Ouzou. Quant aux enseignes privées, ces dernières sont relevées essentiellement dans la nouvelle ville de Tizi-Ouzou,

précisément, dans les différents boulevards (boulevard Krim Belkacem, les frères Belhadj, le boulevard Amyoud) Nous comptons aussi la périphérie de la nouvelle ville à savoir, les alentours de la cité et de l'université de Bastos. Parmi les difficultés rencontrées pour le recueil de ce corpus. En effet, pour photographier les enseignes nous avons dû demander à certains commerçants l'autorisation de le faire et cela après avoir expliqué le but de notre recherche. La plupart des commerçants étaient coopératifs, sauf certains d'entre eux qui nous ont pris à la fois pour la police et pour les services des impôts. C'est la photographie des enseignes des établissements étatiques pour laquelle nous avons eu plus de difficultés. D'ailleurs pour la photographie de certaines enseignes nous avons été interpellés par la police de crainte que nous photographions le commissariat de la police. Intitulé « **al amne al hadhari** ». Pour faciliter cette opération, nous nous sommes présentés un vendredi, car ce jour, la majorité des locaux sont fermés. Cela nous a permis de recueillir un grand nombre d'enseignes.

Quant à la deuxième étape, à fin de réaliser notre enquête, nous avons opté pour une approche quantitative, d'où le questionnaire est l'instrument d'enquête. L'enquête par questionnaire (c'est l'enquête proprement dite) Ce qu'il faut signaler, c'est qu'avant que nous entamions notre enquête sur le terrain, nous avons réalisé en premier lieu, une pré-enquête au près d'une population très restreinte. C'est un échantillon composé de 20 enquêtés, qui sont particulièrement des étudiants que nous avons interrogé au sein même de notre université. La réalisation de cette pré-enquête nous a permis de :

- Découvrir notre terrain de recherche et de délimiter son champs.
- De vérifier l'adéquation des questions par rapport à notre thème de recherche.
- Avoir une idée globale de l'usage des différentes langues en présence par les locuteurs, ainsi que les représentations que se font ces derniers à l'égard de chacune d'elles.

L'enquête sur le terrain a été réalisée dans la ville de Tizi-Ouzou, plus précisément dans les alentours du centre ville. Cette enquête s'est effectuée dans une période allant **du 11/05/2015 jusqu'au 13/05/2015**. Il s'agit de faire passer un questionnaire pour **(60)** individus. Ces informateurs sont plus précisément des passants de la ville de Tizi-Ouzou appartenant à différentes communautés linguistiques, majoritairement kabylophones. Puisqu'il s'agit des passants, cela nous a conditionné de présenter les questionnaires en forme écrite, tout en prenant le soin de remplir les réponses nous-mêmes au lieu de les distribuer. Les raisons de cette procédure sont diverses, dans un premier temps, de gagner le temps, car un passant on ne

peut abuser de son temps. Puis, justement, puisqu'il s'agit des passants que l'en on croise qu'un instant nous empêchera de leur distribuer les questionnaires, par crainte ne pas les récupérer. Et enfin, nous risquons de nous confronter à deux problèmes majeurs, celui du niveau d'instruction de l'enquêté qui ne lui permet peut être pas de répondre par écrit ni même à comprendre certaines questions. Cela nous a pas échappé d'exposer et d'expliquer les questions tout de même et de noter les réponses telles quelles sans modifications quelconques. L'autre sera celui de transcription des réponses écrites dans différentes langues, et qui prendra beaucoup de temps et d'espace pour l'analyse des données.

Comme nous avons précisé plus haut, pour la réalisation de notre enquête nous avons opté pour le questionnaire comme instrument d'enquête.

2.1.2. Le questionnaire

Avant d'être emprunté par le domaine de la linguistique, le questionnaire est l'outil utilisé dans les sciences humaines, notamment en psychologie. Employé en particulier pour les tests de personnalité.

Il est défini comme « *l'ensemble de questions posées aux individus de l'échantillon, susceptibles de donner lieu à un traitement informatique des réponses.* » (Pierre, A et Akoun A, 1999 : 435).

Selon Ghiglione, R, et. Matalon, B, « *un questionnaire, par définition, est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre.* »(1998 :98)

Le questionnaire est donc une liste de questions posées aux enquêtés. Ces questions sont ordonnées et standardisées ; ce qui veut dire qu'elles doivent être les mêmes et posées de la même manière pour chacun d'eux en vue d'avoir des réponses compatibles de tous les sujets interrogés : « *Toujours pour assurer la compatibilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation, ni explications complémentaires, laissées à l'initiative de l'enquêteur.* » (ibid., 1998 : 98).

Il existe deux types de questionnaire :

2.1.2.1. Le questionnaire structuré

Il est composé de question fermées ou semi-fermées.

2.1.2.2. Le questionnaire non structuré

Il comprend exclusivement des questions ouvertes. (Cf. Boukous, A. 1999 : 17).

2.1.2.3. Les questions fermées

L'enquêté doit juste répondre à la question par un OUI ou par un NON. Les réponses sont proposées à l'avance.

2.1.2.4. Les questions semi-fermées

Dans ce genre de questions, l'enquêté a une série de réponses suggérées dont il choisira la plus conforme à son point de vue.

2.1.2.5. Les questions ouvertes

Ce sont les questions où l'enquêté a toute la liberté d'exprimer son opinion à propos du sujet. Les réponses ne sont pas fixées.

« Une question de type ouvert donne à l'interlocuteur toute la liberté de formuler sa réponse. Elle permet d'obtenir des informations et des opinions plus complètes et plus nuancées et surtout elle permet d'explorer les sentiments. (AREZKI. D. 2008 : 77).

Selon Ahmed Boukous,

« le sociolinguiste élabore le questionnaire dans le but de confronter avec les données empiriques la pertinence des questions qu'il se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche. » (1999 : 15).

« Le but du questionnaire étant de permettre d'obtenir des informations auprès d'une population déterminée. » (idem, 1999 : 18).

Notre questionnaire est composé de trois (3) parties :

La première partie concerne les questions d'État civil (l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession, lieu de résidence). Les questions sont toutes fermées.

La deuxième partie concerne la pratique des langues en présence. Les questions portent sur la(les) langue(s) dans la(les) quelle(s) les locuteurs font leurs lectures ainsi que leur fréquence d'utilisation. Elles portent aussi sur l'usage de ces différentes langues selon les différents milieux. Cette partie englobe des questions fermées.

La troisième partie porte sur la compétence linguistique. Les questions ont trait au choix de la graphie pour la lecture d'une enseigne, les attitudes des locuteurs à l'égard des différentes formes graphiques apparaissant sur les enseignes privées et étatiques. Cette partie englobe des questions fermées et ouvertes.

2.1.3. Le corpus

C'est « l'ensemble de documents ou de données choisis servant de base à l'étude d'un phénomène. » (Ansar,P. et Akoun, A, 1999 : 119).

Le corpus est le support dont le chercheur se sert pour étudier un phénomène donné. Le corpus englobe des documents écrits ou un ensemble de discours oraux.

Dans le cas de notre travail, notre corpus est constitué de l'ensemble des enseignes relevées dans la ville de Tizi-Ouzou, ainsi que les données du questionnaire recueillies auprès de nos enquêtés. Ce qui fait que nous avons au total, **deux(2) types de corpus**.

Le premier type (les enseignes) est composé de **256** enseignes.

-**76** appartiennent au secteur étatique.

-**177** appartiennent au secteur privé.

-**2** enseignes appartiennent à des sociétés civiles.

-**1** enseigne appartient à un organisme international.

Le deuxième type (les données du questionnaire) qui est présenté précédemment.

2.1.4. L'échantillon

Pour rassembler des informations sur le terrain, il faut qu'il y ait une population bien déterminée qui sera soumise à l'interrogation. « *Un échantillon est un ensemble restreint d'individus provenant d'une population, qui servent de support à l'étude que l'on réalise.* » (Ansar,P et Akoun, A.1999 : 165).

Dans une enquête, le chercheur ne peut pas interroger la population entière ; il doit d'abord, sélectionner un ensemble d'individus de cette population qui lui servira de support pour l'étude. Ensuite, les résultats obtenus seront extrapolés pour être appliqués à l'ensemble de la population. Toute cette opération s'appelle « échantillonnage » et la sous-partie sélectionnée de la population entière et sur laquelle portera l'étude s'appelle « échantillon »

L'échantillon choisi de l'ensemble de la population doit être représentatif, c'est-à-dire qu'il doit être choisi selon des critères qui font en sorte que tous les membres de la population mère peuvent faire partie de l'échantillon. « *Un échantillon est représentatif si les unités qui le*

constituent ont été choisies par le procédé tel que les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. » (Ghiglione, R et Matalone, B, 1998 :29)

Dans le cadre de notre travail, notre échantillon est de **type stratifié**. Ce dernier est une sélection d'un échantillon à partir de la population mère. Ce type d'échantillon se construit selon Ghiglione, R,et. et Matolon, B, « (...) *en prenant des taux de sondage différents selon les catégories considérées(le taux de sondage est la proportion d'individus faisant partie de l'échantillon par rapport à la population, ou à la sous-population, dont ils sont extraits).* »(1998 : 35)Notre échantillon est donc composé de soixante(**60**) individus. Nous nous sommes limités à ce nombre par crainte de la saturation de l'information.En effet, interroger un nombre plus large d'enquêtés nous risquera d'obtenir un taux élevé de réponses similaires, ou bien d'obtenir des discours qui nous éloigneront de notre objectif. De ce fait, notre échantillon est réparti comme suit :

Première tranche : entre **20-39ans**.

Deuxième tranche : entre **40-49 ans**.

Troisième tranche : **50ans et plus**.

2.1.5. La variable

C'est un « *attribut qui permet de caractériser, dans le contexte de l'objet d'étude, les individus de la population ou de l'échantillon.* » (Ansar.P et Akoun, A.1999 : 561).

« Lorsqu'on interroge quelqu'un sur son âge, sa profession, ses dépenses de la veille, ou sur son opinion sur la peine de mort, ce sont bien ses variables elles-mêmes qu'on veut connaître. » (Ibidem, 1998: 219).

La variable au sens large est tout ce qui caractérise l'individu, c'est-à-dire ses caractéristiques personnelles (âge, sexe, niveau d'instruction, etc.).

2.2. Présentation de la ville de Tizi-ouzou

Tizi-Ouzou une ville de l'Algérie, située à 100 km de la capitale Alger, avec une superficie 29 578,93 km². Elle est géographiquement l'une des plus grandes wilayas de l'Algérie. Elle est délimitée par la mer Méditerranée au Nord, par la wilaya de Bouira au Sud, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdes et la wilaya de Bejaia à l'Est.

La ville Tizi-Ouzou, qui constitue notre terrain de recherche signifie « Col des genêts » en français. Elle doit son nom à l'abondance de l'arbrisseau éponyme, à fleurs jaunes sur le col et ses environs qui se situent à 200 m au-dessus de la mer. Elle est délimitée au Nord par le

Mont de Belloua, par le monticule sur lequel a été édifié le bordj turc au Sud dont les Français avaient fait une caserne qui subsiste encore aujourd'hui et par les plaines de sikh-ou-Meddour à l'Est et de Draa-Ben-Khedda à l'Ouest.

Tizi-Ouzou, comme les autres régions de l'Algérie a connu plusieurs invasions (romaine, phénicienne, turque, arabe et française).

La conquête de l'Afrique du Nord par les arabes a marqué l'Histoire de cette région, notamment avec l'expansion de l'Islam après l'ouverture de l'Afrique du Nord sur la culture musulmane.

Vers le début du XVI^e siècle, c'est l'arrivée des Turcs en Algérie qui s'y installent sur la vallée du Sébao vers les milieux du XVII^e siècle pour une période qui a duré un siècle et demi. C'est à partir de l'arrivée des Ottomans que la ville de Tizi-Ouzou voit le jour. Cette période s'est caractérisée par une forte urbanisation de la ville, notamment par la création des villages Amraoua, de CAÏDA du Sébaou dont le siège fut bordj Sebao, pour donner une nouvelle dimension à Tizi-Ouzou en transformant l'ancien poste d'observation construit dès l'installation des Ottomans sur la vallée de Sébao au début du XVII^e siècle en une véritable ferteresse, dans laquelle s'était établie une garnison, dotée de plusieurs canons. Poste d'observation pour la protection et la surveillance des intérêts des Turcs. La population de cette période était composée de communautés différentes, kabylophones venus des montagnes voisines, arabophones venus de la région de Dellys et les Issers, ainsi que plusieurs familles turques « les khouloughlis » nom qui désigne les enfants issus des mariages entre Turcs et femmes algériennes.

En 1857, c'est la naissance du village européen, après l'installation des Français en Algérie. Le développement de la ville de Tizi-Ouzou est accéléré par la construction des logements pour les officiers, un petit hôpital, des casernes, des entrepôts pour le matériel et le ravitaillement. Quelques maisons furent construites par les premiers civils européens qui s'étendent en bordure de la Grande Rue vers le Nord.

Concernant l'urbanisation de la ville de Tizi-Ouzou, beaucoup de bâtiments furent construits par les services du Génie, tels que la prison civile, l'école des garçons, le palais de justice, la nouvelle mairie, etc. D'importants travaux de canalisation ont été réalisés pour alimenter la ville en eau potable.

L'urbanisation et l'installation des services administratifs ont développé le commerce dans la localité, notamment avec la création de multiples boutiques, cafés, les débits de boissons, etc.

Ce qui a fait de Tizi-Ouzou un pôle d'attraction de plusieurs migrants et des populations avoisinantes, berbérophones, arabophones cherchant des conditions de vie meilleures. C'est ce qui a fait d'elle aussi la Capitale économique de la Grande Kabylie. (Cf. Fredj, M. S. 1990).

Actuellement, la ville de Tizi-Ouzou se subdivise en trois blocs essentiels ;

La haute ville, appelée aussi Dechra, désigne tout ce qui se trouve au-delà du boulevard du nord. C'est la partie la plus ancienne de la ville, ses quartiers datent de la période d'avant l'occupation coloniale. Elle renferme un bon nombre de vestiges datant de la période ottomane avec notamment des maisons kabyles typiques, des mosquées (Lalla Saida), des écoles coraniques, les résidences des Ait Kaci. La haute ville se répartit elle-même en plusieurs quartiers tels que Zellal, Ain Halouf, Ain Soutane.

Le centre ville, s'est développé autour du prolongement de l'avenue Abane Ramdane dite la « Grande Rue ». Il est le lieu de concentration de toutes les fonctions sociales : culturelle (la maison de la culture, cinéma, théâtre, maison de l'artisanat), éducative (nombreux lycées, centre de formation, école paramédicale) commerciale, financière, bancaire, hôtellerie, administrative (la mairie, le siège de la wilaya, le tribunal). Il est le lieu de l'essentiel des infrastructures de santé telles que le CHU Nedir Mohammed. Il est réparti en plusieurs quartiers comme (les bâtiments bleus, les genêts, la cité du 20 Août).

La nouvelle ville, c'est une excroissance de la ville, se trouvant au sud, construite dans les années 70. Elle est composée de nombreuses cités (la cité Mohammed Boudhiaf, Djurdjura et de lotissements tels que, lots Amirouche, Amyoud, etc). Malgré l'apparition de nouveaux boulevards marchants comme Boulevard Frères Belhadj, Krim Belkacem. La nouvelle ville reste une zone d'habitation vue que le centre ville est le premier lieu de toute activité commerciale. De nombreuses infrastructures se trouvent en nouvelle ville telle que l'Université Mouloud Mammeri ainsi que des antennes administratives, directions, cliniques.⁵

⁵ Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Tizi_Ouzou consulté le 30.03.2015.

Chapitre II :
Présentation et description du corpus

Chapitre II : présentation et description du corpus

1. Description du paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou

Dans la première partie de ce chapitre, nous allons présenter le corpus d'enseignes relevé dans notre terrain d'enquête qui est la ville de Tizi-Ouzou. En premier lieu, il nous convient d'abord de définir l'enseigne, puisque cette dernière est le support sur lequel apparaissent ces différentes langues. Ensuite, nous nous intéresserons à la classification linguistique de ces enseignes pour dégager les langues dominantes ainsi que leur répartition dans l'environnement graphique de la ville de Tizi-Ouzou. En enfin, nous ferons aussi une classification graphique des langues en présence sur ces enseignes.

Il est important, de signaler préalablement, que dans le cas de notre travail, il ne s'agit pas d'analyser les enseignes en question. Il s'agit plutôt de faire une description partielle de la répartition des langues présentes sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou.

Le locuteur qui se promène dans la ville de Tizi-Ouzou peut constater, à première vue, une diversité linguistique. Cette diversité se manifeste essentiellement au niveau des enseignes, qu'elles soient commerciales ou enseignes routières. Cette dernière catégorie est nommée : la signalétique urbaine.

L'enseigne telle qu'elle a été définie dans le dictionnaire de la langue française: « *inscription, emblème placé sur la façade d'un établissement commercial.* »(2008 :542)C'est donc une image ou inscription placée sur une façade d'un immeuble qui a pour fonction de signaler l'activité qui s'y exerce.

Le paysage de la ville de Tizi-Ouzou se caractérise comme nous l'avons cité précédemment, par une diversité linguistique. En effet, trois langues principales qui sont : le français, l'arabe et le tamazight, mais aussi l'intégration d'autres langues étrangères (l'anglais, l'italien). Ces différentes langues s'y trouvent et coexistent sur les différentes enseignes. Elles sont transcrites dans trois alphabets qui sont (l'alphabet arabe, latin et le tifinagh).

La répartition de ces langues diffère d'une catégorie d'enseignes à une autre. En effet, la majorité des enseignes étatiques sont signalées dans les trois langues (arabe, française,

tamazight) chaque langue est transcrite dans sa graphie. Cette répartition suit essentiellement la réglementation en vigueur, c'est-à-dire qu'elles (les langues) apparaissent selon leurs statuts à l'échelle nationale ; l'arabe en premier a pour statut de langue officielle et nationale, puis le tamazight en tant que langue nationale et enfin, le français en tant que langue étrangère.

Quant aux enseignes privées, nous constatons que la langue française est plus dominante. Cette dernière est considérée comme une langue véhiculaire puisqu'elle est présente en effet, dans presque toutes les enseignes étatiques ou privées.

Pour avoir une idée plus claire de la répartition de ces langues, voici le classement :

1.1. La classification des enseignes par langues

Pour un recensement qui s'est effectué entre deux périodes, la première, du **15/12/2014 au 20/12/2014**. La deuxième, du **06/04/2015 au 12/04/2015**, nous avons relevé **256** enseignes dont **76**, soit **29,7%** relèvent du secteur étatique. **177**, soit **69,1%** relèvent du secteur privé. **2**, soit **8%** relèvent des sociétés civiles et **1** soit **4%** relève d'un organisme international.

Tableau N°1 : la classification des enseignes relevées selon leur type.

Nature de l'enseigne (256)	Enseignes étatiques	Enseignes privées	Enseignes internationales	Sociétés civiles
Nombre	76	177	1	2
Pourcentage	29.7%	69.1%	4%	8%

Le passant qui est un lecteur avant tout, en circulant dans une ville telle que Tizi-Ouzou, peut essentiellement être confronté aux enseignes monolingues, par fois, bilingues et encore, trilingues. Pour ce, sur le total des enseignes relevé, soit **256**, voici les résultats obtenus :

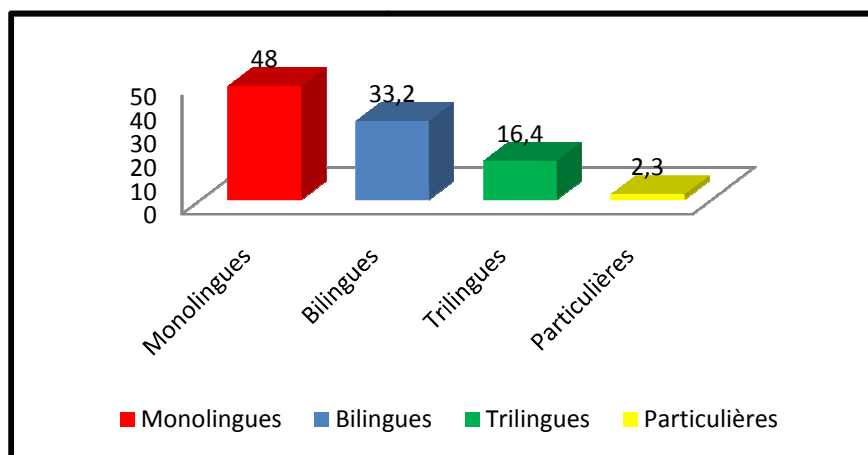
Tableau N°2 : L'affichage des enseignes : monolingues, bilingues, trilingues.

Sur un taux de (256) enseignes	Enseignes monolingues	Enseignes bilingues	Enseignes Trilingues	Enseignes particulières.
Nombre	123	85	42	6

Pourcentage	48%	33,2	16,4 %	2,3%
--------------------	------------	-------------	---------------	-------------

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du corpus d'enseignes.

Grphe N°1 : représentation graphique des enseignes :monolingues, bilingues, trilingues



Source : conception personnelle.

Il est à signaler que sur la totalité des enseignes recueillies, nous avons relevé un nombre de **6**, soit **2,3%** enseignes particulières. En effet, les messages de ces enseignes n'appartiennent à aucune langue donnée, ce sont des marques qui fonctionnent comme des noms propres. Notons que les noms propres appartiennent à toutes les langues Voici quelques exemples:



1.1.1. Les enseignes monolingues

1.1.1.1. Le relevé des enseignes en français

C'est la langue de l'héritage colonial qui l'emporte dans la majorité des enseignes à Tizi-Ouzou. En effet, sur la totalité des enseignes monolingues recensées avec un taux de **123** enseignes, nous avons relevé **99** soit (**80,5%**) d'enseignes en français. Cette langue semble être un véritable instrument de communication, puisque sa présence est constatée dans tous les types d'enseignes, privées en majeure partie et même le domaine étatique, dont nous avons

relevé 5 enseignes monolingues de langue française. Toutes appartiennent à des établissements étatiques. Le reste c'est à dire 93 enseignes appartiennent toutes au secteur privé. Notons qu'une 1 enseigne écrite en français n'appartient ni au secteur privé, ni au secteur étatique. Le secteur privé se départage entre plusieurs domaines (commercial, juridique).



1.1.1.2. Le relevé des enseignes en arabe

Malgré le statut dont elle bénéficie, qui est celui de langue officielle et nationale, la langue arabe est presque absente sur les enseignes. En effet, sur les 123 monolingues recueillies, il y'a seulement 6 enseignes soit 4,9% dans lesquelles la langue arabe apparait seule. Toutes ces enseignes relèvent du secteur privé (4/6 sont commerciales). Pour ce qui est du secteur étatique, aucune enseigne en arabe seul n'a été recensée.

1.1.1.3. Le relevé des enseignes en berbère

C'est le résultat le moins attendu, car dans une région berbérophone telle que Tizi-ouzou, où l'en on revendique sa langue et son identité sans cesse, il est étonnant de constater que l'apparition de la langue berbère à elle seule sur les enseignes se résume qu'à 4 soit (3,3%) enseignes seulement sur l'ensemble des monolingues relevé. 3/4 de ces enseignes relèvent du secteur privé, toutes sont commerciales. Kahlouche R écrit à ce propos : « (...), les quelques rares propriétaires d'enseignes comportant du berbère insistent sur la relation affective et symbolique à cette langue, et leur désir de contribuer à leur façon, à sa promotion. » (1997 : 181)

Seule l'enseigne (1) de la maison de la culture de Mouloud Mammeri qui s'est écrite en berbère. Cette dernière s'inscrit dans le cadre étatique. C'est aussi dans ce dernier où le berbère est plus répandu. Les travaux urbains qui ont touché la ville de Tizi-Ouzou à partir des années 2000 ont permis l'intégration de cette langue dans tous les panneaux directionnels, édifices publics) notamment au centre-ville.

1.1.1.4. Le relevé des enseignes en anglais

La langue anglaise au niveau de Tizi-Ouzou n'a certes qu'une entrée timide sur les enseignes en général, tout en la comparant aux autres langues en présence telles que l'arabe ou le français. Mais cette langue se trouve tout de même seule sur les **12** enseignes, soit (**9,8%**) sur la totalité d'enseignes monolingues recensée. C'est aussi un chiffre qui dépasse celui de l'arabe et du berbère où ces dernières apparaissent seules. Toutes les enseignes monolingues de l'anglais relèvent du secteur privé et plus précisément du commerce. Par ailleurs l'anglais est souvent accompagné d'une autre langue le français ou l'arabe.

Il faut signaler qu'en plus de ces différentes enseignes que nous avons recensées, nous avons aussi constaté la présence de quelques langues étrangères telles que (l'italien et le turc) nous en avons relevé (**2**) enseignes monolingues soit (**1,6%**) une (**1**) en **italien** et l'autre en **turc**.

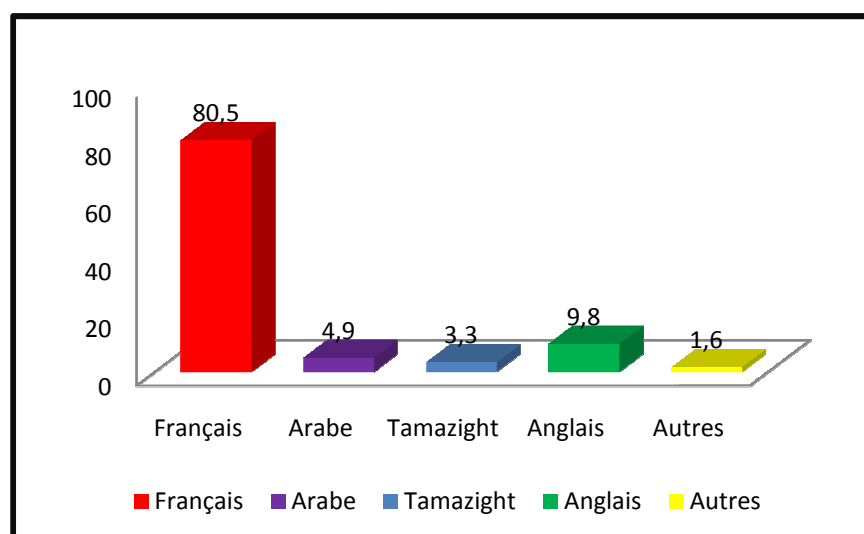
A présent voici le tableau récapitulatif de la répartition de ces langues

Tableau N°3 : la répartition des enseignes monolingues.

Sur 123 enseignes monolingues	français	arabe	tamazight	Anglais	Autres (italien ou turc)
Nombre	99	6	4	12	2
pourcentage	80,5%	4,9%	3,3%	9,8%	1,6%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du corpus d'enseignes.

Graphe N°2 : représentation graphique de la répartition des enseignes monolingues.



Source : conception personnelle.

1.1.2. Les enseignes bilingues

Les enseignes bilingues présentent une forte fréquence dans le paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou. Nous avons recensé sur la totalité de **256** enseignes (**85**) bilingues soit (**33,2%**).

Le bilinguisme des enseignes recueillies figure dans plusieurs langues. Nous avons recensé des couples tels que : français /arabe français /berbère français /anglais arabe /anglais.

Préalablement, il est à signaler que sur l'ensemble des enseignes bilingues relevées, il faut distinguer entre deux types d'enseignes bilingues.

Le premier type : ce sont celles qui comportent un même message. En d'autres termes, le bilinguisme dans ces enseignes est nettement exprimé. En effet, le message de l'enseigne exprimé dans une langue est traduit dans l'autre langue qui se trouve soit en face ou en dessous.

Le deuxième type : ce sont celles qui n'expriment pas un même message. **Exemples** :

-Bijouterie Melk Allah.

-Pharmacie el Amal.

-Restaurant Tafsut

Comme nous avons cité en haut, nous avons recueilli plusieurs couples de bilinguismes, dont les enseignes **français /arabe** sont majoritaires. Nous avons recensé (**57**), soit (**67,1%**) sur la totalité des enseignes bilingues. (**30**) relèvent des inscriptions étatiques entre (panneaux directionnels et édifices publics) ces dernières sont recensées essentiellement au centre-ville. Nous avons remarqué que dans ce couple, l'arabe est toujours placé en haut, le français en bas dessous. Ce qui traduit l'inégalité des statuts de ces langues. Quant aux(**27**) restantes, celles-ci appartiennent au secteur privé. Ensuite, vient le bilingue **français/tamazight** avec un taux de (**13**) enseignes, soit (**15,3%**), puis **français /anglais** (**11**), soit (**12,9%**) et enfin, **français et autres** (l'italien) nous avons relevé (**3**) enseignes, soit (**3,5%**), et une (**1**) enseigne du couple **arabe /anglais**, soit (**1,2%**) celle-ci est une enseigne d'un organisme international qui est écrite :



Il est à signaler que sur la totalité des enseignes bilingues recensées, aucune enseigne bilingue **arabe/berbère** n'a été recueillie.

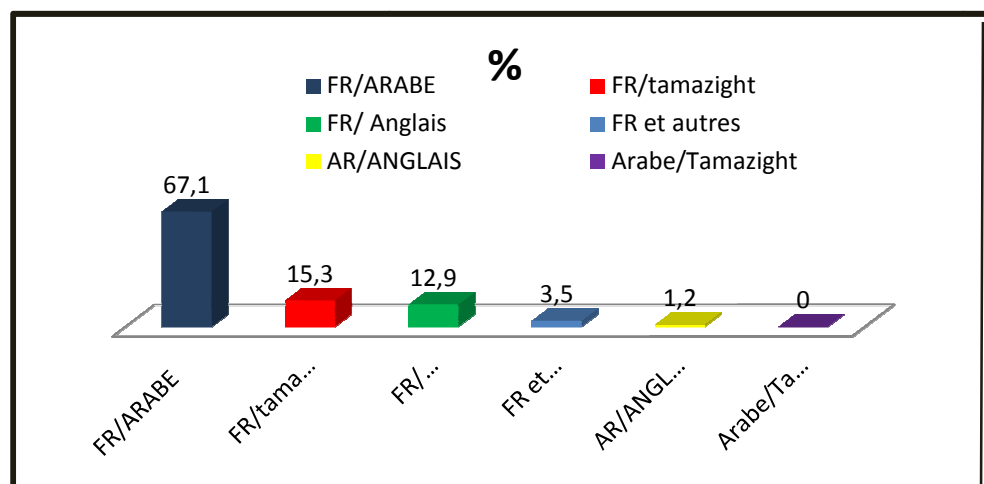
Voici le tableau récapitulatif de la répartition de ces enseignes

Tableau N°4 : La répartition des enseignes bilingues.

85 enseignes bilingues	Fr/Ar	Fr/Br	Fr/An	Fr/ It	En/Ar	Ar/Br
Nombre	57	13	11	3	1	0
pourcentage	67,1%	15,3%	12,9%	3,5%	1,2%	0

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du corpus d'enseignes.

Graphen°3 : représentation graphique de la répartition des enseignes bilingues.



Source : conception personnelle.

1.1.3. Les enseignes trilingues

C'est au centre-ville de Tizi-Ouzou que nous avons recensé la majorité des enseignes trilingues (arabe, berbère, français). Elles sont en nombre de **(42)**, soit **(16,4%)** sur les **256** enseignes relevées. **(40)** d'entres elles appartiennent au secteur étatique dont **((19)** Panneaux directionnels, **(2)** noms de deux rues, et **(19)** édifices publics) une **(1)** enseigne relève du

Nous avons constaté à partir de la description de l'ensemble d'enseignes relevées que la langue arabe est présente en majeure partie dans le secteur étatique et en particulier dans les panneaux directionnels ainsi que quelques établissements publics, sa présence est constatée aussi dans quelques magasins privés ; son utilisation est toujours alternée à la langue française, cela est conforme à la réglementation en vigueur, dont la loi portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe et en particulier les enseignes privées ou étatiques. Selon cette loi toutes les inscriptions privées ou étatiques doivent s'écrire en langue arabe seule, comme il peut avoir usage d'une langue étrangère. Voici l'article qui dicte ces mesures :

Art 20 « Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe. Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés »⁶

1.2. La classification des enseignes selon la disposition des langues

Après la description que nous venons de faire, nous avons jugé utile de classer quelques enseignes de notre corpus tout en s'intéressant à l'ordre dans lequel les langues apparaissent sur ces différentes enseignes. Pourquoi cette classification ? Cela, car notre travail porte en principe sur la lecture des différentes graphies par les locuteurs. Du coup, nous avons pensé que la disposition de ces langues sur une enseigne pourrait influencer sur le processus de la lecture.

Il est à signaler de prime à bord, que cette classification concernera que quelques types d'enseignes. En fait, elle ne concernera que le premier type que nous avons cité précédemment. C'est celui des enseignes où le bilinguisme ou le trilinguisme est nettement exprimé (celles qui comportent un même message) ce qui fait que toutes les enseignes unilingues sont exclues.

Les enseignes qui sont soumises à la classification sont : les enseignes bilingues : **Français/arabe, français/berbère arabe /anglais** et toutes les **enseignes trilingues**.

⁶ Article 20 de la loi N° 91-05 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe, journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire N° 3 du 16 Janvier 1991.

A présent, voici les résultats obtenus

1.2.1. Les enseignes bilingues

Les enseignes bilingues français/arabe

-Sur un total de cinquante sept (57) enseignes, nous avons relevé quarante neuf (49) enseignes comportant le même message. Trente 30 d'entre elles, l'arabe domine.

-Onze(11) enseignes, sur les quarante neuf(49) dont le français domine.

- Six(6) enseignes, dont les deux langues sont placées au même niveau



-Une(1) enseigne comporte deux messages. Ces derniers sont traduits dans les deux langues (arabe /français)

Dans le premier, c'est l'arabe qui domine. Dans le deuxième, les deux langues sont placées au même niveau. Voici l'exemple :



-Une(1) enseignes bilingues (français / arabe). Cette dernière est écrite dans deux panneaux. Chaque panneau comporte une langue ; et lorsque nous l'avons photographiée, les enseignes étaient placées sur deux façades du bâtiment et à distance. Ce qui signifié, qu'il est impossible de déterminer la disposition des langues sur l'enseigne.

-L'enseigne (arabe / anglais) : c'est l'anglais qui prédomine.

-L'enseigne (français/ tamazight), dont le français prédomine.

1.2.2. Les enseignes trilingues (arabe/tamazight/français)

Sur un total de quarante deux(42) enseignes

-Trente huit(38) enseignes, dont l'ordre est : Arabe

Tamazight

Français (voir les photos, 42, 43,44 dans annexes).

Cette composition traduit les statuts des langues selon la réglementation en vigueur : l'arabe langue nationale et officielle, le tamazight : langue nationale et le français : langue étrangère.

-Trois(3) enseignes, dont les langues sont placées au même niveau (**voir les photos, 45, 83, dans annexes**)

-Une(1) enseigne, dont l'ordre est : Arabe

Français

Tamazight

Au total, nous avons constaté que ;

A/**L'arabe** prédomine dans soixante-dix(**70**) enseignes.

B/**le français** prédomine dans douze**12** enseignes.

C/**le berbère** ne prédomine dans aucune enseigne.

Comme nous pouvons le constater, c'est la langue arabe qui se place en premier sur la majorité des enseignes bilingues et trilingues dans la ville de Tizi-Ouzou. Cette primauté à la langue arabe dans les enseignes correspond à la réglementation en vigueur, car selon l'article 2 du décret N°81-36 du 14 Mars 1981 relatif à l'arabisation de l'environnement, tous les panneaux et plaques de la signalisation routière, ou les plaques de localisation qui sont signalées dans plusieurs langues, la langue arabe doit être placée en haut. Voici l'article

Art 2 « Sont revêtus d'inscription en plusieurs langues :

-Les panneaux et les plaques de signalisation routière,

-Les panneaux et plaques de signalisation,

-Les panneaux et les plaques désignant les lieux dangereux ou interdits ou indiquant des matières dangereuses ou polluantes.

L'inscription en langue arabe est portée en haut et en gros caractère selon les normes en vigueur pour chacun des domaines concernés.»⁷

⁷ Article 2 du Décret N°81-36 du 14 Mars 1981 relatif à l'arabisation de l'environnement, journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire N°11 du 17 Mars 1981.

1.3. La classification des enseignes par graphies

Après avoir classé les enseignes de notre corpus par langues, nous nous intéresserons, à présent, sur la classification graphique de toutes les langues des enseignes recensées.

1.3.1. Les enseignes unigraphiques (monographiques)

Pour la classification des enseignes unigraphiques, nous avons constaté en premier lieu que ; toutes les enseignes monolingues de langue française en un nombre de quatre-vingt-dix-neuf (**99**) enseignes ,de monolingues de langue anglaise en nombre de douze (**12**) ,les **deux (2)** enseignes signalées dans les langues étrangères (italien ou turc) ainsi que les enseignes bilingues (français/anglais) en nombre de onze(**11**) ,français et autres langues étrangères qui sont en nombre de trois (**3**). En effet, toutes les langues de ces enseignes sont transcrites en **graphie latine**.

Nous avons donc, à classer les enseignes monolingues du (berbère) de (l'arabe), les enseignes bilingues :(français /arabe), (français/tamazight), (anglais/arabe) et toutes les enseignes trilingues.

-Sur les quatre(**4**) enseignes écrites en berbère seul, nous avons constaté que deux (**2**) d'entre elles, sont transcrites en **graphie latine**, une (**1**) enseigne transcrite en **graphie arabe**.

-Sur les treize (**13**) enseignes bilingues (français /tamazight), nous avons constaté que : onze (**11**) d'entre elles sont transcrites en **graphie latine** seule.

- Sur les cinquante sept(**57**) enseignes bilingues (français/arabe),six (**6**) d'entre elles, sont transcrites en **graphie latine** à elle seule. Le message de la langue arabe est transcrit en graphie latine.

-Sur les (**6**) enseignes particulières recensées, nous avons relevé trois (**3**) d'entre elles qui sont transcrites en **graphie latine** seule.

1.3.2. Les enseignes bigraphiques

-Sur les six(**6**) enseignes de langue arabe seule, nous avons relevé (1) enseigne transcrite en deux (**2**) graphies (**arabe +latine**).

-Sur les quatre(**4**) enseignes écrites en berbère seul, nous avons constaté qu'une (**1**) enseigne est transcrite en deux graphies (**latine+le tiffinagh**).

-Sur les treize(**13**) enseignes bilingues (français /tamazight), nous avons constaté que deux (**2**) d'entre elles sont transcrites en deux graphies (**latine+tiffinagh**).

-Sur les cinquante sept(57) enseignes bilingues (français/ arabe), quarante neuf(49) enseignes comportant le même message. Toutes sont signalées dans les deux langues et chaque langue est transcrite dans sa graphie (**arabe+latine**).

-**Huit(8)** enseignes (arabe/français) ne comportant pas le même message, nous avons constaté que, **deux (2)** d'entre elles sont transcrites dans deux graphies (**latine+arabe**) chaque message est signalé dans sa langue et transcrit dans sa graphie. Voici quelques exemples :



-L'enseigne bilingue (**anglais/arabe**) est transcrite dans **deux** graphies (**latine+arabe**).

-Sur les quarante deux (42) enseignes trilingues (arabe, tamazight, français) recensées, nous avons constaté que **sept (7)** d'entre elles sont transcrites, en **deux (2)** graphies (**arabe + latine**) le message de la langue berbère est transcrit, en alphabet latin.

-Sur les six (6) enseignes particulières recensées trois (3) d'entre elles sont transcrites en deux graphies (**latine+arabe**).Les message des ces deux enseignes sont soumis à une **translittération**. Voici les deux exemples :



1.3.3. Les enseignes trigraphiques

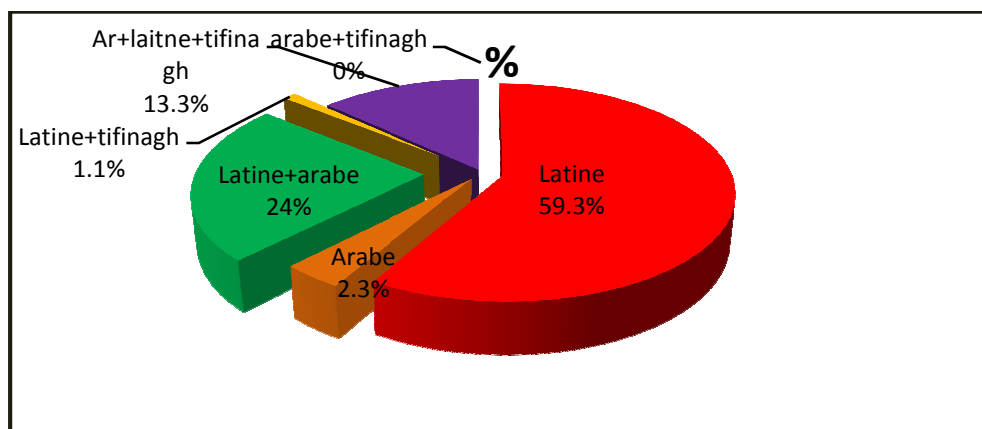
Sur quarante deux(42) enseignes trilingues recensées, trente cinq(35) enseignes sont signalées dans les trois langues (AR+BR+FR) chaque langue est transcrite dans sa graphie.

Voici le tableau récapitulatif de la répartition de ces langues par graphies :

Tableau N°5 : La répartition graphique des langues des enseignes relevées.

Sur 256 enseignes	Enseignes uni graphiques			Enseignes bigraphiques			Enseignes tri graphiques
	Latine	arabe	tifinagh	Latine+arabe	Latine+tifinagh	Arabe+tifinagh	
Les graphies							Arabe+latine+tifinagh
Nombre	156	6	0	63	3	0	35
pourcentage	59.3%	2.3%	0%	24.0%	1.1%	0.0%	13.3%

Graph 4 : représentation graphique de la répartition graphique des enseignes.



2. Présentation des données du questionnaire

Nous allons présenter les données du questionnaire sous forme de tableaux ainsi que leurs représentations graphiques que nous commenterons par la suite.

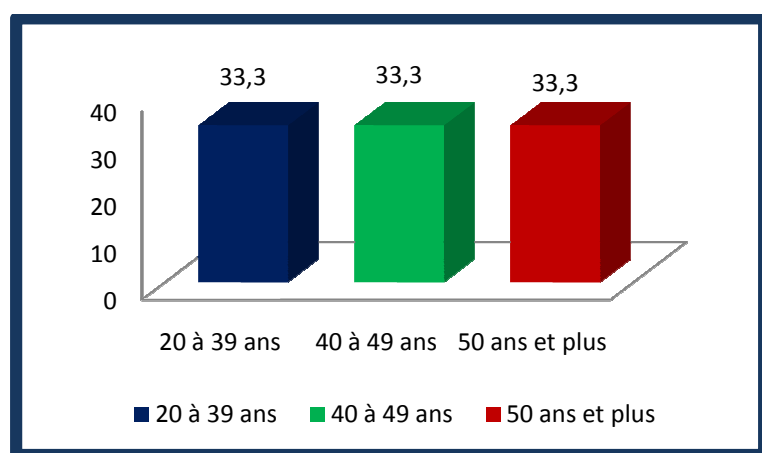
2.1. Présentation des données personnelles

Tableau N° 1 : distribution des effectifs selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
20 à 39 ans	20	33.3%	20	100%	/	/	/	/
40 à 49 ans	20	33.3%	/	/	20	100	/	/
50 ans et plus	20	33.3%	/	/	/	/	20	100%
Total	60	100%	20	100%	20	100%	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°1 :représentation graphique des données selon la tranche d'âge.



Source : conception personnelle.

Commentaire

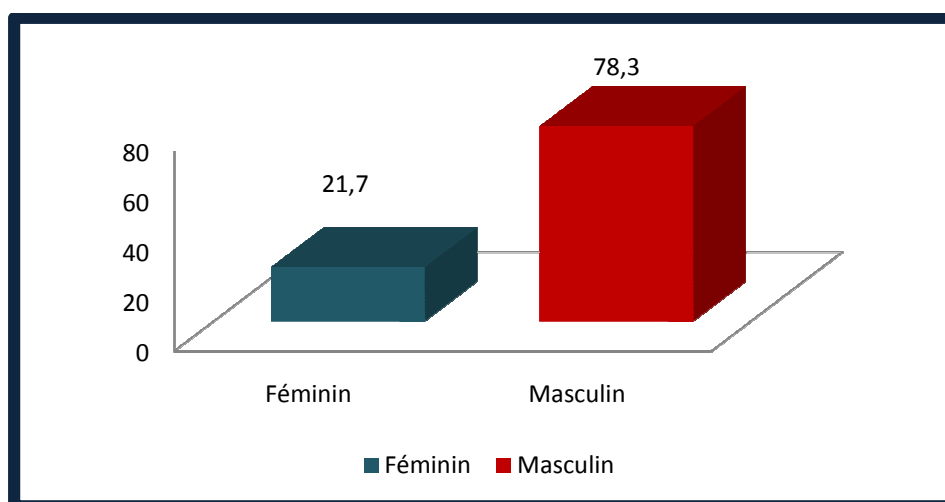
La distribution des effectifs s'est effectuée sur la base d'un sondage réalisé auprès de 60 personnes, tout en se basant sur les tranches d'âge qui sont : la première tranche : de 20-39 ans, la deuxième tranche : de 40-49 ans et en fin la troisième tranche de 50 ans et plus. Le nombre de locuteurs interrogés est équilibré. C'est à dire 20 par tranche ce qui représente un taux de 33,3% pour chaque tranche d'âge.

Tableau N° 2 : distribution des effectifs selon la variable sexe

La variable sexe	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Féminin	13	21,7%	5	25,0%	2	10,0%	6	30,0%
Masculin	47	78,3%	15	75,5%	18	90,0%	14	70,0%
Total	60	100,0%	20	100,0%	20	100,0%	20	100,0%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graphe N°2 :représentation graphique des données selon la variable sexe.



Source : conception personnelle.

Commentaire

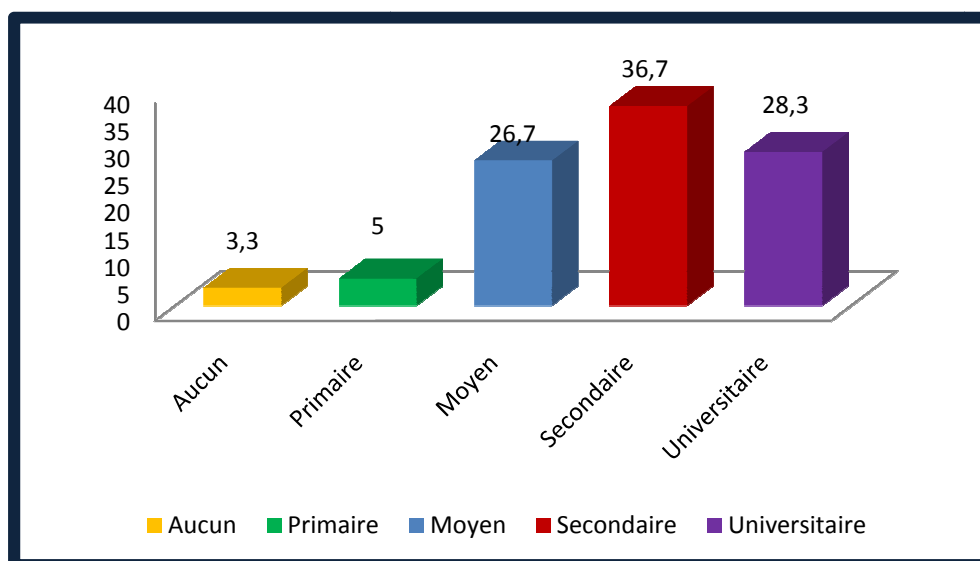
Nous constatons d'après ce graphe que le nombre de locuteurs appartenant au sexe masculin est plus élevé et représente un taux de 78,3% que celui des locuteurs appartenant au sexe féminin qui ne représente qu'un taux de 21,7%.

Tableau N° 3 : Niveau d’instruction

Niveau d’instruction	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.	%	N	%	N	%	N	%
aucun	2	3,3%	0	/	/	/	2	10,0%
primaire	3	5,0%	0	/	1	5,0%	2	10,0%
moyen	16	26,7%	6	30,0%	5	25,0%	5	25,0%
secondaire	22	36,7%	4	20,0%	10	50,0%	8	40,0%
universitaire	17	28,3%	10	50,0%	4	20,0%	3	15,0%
total	60	100,0%	20	100%	20	100,0%	20	100,0%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°3 :représentation graphique du niveau d’instruction.



Source : conception personnelle.

Commentaire

D’après ce graphe nous remarquons que les locuteurs ayant un niveau d’instruction secondaire représentent un taux de 36,7%. Suivi de la classe ayant un niveau universitaire avec un taux de 28,3% puis en troisième place viennent ceux du niveau moyen qui représentent un

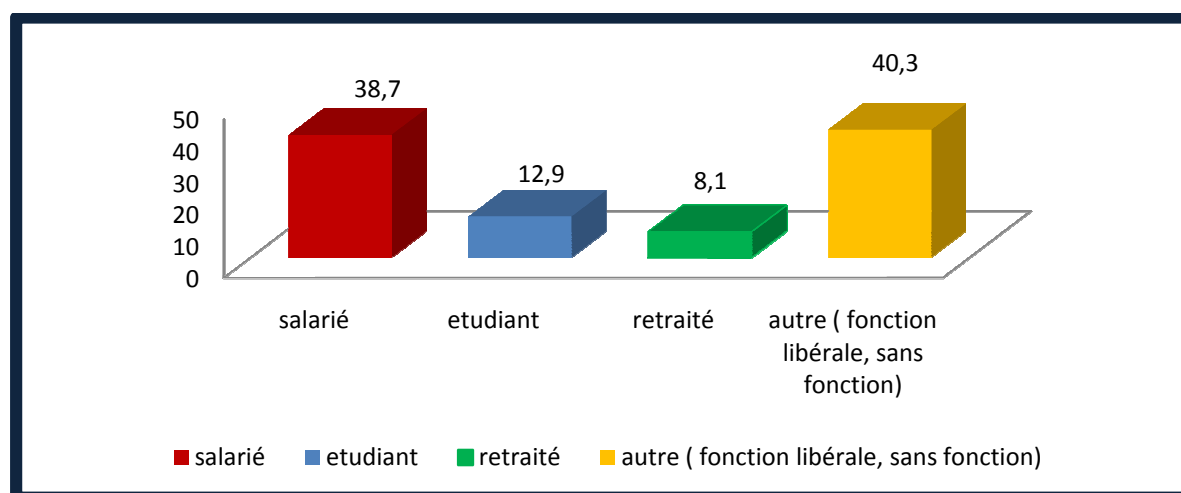
taux de 26,7%, alors que ceux du niveau primaire ne représentent qu'un taux de 5%. Et en fin, la classe des illettrés (qui n'ont aucun niveau d'instruction) avec un taux qui représente 3,3%.

Tableau N° 4 : la profession.

Profession	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	P	N	%	N	%	N	%
salarié	24	38,7%	3	14,3%	11	52,4%	10	50,0%
Étudiant(e)	8	12,9%	7	33,3%	1	4,8%	/	/
Retraité(e)	5	8,1%	/	/	/	/	5	25,0%
Autres (fonction libérale, sans profession, etc.)	25	40,3%	11	52,4%	9	42,9%	5	25,0%
total	62	100,0%	21	100%	21	100%	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°4 : représentation graphique du statut socioprofessionnel.



Source : conception personnelle.

Commentaire

D'après ce graphique, nous constatons que sur l'ensemble de locuteurs interrogés, ceux qui relèvent « d'autre cas » (fonction libérale, sans fonction, etc.) sont en tête et représentent un taux de 40,3% suivi des salariés avec un taux de 38,7%, ensuite les étudiants avec 12,9% et en fin les retraités avec un taux de 8,1%.

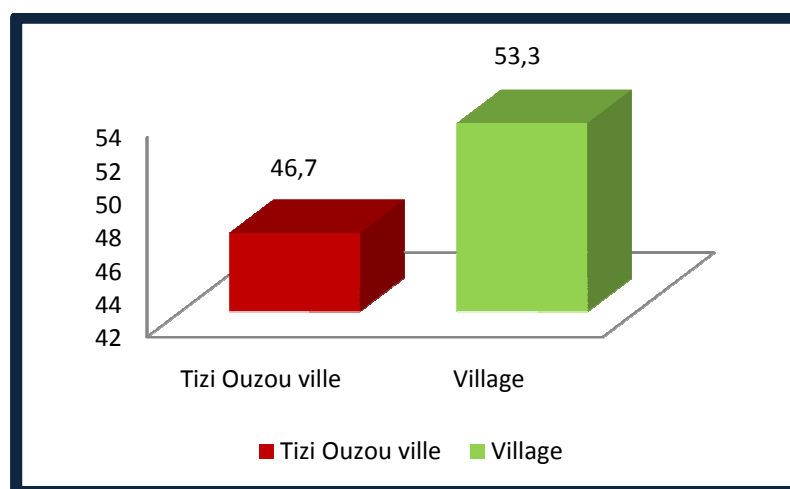
N.B : il est à signaler que deux(2) enquêtés en plus de leurs statut d'étudiants, déclarent exercer une fonction libérale (commerçants).

Tableau N°5 : Lieu de résidence

Lieu de résidence	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	N. participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
ville	28	46,7%	06	30,0%	8	40,0%	14	70,0%
village	32	53,3%	14	70,0%	12	60,0%	6	30,0%
total	60	100,0%	20	100,0%	20	100,0%	20	100,0%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°5 : représentation graphique du lieu de résidence.



Source : conception personnelle.

Commentaire

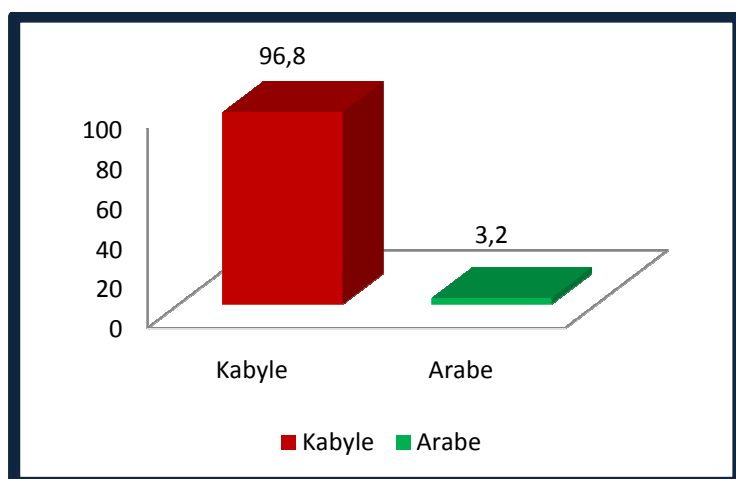
Nous remarquons qu'à travers ce graphique que les taux des deux lieux de résidence de l'ensemble des locuteurs interrogés sont presque équilibrés. Ceux qui habitent dans les villages représentent un taux de 53,3% suivi de ceux qui habitent dans la ville de Tizi-Ouzou avec un taux de 46,7%.

Tableau N°6 : la langue maternelle

Langue maternelle	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Kabyle	60	96.8%	20	100%	20	100%	20	90.9%
Arabe	2	3.2%	/	/	/	/	2	9.1%
Français	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	62 sur 60	100%	20	100%	20	100%	22	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°6 :représentation graphique de la langue maternelle.



Source : conception personnelle.

Commentaire

A partir de ce graphe, nous constatons que presque la totalité des locuteurs interrogés ont pour langue maternelle le kabyle avec un taux qui représente 96,8% .Il faut signaler que 2 des locuteurs interrogés ont en plus de la langue kabyle, l’arabe comme langue maternelle avec un taux de 3,2%.

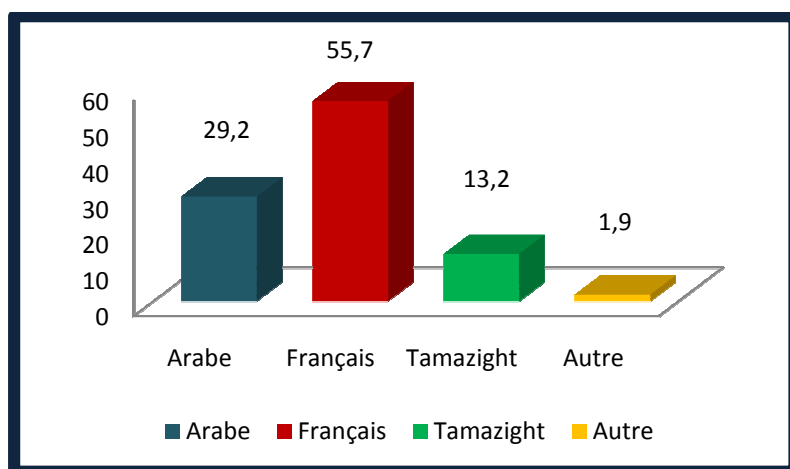
2.2. Les pratiques linguistiques

Tableau N°7 : dans quelle(S) langue(S) lisez-vous ?

Langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Arabe	31	29.2%	12	33.3%	12	31.6%	7	21.9%
Français	59	55.7%	19	52.8%	20	52.6%	20	62.5%
Tamazight	14	13.2%	4	11.1%	5	13.2%	5	15.6%
Autres	2	1.9%	1	2.8%	1	2.6%	0	0%
Total	106/60	100%	36/20	100%	38/20	100%	32/20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes par les données du questionnaire.

Graph N°7 :représentation graphique de la langue de la lecture.



Source : conception personnelle.

Commentaire

La lecture de ce graphe nous laisse constater que la majorité des enquêtés lisent en langue française 55,7 % suivi de ceux qui lisent en arabe avec 29,2 %, ensuite ceux qui lisent en tamazight avec une fréquence moins forte soit 13,2 % et en fin ceux qui lisent dans d'autres langues (l'anglais et le turc plus précisément) représentent un taux de 1,9 %.

N.B : il est à signaler que **46 sur 60** enquêtés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

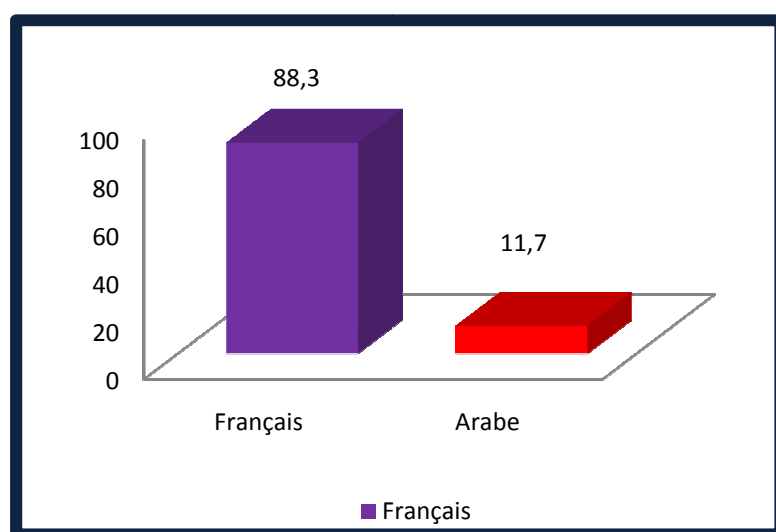
Question N° 8 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée par les enquêtés.

Tableau°8-1 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée première position

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N. participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
Français	53	88,3 %	17	85,0 %	18	90,0 %	18	90,0 %
arabe	7	11,7 %	3	15,0 %	2	10,0 %	2	10,0 %
total	60	100,0 %	20	100,0 %	20	100,0 %	20	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes par les données du questionnaire.

Graphe N°8-1 : représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues(première position).



Source : conception personnelle.

Commentaire

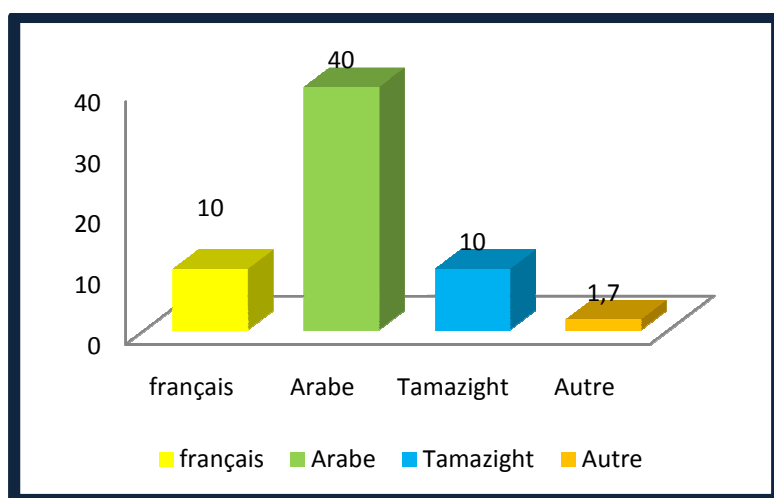
Nous remarquons qu'à travers ce graphe, que les enquêtés qui classent le français en première position représentent une fréquence relative très forte avec un taux de 88,3 %, alors que ceux qui classent l'arabe en première position ne représentent que 11,7 %. Et pour ce qui est de tamazight cette dernière n'est classée par aucun enquêté en première position.

Tableau°8-2 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée(deuxième position) :

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	Pourcentage	N	%	N	%	N	%
français	6	10,0 %	2	10,0 %	2	10,0 %	2	10,0 %
arabe	24	40,0 %	9	45,0 %	9	45,0 %	6	30,0 %
tamazight	6	10,0 %	3	15,0 %	2	10,0 %	1	5,0 %
autre	1	1,7 %	/	/	1	5,0 %	/	/
Autres classifications	23	38,3 %	6	30,0 %	6	30,0 %	11	55,0 %
total	60	100%	20	100 %	20	100 %	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes par les données du questionnaire.

Graphe N°8-2 :représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues(deuxième position).



Source : conception personnelle.

Commentaire

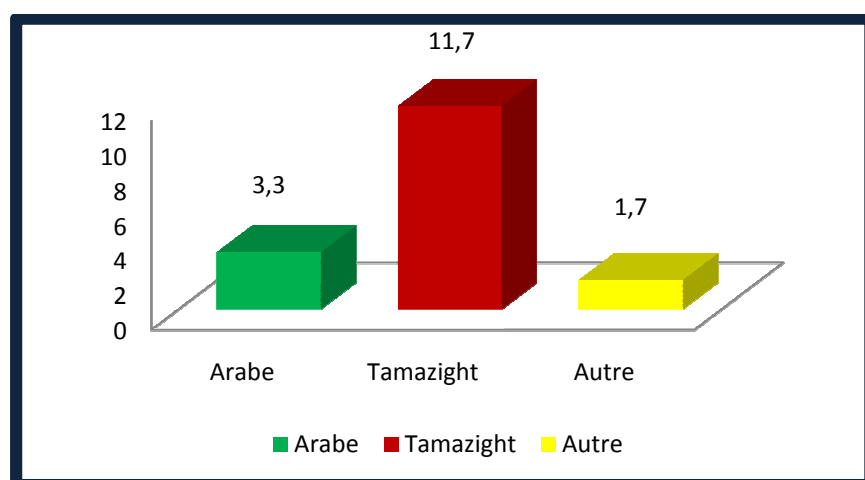
Nous constatons à partir de ce graphe que la fréquence relative des enquêtés qui classent la langue arabe en deuxième position est très forte en l'emportant avec 40 %, quant aux deux langues (français et tamazight) sont classées en deuxième position par un nombre d'enquêtés équilibré soit 10 % pour chaque langue. Et enfin autre (anglais) est classé par un enquêté en deuxième position avec 1,7 %.

Tableau°8-3 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée(troisième position)

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
Arabe	2	3,3 %	1	5,0 %	1	5,0 %	/	/
Tamazight	7	11,7 %	1	5,0 %	3	15,0 %	4	20,0 %
Autre	1	1,7 %	/	/	/	/	/	/
Autres classifications	50	83,3 %	18	90,0 %	16	80,0 %	16	80,0 %
Total	60	100 %	20	100 %	20	100 %	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes par les données du questionnaire.

Graphe N°8-3 : représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues (troisièmes positions).



Source : conception personnelle.

Commentaire

La lecture de ce graphe nous laisse remarquer qu'en premier lieu, **la langue française** n'est pas classée par les enquêtés en troisième position. Nous constatons aussi que 11,7 % des enquêtés classent le tamazight en troisième position, ensuite l'arabe avec 3,3 %, et en fin un enquêté classe autre (turc) en troisième position avec un taux de 1,7 %.

En somme, le français soit la première langue de la lecture, puisqu'elle détient la première position, suivi de l'arabe comme langue de la lecture et en fin, le tmazight et d'autres langues étrangères (turc et anglais) qui détiennent la dernière position.

QUESTION N° 9 : l'utilisation des langues selon les milieux

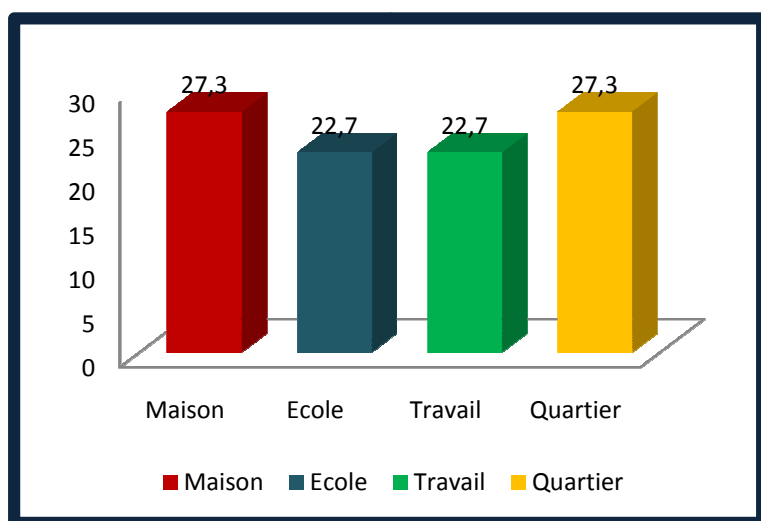
Tableau N°9-1 : Le milieu d'utilisation du kabyle

Espace d'utilisation	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
maison	59	27,3 %	20	27,0 %	20	25,6 %	19	29,7 %
école	49	22,7 %	19	25,7 %	18	23,1 %	12	18,8 %
travail	49	22,7 %	15	20,3 %	20	25,6 %	14	21,9 %
quartier	59	27,3 %	20	27,0 %	20	25,6 %	19	29,7 %
total	216/60	100%	74/20	100 %	78/20	100 %	64/20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que presque la totalité des enquêtés a fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Graphe N°9-1 :représentation graphique du milieu de l'utilisation du kabyle.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous remarquons d'après ce graphe que les espaces où la langue kabyle est plus utilisée sont la maison et le quartier avec une fréquence qui représente 27,3 % de locuteurs pour chaque espace, suivi des deux autres, l'école et le travail avec une fréquence égale et qui représente un taux de 22,7 % de locuteurs.

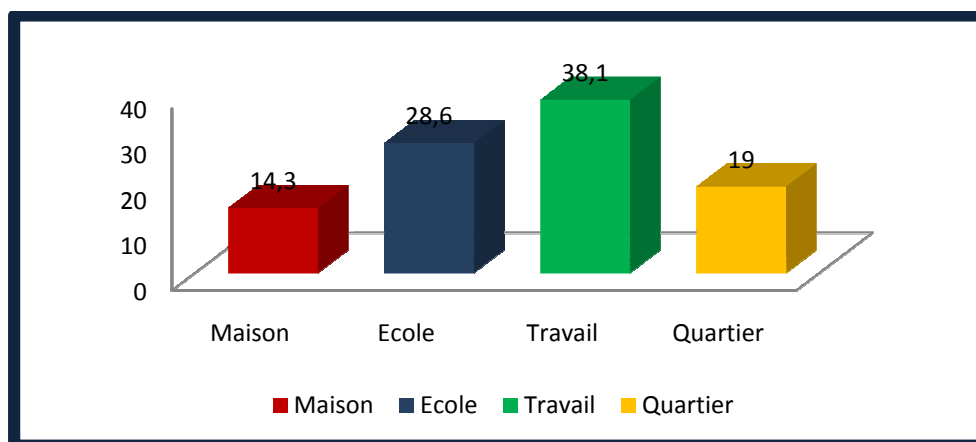
En sommes, les enquêtés font recours à la langue kabyle que ce soit dans les relations amicales (maison, quartier) ou dans les relations professionnelles (école, travail).

Tableau N°9-2:Le milieu d'utilisation du Zdimoh.

Espace d'utilisation	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
maison	3	14,3 %	2	25,0 %	/	/	1	16,7 %
école	6	28,6 %	3	37,5 %	2	28,6 %	1	16,7 %
travail	8	38,1 %	2	25,0 %	5	71,4 %	1	16,7 %
quartier	4	19,0 %	1	12,5 %	/	/	3	50,0 %
total	21/60	100 %	8/20	100 %	7/20	100%	6/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graphe N°9-2 : représentation graphique du milieu de l'utilisation du zdimoh



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous constatons d'après ce graphe que le milieu où le zdimoh est plus utilisé c'est au travail. Sur l'ensemble des locuteurs qui affirment pratiquer le zdimoh soit 21 locuteurs, 8/21 qui représente un taux de 38,1 % des enquêtés, suivi de ceux qui l'utilisent à l'école avec 28,6 % des personnes interrogées. En troisième position viennent avec 19 % les locuteurs qui l'utilisent au quartier. Enfin c'est à la maison où ce dialecte est moins utilisé avec un taux de 14,3 %.

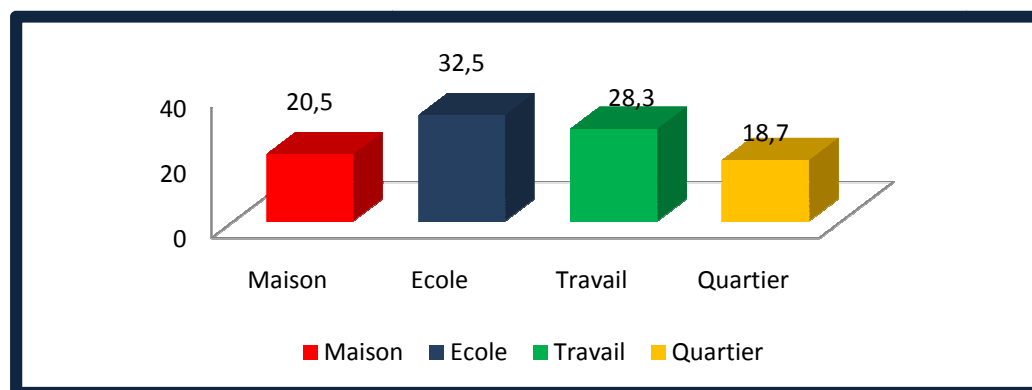
Tableau N9-3: Le milieu d'utilisation de la langue française.

Espace d'utilisation	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
maison	34	20,5 %	8	17,0 %	9	17,3 %	17	25,4 %
école	54	32,5 %	18	38,3 %	17	32,7 %	19	28,4 %
travail	47	28,3 %	13	27,7 %	16	30,8 %	18	26,9 %
quartier	31	18,7 %	8	17,0 %	10	19,2 %	13	19,4 %
total	166/60	100 %	47/20	100%	52/20	100%	67/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que la plupart des enquêtés a fait des choix multiples vus les taux de réponses obtenus.

Graphe N°9-3 : représentation graphique du milieu de l'utilisation de langue française.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous remarquons qu'à travers ce graphe que la langue française est utilisée par les enquêtés en majeure partie à l'école avec un taux de 32,5 %, suivi de 28,3 % d'enquêtés qui l'utilisent au travail et de 20,5 % qui l'utilisent à la maison. Et enfin la fréquence au quartier représente 18,7 %.

Nous pouvons faire comme remarque que le français est utilisé dans tous les milieux officiels et institutionnels (école, travail) ainsi que dans les milieux non officiels et non institutionnels (maison, quartier), le français est donc toujours présent dans les pratiques langagières de ces locuteurs.

Tableau N9-4: Le milieu d'utilisation de la langue arabe

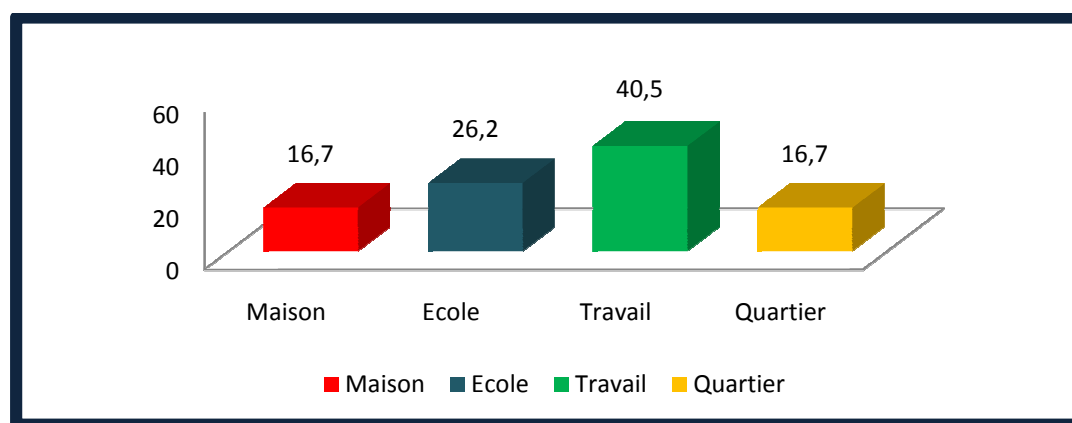
Espace d'utilisation	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
maison	14	16,7 %	1	6,7 %	3	11,5 %	10	23,3 %
école	22	26,2 %	6	40,0 %	6	23,1 %	10	23,3 %
travail	34	40,5 %	7	46,7 %	13	50,0 %	14	32,6 %

quartier	14	16,7 %	1	6,7 %	4	15,4 %	9	20,9 %
total	84/60	100 %	15/20	100 %	26/10	100%	43/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que **24 sur 60** des enquêtés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Graphe N°9-4 : représentation graphique du milieu de l'utilisation de langue arabe.



Source : conception personnelle.

Commentaire

D'après ce graphe, nous constatons que le milieu où l'arabe est plus utilisée c'est au travail avec une fréquence qui représente 40,5 % des enquêtés, suivi de 26,2 % de ceux qui l'utilisent à l'école, ensuite le reste des locuteurs qui utilisent cette langue dans les espaces restants qui sont la maison et le quartier leur fréquence est équilibrée et représente un taux de 16,7 % pour chaque espace.

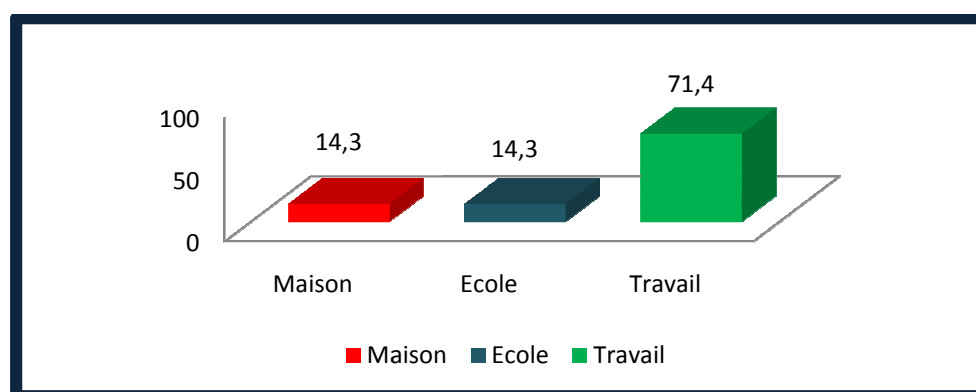
En somme, l'arabe est utilisé dans les milieux professionnels et officiels et moins utilisé dans les milieux non-officiels.

TableauN9-5:Le milieu d'utilisation des langues étrangères.

Espace d'utilisation	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
maison	1	14,3 %	/	/	1	20 %		
école	1	14,3 %	/	/	1	20 %		
travail	5	71,4 %	2	100 %	3	60 %		
quartier	/	/	/	/	/	/		
total	7/60	100 %	2/20	100 %	5/20	100 %		

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graphe N°9-5 :représentation graphique du milieu de l'utilisation des langues étrangères.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Comme nous pouvons le constater via le graphe, certains enquêtés font recours aux autres langues étrangères autres que (le français, l'arabe et le kabyle) dans leurs pratiques langagières. Ces langues sont plus précisément, l'anglais et le turc et cela d'après nos informateurs.

Donc d'après ce graphe, nous constatons que le milieu où sont utilisées le plus ces langues est bien au travail. Sur la totalité des enquêtes soit 7 seulement affirment utiliser des langues étrangères, 5 d'entre eux soit la fréquence qui représente 71,4 % affirment utiliser

l'anglais ainsi que le turc dans ce milieu(travail). Alors qu'un autre enquêté affirme lui aussi utiliser l'anglais en plus des langues citées auparavant à l'école avec un taux de 14,3 %. Et enfin un autre affirme l'utilisation de cette langue même à la maison avec un taux de 14,3 %.

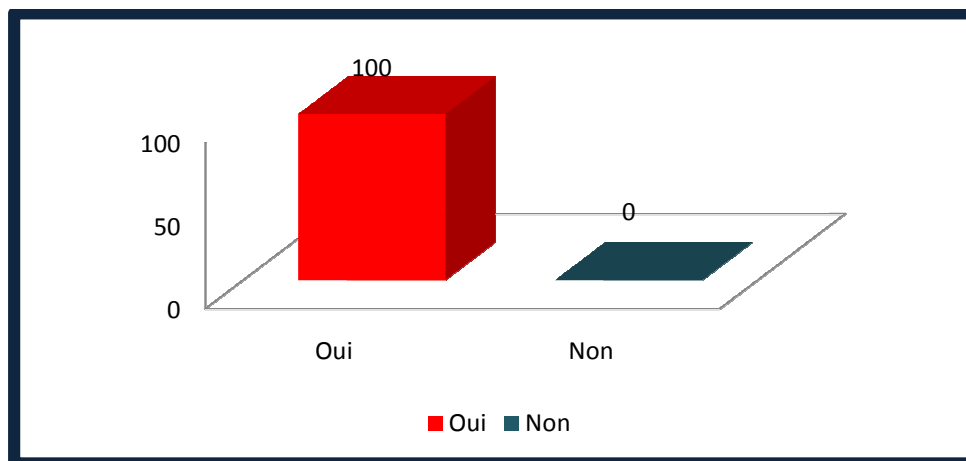
2.3. Questions sur l'environnement graphique

Tableau N°10 : la lecture des enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou : Oui/non

	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Oui	60	100 %	20	100 %	20	100 %	20	100 %
Non	0	0 %	/	/	/	/	/	/
Total	60	100 %	20	100 %	20	100 %	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graphe N°10 : représentation graphique de la distribution d'effectifs selon la lecture des enseignes en circulant en ville.



Source : conception personnelle.

Commentaire

D'après ce graphe, nous constatons que la totalité des enquêtés c'est-à-dire 100 % confirme lire les enseignes en circulant dans la ville de Tizi-Ouzou

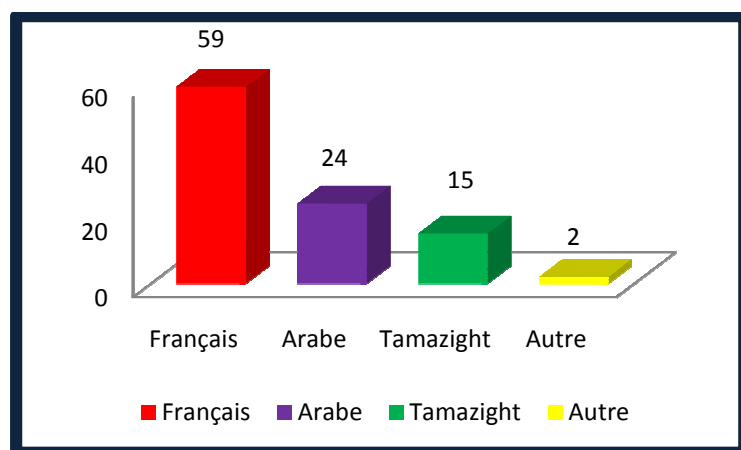
Tableau N° 11 : la langue des enseignes de la ville de Tizi-Ouzou

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	pourcentage	N	%	N	%	N	%
Français	59	59,0 %	19	73,1 %	20	54,1 %	20	54,1 %
Arabe	24	24,0 %	4	15,4 %	10	27,0 %	10	27,0 %
Tamazight	15	15,0 %	2	7,7 %	7	18,9 %	6	16,2 %
Autre	2	2,0 %	1	3,8 %	/	/	1	2,7 %
Total	100/60	100%	26/20	100 %	37/20	100%	37/20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que **40 sur 60** des enquêtés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Graphé°11 : représentation graphique de la langue des enseignes de la ville de Tizi-Ouzou.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Cette question porte sur la (les) langue (s) dans la (les) quelle (s) est (sont) écrite (s) les enseignes privées (commerciales) et les enseignes étatiques dans la ville de Tizi-Ouzou selon les enquêtés. Autrement dit quelles sont les langues que les enquêtés observent sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou ?

Ce graphe nous montre la majorité des enquêtes confirme que les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou sont écrites en français avec un taux de 59 %, tandis que 24 % d'entre eux déclarent voir la langue arabe sur les enseignes, suivi de 15 % seulement des personnes interrogées qui confirment la présence du berbère sur les panneaux à Tizi-Ouzou, et enfin 2 % des enquêtes confirment la présence d'autres langues étrangères telles que (l'anglais, l'italien).

En sommes, le français est plus repérable par les enquêtes sur toutes les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou.

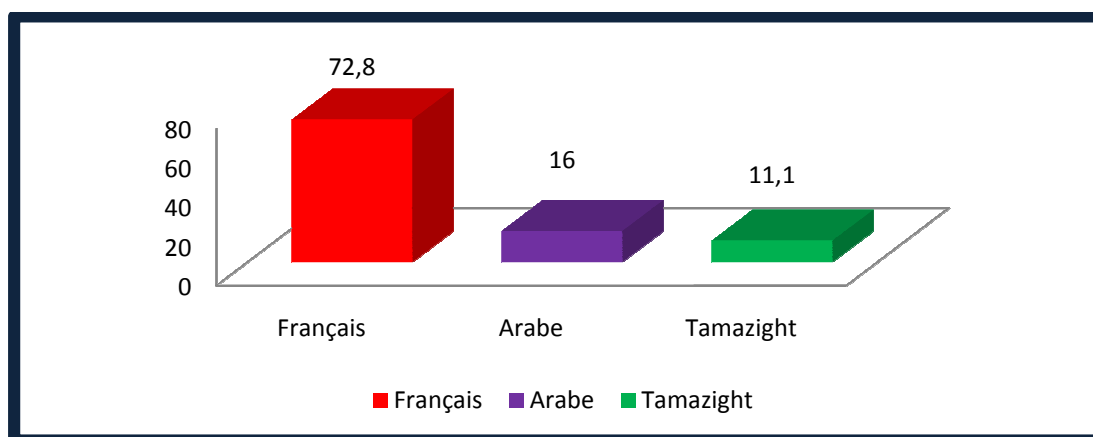
Tableau N° 12 : dans quelle (s) langue (s) lisez-vous une enseigne écrite en trois langues : arabe, français, tamazight ?

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
français	59	72,8 %	19	67,9 %	20	83,3 %	20	69,0 %
arabe	13	16,0 %	6	21,4 %	3	12,5 %	4	13,8 %
tamazight	9	11,1 %	3	10,7 %	1	4,2 %	5	17,2 %
total	81/60	100%	28/20	100 %	24/20	100 %	29/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que **21 sur 60** des enquêtés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Graphe°12 :représentation graphique de la langue de la lecture d' enseigne trilingue.



Source : conception personnelle.

Commentaire

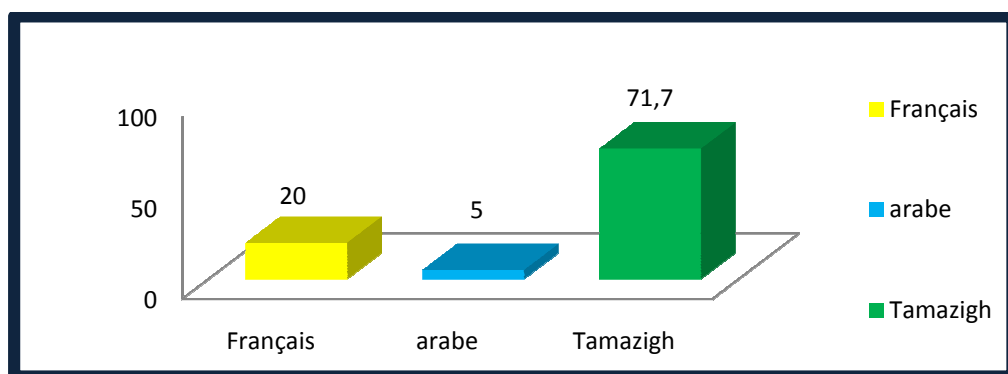
La lecture de ce graphe nous renseigne que, la majorité des enquêtes lit l'enseigne trilingue en langue française avec une fréquence qui représente un taux de 72,8% des personnes interrogées contre 16% seulement des enquêtés qui déclarent lire l'enseigne trilingue en arabe alors qu'une minorité confirme lire l'enseigne en tamazight, une fréquence qui représente un taux de 11,1 %.

Tableau.bis.12 : dans quelle (s) langue (s) préféreriez-vous lire l'enseigne ?

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
français	12	20,0 %	5	25,0 %	2	10,0 %	5	25,0 %
arabe	3	5,0 %	3	15,0 %	/	/	/	/
tamazight	43	71,7 %	12	60,0 %	18	90,0 %	13	65,0 %
Pas de préférence	2	3,3 %	/	/	/	/	2	10,0 %
total	60	100%	20	100 %	20	100%	20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graphe°12 :représentation graphique de la préférence linguistique.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Contrairement aux données de la question précédente, où le français l’emporte sur les autres langues dans les choix pour la lecture de l’enseigne trilingue. Le graphe présent nous laisse constater que la langue berbère présente une fréquence très élevée soit 71,7 % des enquêtés qui déclarent avoir de la préférence pour le tamazight comme langue la lecture de la même enseigne, contre 20 % seulement de l’ensemble des interrogés confirment avoir de la préférence pour le français comme langue de la lecture de l’enseigne. En suite, l’arabe vient en troisième position avec une fréquence très faible, soit 5 % seulement des enquêtes qui déclarent avoir de la préférence pour cette dernière.

Il est à signaler que deux(2) des enquêtés déclarent ne pas avoir de préférence pour aucune langue.

Remarque

Les données de cette question nous révèlent une réalité tout autre. En effet, les interrogés lisent en français l’enseigne, mais ils ont une préférence pour le berbère. Ceci dit qu’ il y’a une contradiction entre langues de lecture et la préférence linguistique.

QUESTION N° 13 : la lecture selon la disposition des langues sur l’enseigne

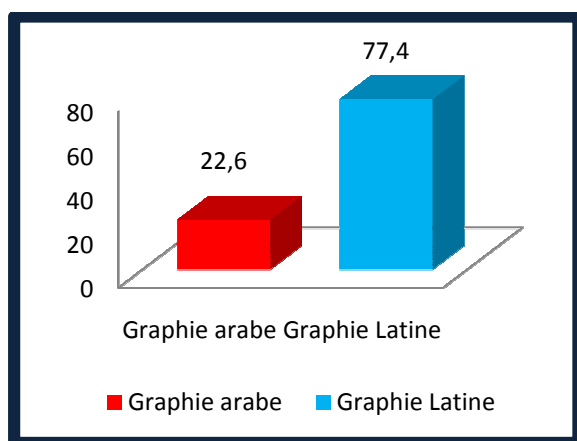
1/L’enseigne trilingue : arabe/français/Tamazight

Tableau N°13-1 : la lecture de l'enseigne trilingue, photo A

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N.P	%	N	%	N	%	N	%
arabe	14	22,6 %	8	40,0 %	3	14,3 %	3	14,3 %
français	48	77,4 %	12	60,0 %	18	85,7 %	18	85,7 %
tamazight	0	0 %	/	/	/	/	/	/
total	62	100%	100	100 %	21	100,0 %	21	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo A



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous remarquons d'après ce graphe, que presque la totalité des enquêtés a opté en premier pour le français pour la lecture de cette enseigne avec un taux de 77,4 % des interrogés, puis viennent ceux qui ont opté en premier pour l'arabe avec un taux de 22,6 % des enquêtés. Pour ce qui est du berbère, ce dernier n'a été lu par aucun enquêté.

N.B : il est à signaler que deux(2) enquêtés ont lu le français ainsi que l'arabe à la fois.

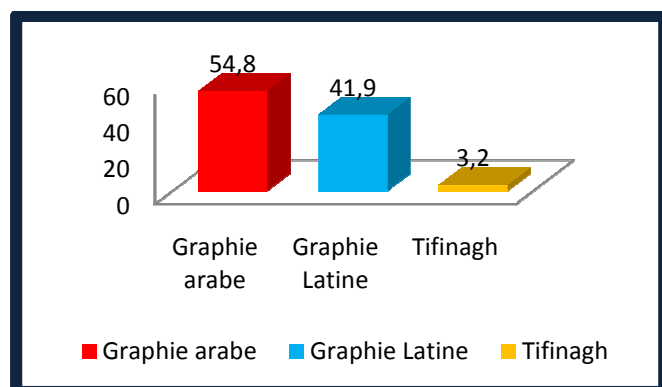
En somme, la disposition de la langue française sur l'enseigne n'empêche pas les lecteurs de la lire.

Tableau N°13-2 :la lecture de l’enseigne trilingue, photo B

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	Nombre de participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
arabe	34	54,8 %	13	65,0 %	13	59,1 %	8	40,0 %
français	26	41,9 %	7	35,0 %	7	31,8 %	12	60,0 %
tamazight	2	3,2 %	/	/	2	9,1 %	/	/
total	62/60	100,0 %	20	100,0 %	22	100,0 %	20	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire

Photo B :



Source : conception personnelle.

Commentaire

Ce graphe nous montre que la majorité des enquêtés a lu cette enseigne en arabe avec un taux de 54,8 %. Une fréquence qui n’est pas loin de celle des enquêtés qui ont lu en français avec 41,9 %. Suivi en dernier de ceux qui ont lu en tamazight d’une fréquence moins forte de 3,2 %.

N.B : il est à signaler que deux(2) enquêtés nous ont lu le français ainsi que l’arabe à la fois.

La position de l'arabe comme nous le voyons sur l'enseigne confirme le taux des enquêtés qui opte pour cette langue.

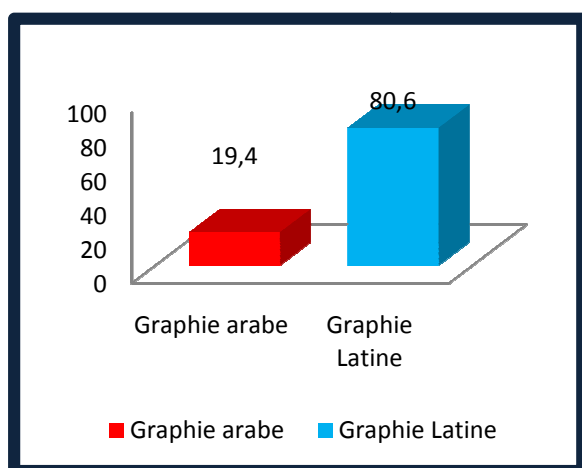
En sommes, le la lecture de l'arabe est un choix imposé, vu sa position sur l'enseigne.

Tableau N°13-3 :la lecture de l'enseigne trilingue, photo C

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	Nombre de participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
arabe	12	19,4 %	5	25%	3	14,3 %	4	19 %
français	50	80,6 %	15	75%	18	85,7 %	17	81%
tamazight	0	0 %	/	/	/			
total	62/60	100%	20	100 %	21/20	100 %	21/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo C :



Source : conception personnelle.

Commentaire

D'après ce graphe, nous remarquons que malgré la disposition des langues comme nous le voyons sur l'enseigne, le français l'emporte sur les autres langues soit 80,6% des personnes interrogées, contre 19,4 % des interrogés qui ont lu l'arabe. Pour ce qui est de tamazight, en effet, aucun enquêté n'avait opté pour cette dernière.

N.B : Il est à signaler que deux(2) enquêtés ont lu l'arabe et le français à la fois.

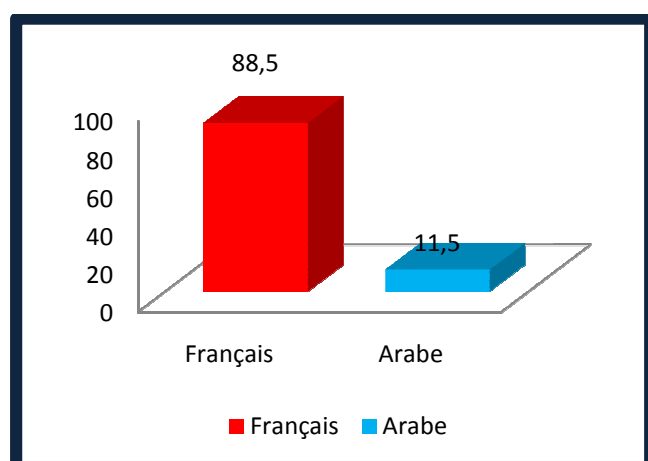
L'enseigne bilingue arabe/français

Tableau N°13-4 : la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo A

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	Nombre de participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
français	54	88,5 %	16	80,0 %	19	95,0 %	19	90,5 %
arabe	7	11,5 %	4	20,0 %	1	5,0 %	2	9,5 %
total	61	100,0 %	20	100 %	20	100,0 %	21	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo A :



Source : conception personnelle.

Commentaire

La lecture de ce graphe nous renseigne que presque la totalité des enquêtes a lu cette enseigne en français, soit 88,5 % contre 11,5 % qui ont opté pour l'arabe.

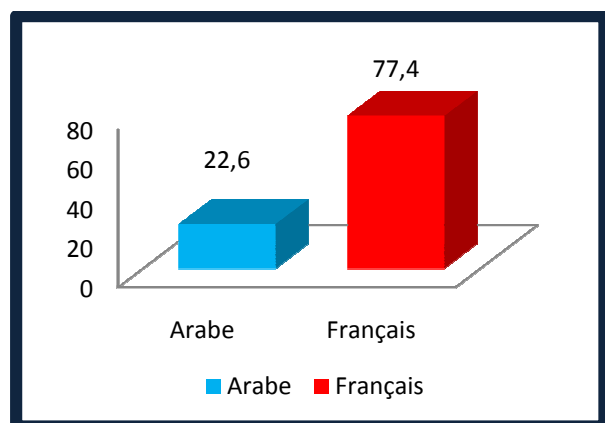
N.B : il est à signaler qu'un(1) enquêté a lu les deux langues à la fois.

Tableau N°13-5 :la lecture de l'enseigne bilingue(arabe, français)photo B

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	Nombre de participants	%	N	%	N	%	N	%
arabe	14	22,6 %	6	28,6 %	5	25%	3	14,3 %
français	48	77,4 %	15	71,4 %	15	75%	18	85,7 %
total	62/60	100%	21/20	100%	20	100 %	21/20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo B



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous remarquons que malgré sa position sur l'enseigne comme nous le voyons, le français l'emporte une fois de plus sur l'arabe. En effet, 77,4 % des personnes interrogées ont opté pour le français, alors que seulement 22,6 % des interrogés ont opté pour l'arabe.

N.B : Il est à signaler que deux (2) enquêtés ont lu les deux langues à la fois.

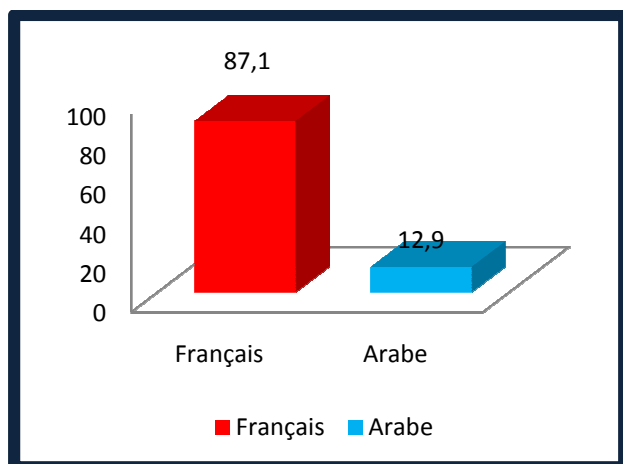
Tableau N°13-6 :la lecture de l'enseigne bilingue(arabe, français)photo C

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
français	54	87,1 %	17	81%	18	90%	19	86,4 %
arabe	8	12,9 %	4	19 %	1	5 %	3	13,6 %
Pas de réponse	/	/	/	/	1	5 %	/	/
total	62/60	100%	21/20	100 %	20	100 %	22/20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo

C



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous constatons d'après ce graphe que presque la totalité des interrogés a lu l'enseigne en français avec une fréquence qui représente 87,1 % Suivi de ceux qui ont lu en arabe avec seulement 12,9 %.

N.B : Il est à signaler qu'un(1) enquêté déclare percevoir le symbole de la « poste » comme nous le voyons sur l'enseigne et non pas les langues.

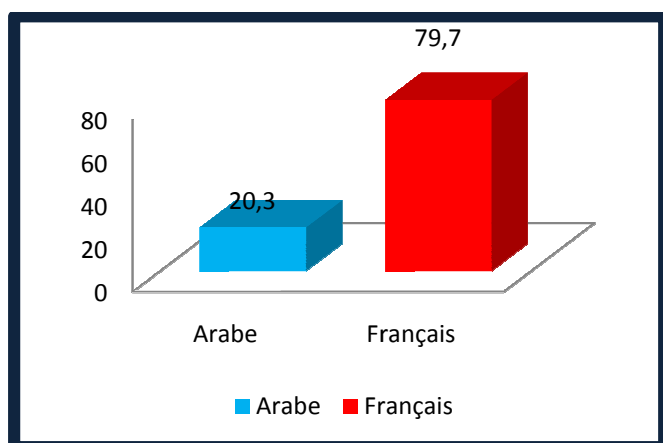
N.B :Il est à signaler que deux (2)enquêtés ont lu les deux langues en même temps.

Tableau N°13-7 :la lecture de l'enseigne bilingue(arabe, français)photo D

La langue	Effectifs		Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
	Nombre de participants	pourcentage	N	%	N	%	N	%
arabe	13	20,3 %	7	35%	4	6,7 %	2	9,1 %
français	50	79,7 %	13	65%	17	93,3 %	20	90,9 %
total	63/60	100 %	20	100 %	21/20	100 %	22/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo D :



Source : conception personnelle.

Commentaire

Comme nous le voyons, il s'agit d'une enseigne bilingue (arabe+français) ces langues sont affichées dans deux panneaux, chacun comporte une langue. Malgré sa position sur l'enseigne, l'arabe n'est lu que par une minorité d'enquêtés avec une fréquence qui ne représente que 20,3 % des personnes interrogées. C'est le français qui est en tête une fois de plus avec un taux qui représente 79,7 % de locuteurs interrogés.

N.B : Il est à signaler que trois (3) enquêtés ont lu les deux langues à la fois.

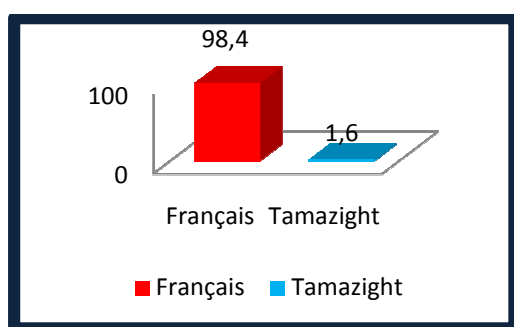
3) L'enseigne bilingue : français/Tamazight

Tableau N°13-8 : la lecture de l'enseigne bilingue (tamazight, français) photo E

La langue	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
français	60	98,4 %	20	95,2 %	20	100,0 %	20	100%
tamazight	1	1,6 %	1	4,8 %	/	/	/	/
total	61/60	100,0 %	21/20	100%	20	100,0 %	20	100%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Photo E



Source : conception personnelle.

Commentaire

La lecture de ce graphe nous laisse constater que presque la totalité des enquêtés ont opté pour le français avec un taux de 98,4 % suivi de 1,6 % seulement des interrogés qui ont opté pour le tamazight. En effet, il s'agit juste d'un seul enquêté qui a lu les deux langues en même temps.

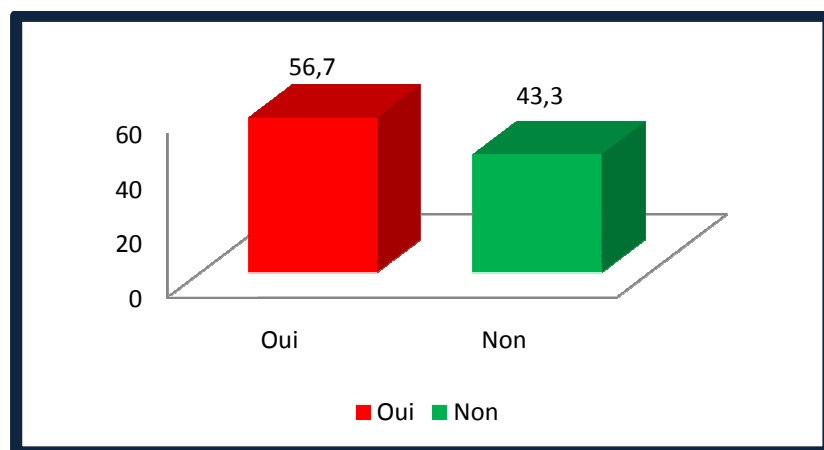
En sommes, nous pouvons dire qu'à travers toutes les enseignes proposées pour nos enquêtes, qu'elle que soit son type bilingue ou trilingue et quelle que soit la disposition des langues sur l'enseigne, le français l'emporte souvent, il a été lu par la majorité des locuteurs interrogés.

Tableau N° 14 : le choix de la graphie est dû à la maîtrise : oui/non

	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Oui	34	56,7 %	9	45,0 %	12	60,0 %	13	65,0 %
Non	26	43,3 %	11	55,0 %	8	40,0 %	7	35,0 %
Total	60	100 %	20	100 %	20	100,0 %	20	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°14 : représentation graphique selon la maîtrise ou non de la langue choisie.



Source : conception personnelle.

Commentaire

D'après ce graphe nous remarquons que la majorité des personnes interrogées confirme que le choix de la langue pour la lecture des enseignes est dû seulement à la maîtrise de la langue en question avec un taux qui représente 56,7 %. Tandis que le reste c'est-à-dire 43,3 % des enquêtés confirment que le choix de langue pour la lecture des enseignes n'est pas dû qu'à la maîtrise de la langue en question. En effet, pour ces derniers, lire l'enseigne dans une langue n'est pas expliqué juste par sa maîtrise, mais plutôt les informateurs portent un ensemble de jugements sur les autres langues en présence dans l'environnement graphique de la ville de Tizi-Ouzou.

QUESTION N° 15 : que symbolise pour vous chacune de ces graphies (graphie arabe, latine, le tifinagh) ?

Les langues des enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-ouzou sont transcrites dans trois graphies principales à savoir, la graphie latine, arabe et tifinagh. L'objectif à travers cette question est de dégager ainsi de comprendre les représentations que se font les locuteurs à l'égard de chacune des trois graphies apparaissant sur enseignes commerciales et routière dans la ville de Tizi-ouzou.

D'une manière générale, nous avons conclu à travers les discours recueillis une valorisation de certaines graphies et stigmatisation d'autres.

La graphie latine est perçue par les locuteurs comme une écriture universelle, une écriture de l'ouverture et de développement puisque cette dernière soit le support d'écritures des langues à grande diffusion.

Le tifinagh est perçu comme un indice par rapport à sa force symbolique et identitaire, puisque cette dernière est l'écriture première à laquelle ont recouru les berbères pour la transcription de leur langue. Elle reflète la langue et l'identité berbère.

La graphie arabe quant à elle est dévalorisée par la majorité des locuteurs sur le plan esthétique. Elle aussi rejeté puisque c'est la graphie qui représente la langue arabe, une langue qui a fait l'objet d'une minoration linguistique et cela suite à la politique d'arabisation mise en place par le pouvoir algérien. Contrairement à cela, cette graphie est valorisée par certains locuteurs. C'est la graphie dans laquelle est transcrite la langue arabe, la langue de la religion musulmane.

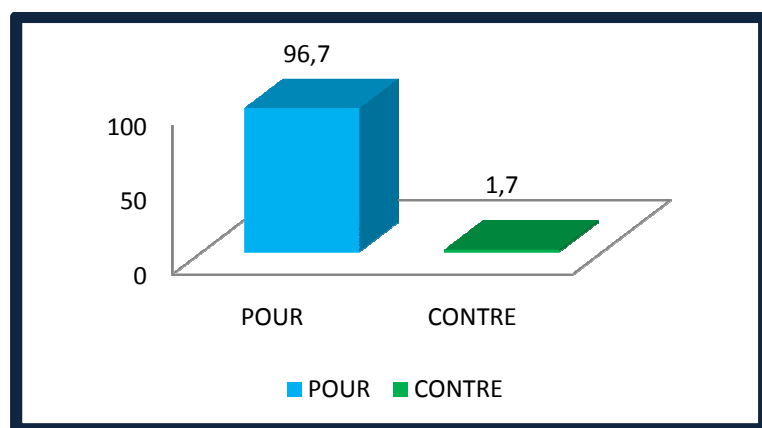
Une analyse plus approfondie à propos de ces représentations sera effectuée dans le chapitre suivant.

Tableau N° 16 : pour ou contre l'apparition de la langue berbère sur les enseignes privées ou étatiques dans la ville de Tizi-Ouzou

	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	Nombre de participants	%	N	%	N	%	N	%
Pour	58	96,7%	19	95,0 %	20	100,0 %	19	95,0 %
Contre	1	1,7%	/	/	/	/	1	5,0%
Neutre	1	1,7%	1	5,0 %	/	/	/	/
Total	60	100%	20	100,0 %	20	100,0 %	20	100,0 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

Graph N°16 : représentation graphique du pour vs contre pour l'apparition du berbère sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Rappelons que presque la totalité des personnes que nous avons interrogées est Kabyle, sauf 2 d'entre eux qui ont en plus du kabyle, l'arabe comme langue maternelle. Ce que ce graphique montre que presque la totalité des locuteurs interrogés 58/60 soit, 96,7 % déclarent être pour l'apparition du berbère sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, alors qu'un (1) enquêté soit 1,7 % confirme être contre son affichage et un (1) autre déclare être neutre.

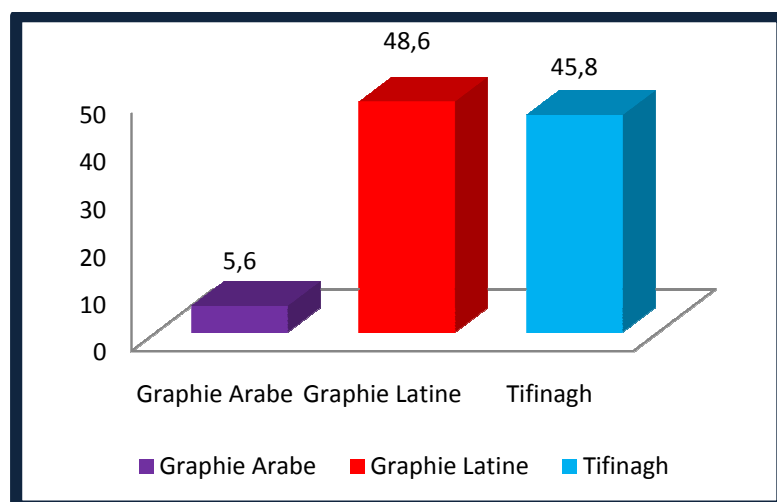
Tableau.bis.16 : le choix de la graphie pour l'apparition de la langue berbère sur les enseignes étatiques ou privées dans la ville de Tizi-Ouzou

La graphie	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Graphie arabe	4	5,6 %	2	8,0 %	1	2%	1	4,2 %
Graphie latine	35	48,6 %	11	44,0 %	2	50,0 %	12	50,0 %
Le tifinagh	33	45,8 %	12	48,0 %	11	45,8 %	1	45,8 %
total	72/60	100%	25/20	100 %	24/20	100 %	24/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que **12 sur 60** interrogés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Graphe N°16-1 : représentation graphique de la graphie pour le berbère.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Nous constatons d'après ce graphe que la graphie latine est plus recommandée par les enquêtes avec une fréquence qui représente un taux de **48,6 %**, suivi de ceux qui recommandent le tfinagh comme le système d'écriture pour le berbère avec un taux pas loin du précédent, soit, **45,8 %** des interrogés, et enfin, ceux qui recommandent la graphie arabe comme système d'écriture pour le berbère ne représentent que **5,6 %** de l'ensemble des enquêtés.

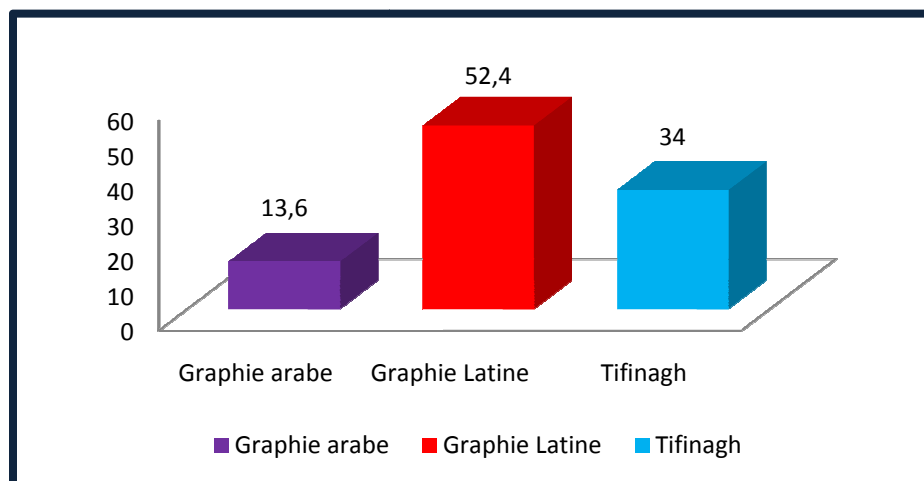
Tableau N° 17 : la (les) graphie (s) qui semble (ent) utile (s) d'apparaître sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou

La graphie	Effectifs		1 ^{ère} tranche		2 ^{ème} tranche		3 ^{ème} tranche	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Graphie latine	54	52,4 %	18	52,9 %	17	53,1 %	10	37,0 %
Graphie arabe	14	13,6 %	5	14,7 %	1	3,1 %	8	29,6 %
tfinagh	35	34,0 %	11	32,4 %	14	43,8 %	9	33,3 %
total	103/60	100 %	34/20	100 %	32/20	100,0 %	27/20	100 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données du questionnaire.

N.B : il est à signaler que **43 sur 60** interrogés ont fait des choix multiples vu les taux de réponses obtenus.

Grphe N°17 :représentation graphique du choix graphique pour les enseignes de la ville de Tizi-ouzou.



Source : conception personnelle.

Commentaire

Concernant les graphies qui semblent utiles d'apparaître sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, d'après ce graphe comme nous remarquons que la majorité des enquêtés pensent que la graphie latine est l'alphabet le plus adéquat pour apparaître sur les enseignes avec un taux de 52, % Suivi de 34 % des enquêtés qui favorisent le tifinagh comme graphie la plus utile pour apparaître sur les enseignes, et en dernier vient avec 13,6 % des locuteurs qui recommandent la graphie arabe comme l'écriture qui semble nécessaire d'apparaître sur les enseignes à Tizi-Ouzou.

Chapitre III :

**Le discours épilinguistique des locuteurs à l'égard
des langues et graphies des enseignes commerciales
et routières**

Chapitre III : le discours épilinguistique des locuteurs à l'égard des langues et graphies des enseignes commerciales et routières

Dans ce chapitre nous envisageons de mettre en lumière les résultats obtenus à travers le questionnaire soumis aux enquêtés. Il sera question donc de discuter, d'expliquer les résultats obtenus, afin de répondre à notre problématique de départ qui porte sur le choix de langue pour la lecture des enseignes. Il s'agira aussi de d'expliquer les représentations et attitudes de ces locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou.

Il est à signaler de prime à bord, que pour l'analyse de ces données, nous avons pris en considération la variable de l'âge comme facteur déterminant de ces représentations.

Ces tranches nous les avons nommées comme suit ;

Tranche A (20-39 ans), B (40-49 ans), C (50 ans et plus).

1. L'utilisation des langues

1.1. La compétence linguistique

A fin de vérifier la pratique des langues en présence à savoir, le français, l'arabe, le berbère par les enquêtés. Nous leur avons posé des questions telles que : **dans quelle(s) langue(s) lisez- vous ? Si vous lisez dans plusieurs langues, classez-les de la plus utilisée à la moins utilisée.** A travers les résultats du questionnaire, nous avons constaté préalablement que nos enquêtés lisent dans plusieurs langues. Ces derniers alternent entre (français et arabe) (français et tamazight) ou (arabe et tamazight). Cela est constaté en particulier chez les enquêtés de la première et la deuxième tranche. Cela peut s'expliquer par le fait que ces derniers ont reçu un enseignement bilingue voir même trilingue, ce qui signifié qu'ils ont plus accès aux langues. Quant à la troisième tranche, la majorité lit exclusivement en français. Cette catégorie de personne est celle des vieux. La lecture dans cette langue pour ces derniers peut être expliqué par le fait, qu'ils sont de formation uniquement française sont conditionnés de lire dans cette langue.

Nous avons constaté aussi malgré que ces locuteurs lisent dans d'autres langues (arabe, tamazight, anglais) la langue française reste la première langue de la lecture chez ces derniers. Nous avons confirmé cela dans la question huit(8) où le français a été classé par la majorité des enquêtés en première position, soit 88,3 % des enquêtés.

1.2. L'usage des langues selon les milieux : une diversité des usages

La ville de Tizi-Ouzou se caractérise par une diversité linguistique. En effet, plusieurs langues coexistent, à savoir, le français, l'arabe, le kabyle et le zdimoh. Ce dernier est un parler propre aux habitants de la ville. La diversité des situations de communication fait preuve d'une diversité des usages des langues en présence.

À travers l'enquête menée, nous avons constaté que la totalité des personnes interrogées, quel que soit leurs âges, est à la fois bilingue, voire même trilingue. Ils utilisent ces langues alternativement. L'utilisation de ces langues chez ces enquêtés diffère bien évidemment d'un milieu à un autre. A présent, voici comment ces langues se répartissent selon les milieux :

maison		école		Travail		Quartier	
langue	nombre	langue	nombre	langue	nombre	Langue	nombre
K	24	K ⁸	5	K	5	K	25
F+K	22	F ⁹	1	F+K	14	F+K	22
F+A	1	F+A	10	K+A	2	K+A	2
K+Z	1	F+K	28	F+A	4	F+A ¹⁰	1
F+Z	1	F+A+K	9	F+K+A	15	K+Z ¹¹	1
F+K+A	9	F+K+Z	3	F+Z+K	1	F+A+K	7
K+A	1	F+K+Z+A	3	K+Z+A+F	1	F+Z+A+K	2
K+A+Z+F	2						

Comme nous pouvons le constater, les langues sont utilisées par les enquêtés alternativement dans les différents milieux.

⁸ K : kabyle

⁹ F : français

¹⁰ A : arabe

¹¹ Z : zdimoh

Notons que le kabyle et le français sont les langues dominantes dans les pratiques langagières de ces locuteurs. En effet, elles sont utilisées dans toutes les situations de communication, amicales soient-elles ou professionnelles. L'utilisation du kabyle à la maison ou dans le quartier, par exemple, par ces locuteurs, si nous osons dire est plus que légitime. La cellule familiale permet à ces locuteurs de parler librement dans leur langue

Le français, quant à lui, joue à la fois le rôle de langue véhiculaire, notamment dans le domaine professionnel, et celui de langue vernaculaire ; ce qui prouve son utilisation dans les relations amicales. Quant à l'enracinement de cette langue dans les pratiques langagières de ces locuteurs, les antécédents historiques qu'a connu Tizi-Ouzou à eux seuls peuvent expliquer la présence ininterrompue du français dans cette région. Grandguillaume G écrit à ce propos « *L'utilisation du français comme langue orale est variable selon les milieux, mais elle est largement répandue. Elle varie selon les milieux et correspond parfois à une nécessité de communication, parfois à un souci de démarquage social, voire de distinction.* » (1983 :12)

Nous pouvons dire à ce propos que l'utilisation du français dans certaines situations par les interrogés est purement stratégique. Même si le locuteur a une maîtrise de sa langue maternelle, ce dernier opte pour le français tout de même. C'est une façon de se valoriser et de se démarquer du groupe. C'est donc un choix voulu et assumé.

Quant à la langue arabe, cette dernière se manifeste beaucoup plus dans le domaine professionnel. Cela peut être justifié par le statut socioprofessionnel des enquêtés, puisque 38,7% des enquêtés affirment être salariés et 40,3% affirment exercer une fonction libérale. Qu'ils soient commerçants, chauffeurs ou administrateurs les locuteurs dans leurs lieux de travail sont confrontés à plusieurs communautés linguistiques, ce qui les amène à parler la langue de l'autre, à savoir l'arabe ou le zdimoh, et ce pour assurer la communication.

L'utilisation des langues étrangères (l'anglais et le turc) est une spécificité des interrogés appartenant aux deux tranches d'âge A (20-39 ans) et B (40-49 ans) ; leur usage se fait particulièrement au travail et à l'école. Cela prouve l'accès de ces enquêtés aux autres langues.

2. Les choix linguistiques

2.1. La langue des enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou

Le paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou se caractérise par un multilinguisme. Cette diversité se manifeste notamment au niveau des enseignes commerciales et ou routières.

Afin de dégager les langues les plus observées sur les enseignes selon les personnes interrogées. Nous avons constaté que le français est la langue la plus observée. Cela est constaté chez la majorité des interrogés et appartenant aux trois tranches d'âge. Une minorité seulement des enquêtés affirme que les enseignes à Tizi-Ouzou sont écrites soit en deux langues française et arabe, soit en trois langues (F+AR+T). Le fait de poser cette question n'est pas sans signification. Car le fait est là. C'est que les enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-ouzou sont multilingues. En effet, trois langues principales (AR+K+F) sont en présence, mais pour les enquêtés, ce sont les langues qu'ils veulent observer le plus. Ce qui nous laisse déduire que les locuteurs valorisent certaines langues et stigmatisent d'autres.

2.2. La lecture des enseignes commerciales et routières

2.2.1. Le français un choix dominant

La ville est cet espace urbain qui se caractérise par une pluralité linguistique et culturelle. Cette diversité linguistique est apparente dans l'environnement graphique notamment les enseignes.

Le locuteur qui se promène dans une ville comme Tizi-Ouzou, habitant ou pas, est souvent amené à s'orienter dans l'espace. Cela par le biais de l'enseigne. L'apparition des langues sur les enseignes de la ville de Tizi-Ouzou pousse un locuteur passant d'effectuer un choix de langue pour lire une enseigne quelconque.

Après l'enquête menée auprès des passants dans la ville de Tizi-Ouzou, nous avons eu la confirmation que tous les enquêtés 100% lisent les enseignes en circulant en ville. L'intérêt de poser cette question est de nous assurer que toutes les personnes interrogées lisent les enseignes en circulant en ville. Car, il y'a parmi eux 46,7 % qui habitent actuellement la ville. Donc nous ignorons s'ils sont natifs ou s'ils sont de nouveaux débarqués. Nous avons pensé que certains d'entre eux auraient la connaissance parfaite de la ville au point de ne pas lire les enseignes pour s'orienter dans l'espace.

L'apparition des langues sur les enseignes dans la ville telle Tizi-Ouzou pousse comme nous l'avons dit le passant à effectuer un choix de langue pour lire une enseigne.

Après l'enquête menée auprès des passants dans la ville de Tizi-Ouzou, dont la question était sous forme d'un exercice pratique que nous avons proposé aux enquêtés. En effet, il s'agit de les mettre en contexte direct pour dégager le choix de langue effectué par un locuteur pour lire une enseigne. Nous leur avons posé d'abord la question « **dans quelle (s) langue (s) lisez-vous une enseigne écrite en trois langues (A+ K+T) ?** A travers les données du questionnaire avons eu la confirmation que la majorité des enquêtés préfère lire les enseignes en français. Puisque presque la totalité des interrogés quel que soit leur âge, leur niveau d'instruction opte pour la langue française en majeure partie.

D'ailleurs lorsque nous leur avons proposé un ensemble d'enseignes de type trilingues (A+ F+K) et bilingues (F+A) de toutes positions confondues. Le français était toujours en tête dans les choix. Qu'ils soient jeunes ou vieux, la majorité d'entre eux ont lu les enseignes proposées en langues française. Mis à part quelques-uns qui ont lu l'arabe ou le tamazight.

Ce qu'il y a à noter, c'est que les enquêtés de la première tranche allant d'un âge (20 à 39 ans) sont pour la majorité d'un niveau moyen et plus, dont 10/20 d'entre eux affirment être universitaires. Ces mêmes personnes 11/20 déclarent, si nous faisons un petit saut à la question (7) lire en français et en arabe.

Les enquêtés de la deuxième tranche (40-49) pour ces derniers la majorité est d'un niveau secondaire 10/20 déclarent lire dans plusieurs langues, 7 exclusivement en français, 8 en français+ arabe, 4 dans les trois langues (A+ F+K).

Quant à ceux de la troisième tranche, (50ans et plus), 2 n'ont aucun niveau d'instruction, 2 sont d'un niveau primaire, 5 sont d'un niveau moyen, 8 d'un niveau secondaire et 4 d'un niveau universitaire. Ceux qui déclarent lire exclusivement en français sont en nombre de 13/20. Le reste déclare lire tantôt en français tantôt en arabe. Tamazight quant à elle est exclu.

Ce que nous avons constaté à travers les résultats de l'exercice soumis à nos enquêtés c'est que pour la lecture des enseignes proposées quelle que soit la position des langues sur l'enseigne c'est le français qui est lu en majeure partie.

Selon le discours de nos informateurs, le choix de la langue française est dû en premier lieu à la maîtrise de cette dernière, ainsi que la clarté de la graphie latine, la facilité de

compréhension et, la lisibilité de cette langue les conduit directement à la choisir pour lire les enseignes. Ces arguments sont avancés par les interrogés de toutes les tranches d'âge confondues :

« C'est plus facile de lire en français, l'arabe c'est difficile de le lire, les caractères latins sont plus repérables. »

« Le mot en français je sais de quoi de s'agit-il, mais en arabe il faut du temps pour comprendre. C'est par rapport à la rapidité de l'alphabet latin. »

« Je comprends mieux quand c'est écrit en français par rapport aux autres langues. »

« le français est le plus facile à lire, tina i-g sserehen, c'est par habitude et toutes mes lectures se font en cette langue »

« car, je maîtrise le français et je ne peux lire en arabe et je ne fais aucun effort d'ailleurs, et en plus, ça m'intéresse pas « tella negh ullac-itt, kif kif »

« Je maîtrise le français et c'est la langue que je comprends »

« Le français m'est devenu une habitude », « nos parents nous appris le français et j'ai l'habitude de lire en cette langue »

« C'est plus facile de déchiffré le français, et en plus je ne vais pas m'embêter à lire et surtout à comprendre lorsque je conduis, je ne vais perdre mon temps à creuser dans le dictionnaire pour lire ce qui est écrit sur le panneau »

En effet la maîtrise et la clarté de la graphie latine sont les raisons principales derrière le choix cette langue.

Pour D'autres le choix de langue française est le résultat d'un ensemble de jugements positifs portés à son égard. Voici quelques arguments :

« J'aime le français », « j'aime le français et je me sens à l'aise en cette langue » ; « j'aime le français et je lis en arabe mais généralement c'est le français, j'ai un penchant beaucoup plus pour cette langue », donc, ces informateurs éprouvent une attitude favorable pour le français. Cela est exprimé par des verbes de sentiments tels que « aimer » Cela nous laisse dire que ces enquêtés éprouvent un certain attachement à la langue française, ce dernier serait comme a été souligné dans leurs propos l'une des raisons de leurs choix pour cette langue.

Le choix du français par certains enquêtés est rattaché à l'esthétique de cette langue ainsi qu'à la graphie latine en question « je me sens à l'aise de lire en français, et l'écriture latine

Chapitre III : le discours épilinguistique des locuteurs à l'égard des langues et graphies des enseignes commerciales et routières

est très belle, le français est séduisant, il est le plus utilisé et même les études à l'université se font en cette langue et en plus les caractères latins ne sont pas compliqués. »

Par ailleurs, certains enquêtés justifient ce choix de langue par le réflexe, selon ces derniers, leur regard se focalise inconsciemment sur le français en premier lieu pour lire l'enseigne « *c'est par réflexe que je lis le français, et l'arabe c'est sans faire attention je la lis en même temps* », « *mon regard se focalise sur le français et j'ai l'habitude de lire en cette langue* », « *c'est un réflexe, lewhi negh iruh gher trumit* » donc en plus de l'habitude, pour ces enquêtés le français est plus repérable sur les panneaux.

2.2.2. L'arabe et le tamazight : l'insécurité linguistique

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'arabe et le tamazight sont peu choisis par les enquêtés pour lire les enseignes. Le choix de l'une ou de l'autre est souvent accompagné du français, cela est d'après quelques informateurs qui déclarent lire l'arabe sur les enseignes par curiosité de voir la traduction du message véhiculé.

Les taux élevés du choix du français sont dû en majeure partie à la non-maîtrise des deux autres langues, l'arabe et le tamazight. La difficulté de lire les caractères arabes ainsi que l'ambiguïté des tfinaghs, la graphie utilisée par les Berbères pour transcrire leur langue ont poussé les enquêtés à opter en premier lieu pour le français. « *Parce que je n'ai pas étudié la langue kabyle, je me casse pas la tête pour comprendre, j'opte directement pour la langue française* », « *je ne comprends pas le kabyle, et j'ai des difficultés en arabe* », « *le français, c'est la seule langue que j'ai étudiée et que je connais* » à travers les propos des enquêtés nous pouvons déduire que le fait que ces derniers optent pour le français, et non pas pour les autres langues se sent en insécurité linguistique dans les autres langues à savoir le berbère et l'arabe.

Mais si nous nous référons au niveau d'instruction des enquêtés, du moins, la majorité a atteint le secondaire voire même le niveau universitaire. Donc ils ont au minimum accès à deux langues, à savoir l'arabe et le français. Quant au tamazight c'est justifié par le fait qu'il n'a pas été appris à l'école, c'est logique pour ces enquêtés, car cette dernière qui a été longtemps minorée voit récemment sa place dans l'enseignement national. L'arabe quant à lui, ceux qui déclarent avoir une certaine maîtrise, la lecture des enseignes est une situation délicate, car nous avons constaté que chez ces mêmes enquêtés le français domine quant à la lecture des enseignes. Nous pouvons dire à ce propos que même si ces locuteurs s'avouent avoir une certaine maîtrise de l'arabe, dans le cas des enseignes ces derniers n'ont pas le

réfèrent de certains mots. Ce phénomène est constaté chez la plupart des enquêtés, qu'ils soient jeunes ou vieux ces derniers se sentent en insécurité linguistique dans ces deux langues.

2.2.3. La langue arabe : une langue minorée

Malgré son statut de langue officielle, l'arabe est rejeté tout de même par certains enquêtés. Nous avons eu la confirmation lorsque nous leur avons demandé si le choix d'une langue pour la lecture des enseignes est dû à la maîtrise de cette langue en question ou pas. Presque la moitié des enquêtés ont répondu par « non ».

En effet nous avons conclu à travers le discours des enquêtés que ces derniers manifestent une attitude défavorable à l'égard de la langue arabe en particulier. En effet, certains locuteurs qui ont choisi le français pour lire les enseignes dévalorisent la langue arabe. Ceci est exprimé par des expressions telles que :

« *Je déteste l'arabe* » « *quand je lis en arabe, je ris tellement, c'est pas charmant de lire les panneaux en arabe* »,

« *Parce que je déteste l'arabe, et si ça tien à moi, elle ne s'affichera jamais sur les enseignes à Tizi-Ouzou, ad tekkes-akk mel – iyi-d anda tavancer ta3rabt ? ulac ! ulac d-accu i-d tewwin wa3raven* » d'après cet enquêté la langue arabe ne sert à rien, elle ne remplit aucune fonction, au point de ne pas accepter son apparition sur les enseignes.

« *Le français est une belle langue, avancée et l'arabe on ne peut évoluer avec, on reste stagné. Connaitre le français nous fait avancer, mais l'arabe (hanoun zanoun tamghart nnig n lkanun) leurs enfants les ont envoyé à l'étranger pour étudier et nous nous sommes restés sous-développés* » cet informateur évoque le rapport conflictuel des deux langues arabe et française, cette dernière se représente comme langue de prestige. L'arabe quant à lui, fait l'objet de minoration linguistique. Boyer, H rapporte à ce propos « *les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination (et de dissimulation de cette domination) et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée.* » (1991 : 45).

Nous pouvons dire d'après le discours de ces enquêtés qu'en plus du rejet, l'arabe n'est pas belle à prononcer, même sur le plan esthétique, cette langue est défavorisée.

D'autres c'est par rapport à la politique d'arabisation progressive qui a été mise en place par le pouvoir algérien vers les années 70 que ces derniers défavorisent l'arabe, ces catégories de

personnes sont celles de la deuxième ainsi que la troisième tranche qui avancent ces arguments, car, ce sont les plus touchées par cette campagne d'arabisation. Sans doute pour cette partie de la société, qui souhaite faire une rupture de cette décennie noire dont elle a été victime. Un enquêté nous déclare « *en plus de la maîtrise, j'ai grandi dans un environnement francophone et je déteste l'arabe à cause de la politique d'arabisation. Et pour mon identité elle me gêne de la voir sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou* »

« *Le français c'est la seule langue que j'ai étudiée depuis mon jeune âge, et l'arabe je l'ai abandonné depuis l'époque de Boumediène.* ». Nous pouvons dire par rapport au discours de cet informateur que la lecture de l'enseigne en arabe est un choix imposé. Puisque le fait d'arabiser toutes les enseignes ne laisse pas trop le choix au(x) lecteur (s). Il lit l'arabe sur l'enseigne malgré lui. C'est aussi le cas de cet enquêté qui déclare « *non, la lecture de l'arabe m'a été imposée. J'aurais aimé lire en français.* »

2.2.4. Le berbère : l'affirmation d'une identité

La minorité des enquêtés qui déclare lire les enseignes en berbère considèrent que c'est une façon de confirmer leur identité berbère. D'ailleurs un enquêté nous déclare « *lire par exemple en tifinagh, je me sens chez moi, car quand je suis ailleurs où tout est écrit en arabe je me sens étranger et dès que je rentre à Tizi-Ouzou, je me vois kabyle, je me sens plutôt chez moi* » d'après cet informateur donc, lire en tamazight c'est de se sentir chez soi. Ceci peut être interprété comme étant un sentiment de sécurité linguistique d'où l'expression « *je me sens chez moi* » la lecture des enseignes en sa langue c'est aussi une façon de la légitimer dans sa région qui est la Kabylie. À l'inverse, ce même enquêté manifeste un sentiment d'insécurité linguistique d'où l'expression « *quand je suis ailleurs où tout est écrit en arabe, je me sens étranger...* » Donc il considère l'arabe ailleurs comme étant la norme et que lui ne maîtrise ou ne pratique pas.

Nous avons constaté après l'enquête menée que pour une minorité d'enquêtés, le choix de telle ou de telle langue est dû seulement à sa position sur l'enseigne. Ceci dit, que ces derniers ne font pas de choix de langues, ils lisent la première langue perçue. Ce qui veut dire qu'ils ont accès aux trois langues.

3. Les choix graphiques

3.1. Quelle (s) graphie (s) pour le berbère ?

Le berbère, cette langue qui a été longtemps confinée à l'usage oral, vient d'être intégré dans les enseignes de la ville de Tizi-Ouzou et en majeure partie, les enseignes étatiques. Après sa promulgation au rang langue nationale L'Etat a choisi le tfinagh pour sa transcription, ce dernier est le premier alphabet utilisé par les Berbères pour transcrire leur langue. Lorsque nous avons interrogé les enquêtés sur l'apparition du berbère sur les panneaux 90,7 % soit presque la totalité qui a répondu par un « oui » cela est légitime, car rappelons le que presque la totalité est kabyle.

Les locuteurs sont confrontés aux différentes enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, donc, ils sont amenés à lire les messages transcrits dans différents alphabets. Interrogés sur le choix de la graphie dans laquelle le berbère devrait apparaître, les résultats de l'enquête menée aux près d'eux nous a révélé que les deux graphies latine et le tfinagh sont plus recommandées. Quant à la graphie arabe, elle n'est choisie que par une minorité d'interrogés, et nous avons remarqué que le choix de cet alphabet n'est jamais seul, elle est toujours accompagnée des deux autres (latine ou tfinagh)

3.1.1. La graphie latine : l'alphabet fonctionnel

Comme nous l'avons constaté à travers le graphe (16-1) du chapitre précédent 48,6 % de l'ensemble des personnes interrogées ont choisi la graphie latine pour l'affichage du berbère sur les enseignes privées ou étatiques dans la ville de Tizi-Ouzou. Il faut noter que certains l'ont choisi avec les autres graphies à savoir (le tfinagh et l'arabe).

En évaluant le discours de nos informateurs, nous avons constaté que le choix de cette graphie est rattaché en majeure partie à sa clarté, à la facilité de la lecture, à l'habitude de son utilisation et à sa parfaite maîtrise par la majorité des gens. En effet, la plupart des enquêtes pensent que la graphie latine est plus adéquate pour la transcription du berbère en raison de sa clarté et sa lisibilité, elle permet de transmettre le message à un public plus large. Ces raisons ont été évoquées chez les enquêtés des trois tranches d'âge. Voici quelques arguments :

« Je préfère la graphie latine, car c'est la plus utilisée et facile à lire », « c'est plus facile à lire, c'est la plus comprise par la majorité »,

« J'ai l'habitude de lire et d'écrire en cette graphie »

« Le latin, car il est plus abordable, lisible et facile à lire et à comprendre par la majorité de la population à Tizi-Ouzou »

Donc, selon leur discours la graphie latine est plus fonctionnelle pour le berbère puisqu'elle permet la compréhension et la lecture.

Pour d'autres, le choix de cet alphabet est justifié par la méconnaissance du tfinagh et même de l'alphabet arabe : « je choisis la graphie latine pour que je puisse lire, car j'ai des difficultés de lire en arabe », « car le tfinagh est difficile à lire et à comprendre, par contre le latin est habituellement utilisé, lisible et facile à comprendre. C'est pour ça que je préfère le latin » donc l'inaccessibilité aux deux alphabets, arabe et tfinagh, pousse les enquêtés à opter pour la graphie latine.

Les autres défenseurs de cet alphabet pensent plutôt à l'intérêt de la langue berbère. En effet, selon ces enquêtés, le meilleur moyen d'améliorer le berbère et de le rendre plus fonctionnel mais aussi pour que le berbère puisse devenir une langue officielle, selon eux, c'est de recourir à la graphie latine, un informateur nous déclare « les chercheurs travailleront avec cette graphie ainsi qu'à l'école et surtout l'encourager pour devenir une langue officielle et elle va réussir » une autre enquêtée nous déclare « j'opte pour la graphie latine, car cette dernière est plus facile et académique et internationale, c'est plus facile de transcrire le berbère en graphie latine » donc, selon ces enquêtés, la graphie latine est le moyen par excellence pour promouvoir la langue berbère. Ces arguments sont avancés par enquêtés de la première et la deuxième tranche.

Nous avons conclu que l'argument technique est mis en évidence par la plupart des enquêtés.

3.1.2. La graphie latine : une écriture universelle

Nous avons aussi constaté suite aux arguments avancés par certains enquêtés que le choix de l'alphabet latin comme système d'écriture pour le berbère est rattaché à son caractère universel, car il note les langues à grande diffusion, mais aussi à la modernité et l'ouverture. « La graphie latine, cette dernière appartient à une civilisation qui nous dépasse, et dans l'émancipation, c'est l'écriture de l'ouverture » donc transcrire le berbère en alphabet latin s'est de s'ouvrir au monde.

Cette image valorisante de la graphie latine est constatée auprès de la majorité des enquêtés. Cela est confirmé lorsque nous leur avons posé la question : **que représente pour vous la graphie latine ?**

En effet ces locuteurs rattachent cette écriture à la modernité, à la civilisation et aussi à l'ouverture, au savoir, à l'existence et l'universalité. Selon leur discours c'est l'écriture la plus avancée « *je me sens civilisé* » « *c'est l'écriture de l'ouverture et je pense que c'est grâce à elle que les étrangers peuvent s'intéresser à notre culture et notre mode de vie ainsi que notre ville* » selon cet enquêté, c'est cette écriture qui permettra l'attrance d'étrangers et aussi une avancée économique de la ville de Tizi-Ouzou.

Certains rattachent cette écriture en majeure partie à ses origines, à la culture occidentale, à la France en particulier aux Français et leur culture. Ainsi à l'enracinement de cet alphabet chez les Kabyles « *c'est l'écriture des cultivés, de la modernité, et de la civilisation, ils nous ont laissé leurs traces, les occidentaux* » « *je la rattache aux Français qui nous ont enseigné et qui nous ont apporté la civilisation ainsi que leurs traces* »

Nous avons remarqué au cours de notre analyse, que certains enquêtés confondent entre la graphie et la langue. En leur posant la question des représentations à l'égard des trois graphies.

Malgré l'image valorisante de cet alphabet, cela n'empêche pas certains enquêtés de le rejeter. L'origine de cette prise de position chez ces locuteurs est sans doute le contexte colonial, puisque l'Algérie a connu le colonialisme français près d'un siècle et demi. Ce vécu a sans doute nourri ce sentiment de haine et de mépris à l'égard du colonisateur ainsi que sa langue « *c'est une écriture étrangère pour nous* », « *en voyant cette écriture ça me rappelle la colonisation, on n'est pas encore en démocratie* »

3.1.3. Le (s) tifinagh : l'indice de l'identité berbère

Bien qu'il y ait une méconnaissance totale des règles de cette graphie par la majorité des enquêtés, C'est ce qui a été prouvé précédemment pour la lecture des enseignes, cela n'empêche pas un nombre important de l'ensemble des personnes interrogées de la choisir comme l'alphabet de la transcription pour le berbère. La fréquence est de 45,8 % ; elle n'est pas loin de la première. Nous avons remarqué que certains étaient catégoriques dans leurs choix. En effet pour ces derniers le tifinagh à lui seul doit représenter le berbère sur les enseignes.

Le choix de la graphie tifinagh est justifié en majeure partie par son « originalité », son « authenticité » c'est l'écriture qui reflète la langue berbère.

Qu'ils soient jeunes ou vieux, c'est tout le monde qui rattache cet alphabet à l'origine, à la culture et à l'identité berbère. Cela est très apparent dans leur discours :

« C'est l'écriture originale »

« C'est plus authentique, la langue maternelle est intouchable, c'est une dignité. C'est une occasion pour la future génération de l'apprendre »

« Le tfinagh, c'est l'écriture authentique qui reflète notre langue et culture, ad tarru-d tamazight s ta3rabt negh stllatinit d teklax macci nnegh »

, « C'est l'écriture originelle et authentique et identificatrice, elle reflète la langue berbère, par contre le latin n'est pas propre à notre identité »,

D'après ces enquêtes, transcrire le berbère en tfinagh est plus que légitime, car, selon eux, c'est le premier alphabet qui est utilisé par les Berbères pour la transcription de leur langue. Ce choix de graphie est aussi une façon de s'opposer et de se démarquer des autres civilisations, arabo-musulmane et occidentale. Cela constituera pour eux une certaine autonomie de leur langue.

Les fonctions identitaires et symboliques sont soulignées par la majorité des enquêtés, puisque c'est le seul alphabet selon eux, qui prouve l'existence de la langue berbère. « tfinaght, tamazgha n ssah » « parce qu'elle représente notre langue »

Ce retour aux sources, cet attachement à la langue et l'identité berbère sont confirmés lorsque nous leur avons posé la question des représentations à l'égard de l'alphabet berbère. Ces enquêtés évoquent même des empereurs qui ont marqué l'Histoire et la civilisation berbère tels que Jugurtha, Massinissa, Chachnaq, etc. La cause berbère est aussi évoquée « ça me fait plaisir, on est en train de revivre notre langue et je pense à la cause berbère »

Le côté esthétique et aussi évoqué. Les caractères de l'alphabet tfinagh ne sont que des dessins de la décoration qui ne remplissent aucune fonction; ils ne sont pas faits pour la lecture. C'est ce qu'une informatrice nous a déclaré.

3.1.4. L'alphabet berbère : l'avenir de la nouvelle génération

Nous avons constaté aussi que certains enquêtés pensent que le meilleur moyen de protéger et d'imposer le berbère pour toute la communauté kabyle c'est de le transcrire en tfinagh. Le choix de cet alphabet est lié donc à un objectif d'apprentissage ainsi dans le but de

moderniser le berbère. Cela est perceptible dans leurs dires « *c'est l'écriture authentique et pour que les autres puissent l'apprendre et aussi obliger les gens à la connaître et la moderniser* » « *c'est l'occasion pour moi de l'apprendre et de découvrir mon origine ainsi que la richesse de notre langue tamazight* ». D'autres expriment un certain regret de ne pas avoir appris cette graphie. Ces enquêtés sont en majeure partie ceux de la troisième tranche d'un âge de 50 ans et plus. Ce sont des enquêtés qui ont reçu un enseignement exclusivement en français. Cette catégorie de personnes qui n'a jamais bénéficié de l'enseignement du berbère à l'école pense que l'apparition de du berbère en tifinagh permettra à la nouvelle génération de l'apprendre et de découvrir leur origine « *je choisis le tifinagh pour que les autres l'apprennent, car nous c'est trop tard* » « *tifinagh, ils apprendront leur origine* », « *c'est l'avenir de la nouvelle génération, aussi pour encourager son apprentissage par la population* »

3.1.5. La graphie arabe : entre rejet et respect

Malgré son caractère liturgique, l'alphabet de la langue arabe, la langue de la religion musulmane et de langue nationale. Cet alphabet n'est choisi que par une minorité d'enquêtés, soit **5,6 %** des enquêtés. Le choix de cette graphie est souvent alterné aux autres, soit (latine ou tifinagh).

Lorsque nous leur avons posé la question : **que représente pour vous la graphie arabe ?** Les attitudes de rejet sont constatées chez la majorité des enquêtés de toutes tranches confondues. L'une des causes majeures qui a enraciné ce sentiment de mépris à l'égard de l'alphabet ainsi que la langue arabe en question c'est bien l'arrivée des Arabes en Algérie et plus précisément, la politique d'arabisation progressive mise en place par le pouvoir algérien à partir de 1974. Notons que pour une région berbérophone telle que Tizi-Ouzou le besoin d'affirmer son identité et de revendiquer sa langue est fondamental. Du coup les enquêtés considèrent que cette campagne d'arabisation est l'une des causes premières de la minoration du berbère dans leur propre territoire qui est la ville de Tizi-ouzou. Nous avons constaté que le discours prononcé par ces enquêtés, à l'égard de cette écriture est purement politico-idéologique. Ceci apparaît bien dans leurs propos : « *cette écriture je la rattache à l'État, ce dernier favorise l'arabe classique au détriment des autres langues telles que le berbère ou le français* » un autre déclare « *ce n'est pas notre langue, sekccemen-t-i-d anda ur tlaq ara, je pense qu'il faut introduire les autres langues étrangères, telles que l'allemand, anglais, i wumi ta3rabt* »

Certains font référence à l'époque où l'enseignement en Algérie fut arabisé « j'ai un regret, j'ai souhaité si on avait étudié tamazight au lieu de l'arabe. je me souviens des Égyptiens qui nous ont enseigné, je les déteste d'ailleurs » « ça m'énerve de voir cette langue, car dans les autres wilayas de l'Algérie on n'écrit pas en berbère et pourtant ils sont des Kabyles et dès que je voie cet alphabet, je pense à la dictature qui nous a été imposée »

Cela nous permet de dire que cette attitude du rejet pour l'alphabet arabe confirme son taux faible dans les choix graphiques pour la transcription du berbère.

Malgré son rejet, cela n'empêche pas une minorité d'enquêtés de valoriser cet alphabet, tout de même. En effet, ces locuteurs montrent une attitude plus favorable à l'égard de cette écriture. Ils s'avouent la respecter pour son caractère liturgique, c'est en fait l'alphabet de la langue arabe de la religion (l'islam) langue du Coran. Parallèlement à cela certains la favorisent car c'est l'alphabet de langue nationale et officielle en Algérie. « Je sens la fierté, ma préférence de la langue arabe dans le monde entier. » « C'est la langue de la religion, du Coran et du créateur »

Nous avons constaté que pour certains, cette écriture ne représente rien, mis à part la langue qu'elle reflète ainsi que le message véhiculé par cette dernière.

3.2. Les graphies qui doivent apparaître sur les enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou : entre inclusion et exclusion

Étant donné que la ville est ce lieu de concentration de plusieurs communautés linguistiques. Les langues qui entourent les locuteurs sont représentées dans des graphies où tout un chacun les maîtrise à des degrés différents. En d'autres termes, ces alphabets sont connus pour certains mais méconnus pour d'autres.

Nous avons constaté après l'enquête menée auprès des enquêtés que, lorsqu'il s'agit de l'apparition des trois graphies en question (latine, arabe et le tiffinagh) sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, nos informateurs ont fait des choix exclusifs et inclusifs. En effet certains étaient catégoriques en choisissant une seule graphie pour les enseignes tout en excluant les autres communautés linguistiques qui n'ont pas accès à ces alphabets. D'autres par contre ont favorisé la polygraphie ou bien la présence des trois graphies en question.

À travers les résultats obtenus, nous avons constaté que les enquêtés qui ont opté pour l'apparition de **la graphie latine** seule sont en nombre de **23/60**. Ceux qui ont opté pour

l'affichage du **tifinagh** seul sont en nombre de **6/60**. Ceux qui choisissent les graphies **latine+ le tifinagh** sont en nombre de **11/60**, la **graphie latine+arabe**, sont en nombre de **1/60** et enfin, d'autres qui étaient plus tolérants et favorisent l'apparition des trois graphies en présence, sont en nombre de **19/60**.

Il est à noter que les résultats obtenus concernent toutes les tranches d'âge.

Ceux qui favorisent l'apparition de la graphie latine à elle seule pour apparaître sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, comme nous le constatons l'emporte sur le reste des graphies, pensent que cette dernière est plus maîtrisable et facile à lire que ce soit pour les natifs ou pour les étrangers qui viennent en ville, la graphie latine est un moyen efficace pour l'orientation, c'est une graphie à grande diffusion puis qu'elle permet à la majorité de comprendre le message.

« je préfère l'apparition de la graphie latine, car elle plus propre, adéquate, universelle et plus fonctionnelle pour tout le monde les natifs et les étrangers » « le monde entier la maîtrise, ça facilitera la tâche aux natifs et aux visiteurs »

« Car je la maîtrise, la graphie qui est plus lisible »

« Plus lisible, compréhensible, et l'étranger quelque soit son identité doit apprendre le latin, et en plus toutes les langues vivantes s'écrivent en latin donc cette dernière est plus appropriée, win yeghlin ur netapeddu ara yid-s » pour cet enquêté l'une des raisons de sa valorisation. C'est que l'alphabet latin est le support graphique des langues à grande diffusion.

Il y a aussi ceux qui ont opté pour cette écriture rien que pour son côté esthétique et les autres c'est en raison de la complexité de tifinagh. *« Car le tifinagh est inconnu par la plupart et l'écriture latine est très utilisée, facile à lire elle est repérable »*

Quant aux enquêtés qui favorisent l'apparition du tifinagh à lui seul, leurs arguments sont multiples. En effet, pour ces informateurs lorsqu'ils vivent dans une ville berbère telle que Tizi-Ouzou, il est impérativement nécessaire d'affirmer leur identité ainsi que leur culture berbère. Cette affirmation ne peut se faire selon eux, que par l'affichage du tifinagh qui semble être un indice de l'identité berbère. *« Le tifinagh, parce qu'on est dans une région kabyle, revendiquer notre propre écriture, et les étrangers ils n'ont qu'à se renseigner. Moi quand je pars à Alger, je me débrouille pour lire et comprendre la langue arabe », « car on est dans une région kabyle, que tout le monde apprenne cette graphie. On doit l'imposer aux autres et la mettre en valeur, c'est le moment ou jamais »* donc de crainte de sa disparition, les

enquêtés éprouvent le besoin d'afficher le tfinagh sur les enseignes et aussi à travers cela encourager son apprentissage.

Les enquêtés qui favorisent l'apparition du tfinagh ainsi que la graphie latine en même temps, le choix n'est pas anodin. En effet après avoir évalué leurs discours nous avons constaté que chacune des graphies semble remplir sa fonction sur l'enseigne. Selon leurs dires, la graphie latine est l'instrument de communication pour les natifs ainsi que pour les étrangers c'est l'écriture qui permet la lecture et la compréhension du message écrit. Quant au tfinagh, sa présence sur les enseignes comme nous pouvons le déduire n'est que symbolique.

Pour ceux qui ont opté pour l'apparition de la graphie latine et arabe, en effet, qu'un seul enquêté qui a opté pour ces deux graphies. Cet informateur est pour l'affichage du berbère en tant que langue de toutes les enseignes. Sa transcription se fera en ces deux graphies (arabe et latine).

Enfin, ceux qui favorisent l'apparition des trois graphies en présence, il ressortit dans la majorité de leurs discours que l'apparition des trois graphies permettra à tous les usagers de lire dans la (les) graphie (s) qu'ils maîtrisent. *« Car, ce n'est pas tout le monde qui maîtrise les trois graphies en même temps, donc pour satisfaire tout le monde, je pense que les trois graphies sont utiles »*

Il est à noter que pour certains l'apparition des trois alphabets est tolérée mais ces enquêtés confirment leur opposition par rapport à leur disposition sur les enseignes. D'après eux, la disposition devrait changer *« je suis pour les trois graphies à condition que leur position sur l'enseigne change, le tfinagh en premier, puis le latin et en dernier l'arabe, pour que chacun puisse lire dans la graphie qu'il maîtrise »* donc la disposition actuelle des graphies qui est dictée dans la réglementation en vigueur, pour les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou est en inadéquation par rapport à la réalité des pratiques langagières à Tizi-Ouzou.

Conclusion

Conclusion

Notre présente étude s'est portée sur les représentations des locuteurs à l'égard des graphies enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou. A fin de répondre à notre problématique de départ qui porte sur le choix de langue effectué par un locuteur pour lire les enseignes ainsi d'expliquer les motivations qui sont à l'origine de ce choix, nous nous sommes intéressés en premier lieu, à cerner un cadre théorique dans lequel nous avons défini des concepts clés en relation avec notre thème. Ensuite nous avons relevé un ensemble d'enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou où nous avons pu observer que :

-Le paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou est caractérisé par une diversité linguistique et graphique. En effet, trois langues à savoir l'arabe le français et le berbère sont en usage, quant à l'anglais et autre (italien, turc) n'ont qu'une entrée timide. Quant à la transcription des langues en présence, trois graphies principales, à savoir la graphie arabe, latine et le tifinagh sont utilisées.

L'observation de l'ensemble d'enseignes nous a permis de dégager deux catégories : la première étatique, la deuxième, privée et trois types d'affichage, monolingue, bilingue et trilingues.

Nous avons remarqué de prime à bord, que la majorité des enseignes étatiques sont signalées soit dans les trois langues (arabe, berbère et français), la majorité d'entre elles est transcrite dans les trois graphies (arabe, latine, tifinagh) ; soit dans deux langues (arabe et français). Nous avons remarqué que dans ces deux types d'enseignes (bilingue ou trilingue) le texte écrit en arabe précède toujours ceux du français et du berbère.

Le secteur privé quant à lui nous avons constaté la prédominance de la langue française cela est constaté à travers les enseignes monolingues dont 93 enseignes monolingues de langue française. Quant aux enseignes bilingues nous avons remarqué que le couple (arabe+français) est en tête avec un taux de 67,1%. Suivi des couples (berbère, français) et (anglais, français)

Nous avons conclu que le français s'affirme comme première langue sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou, puisque sa présence est confirmée dans tous les types d'enseignes.

L'arabe quant à lui, bien qu'il soit langue nationale et officielle, vient en deuxième position, sa présence est constatée en majeure partie dans les enseignes étatique (les panneaux directionnels) quant au secteur privé cette langue est rarement choisie soit 4,9%. Par ailleurs, elle est alternée aux autres langues généralement le français.

Le berbère, dans une région qui a été longtemps le berceau de la revendication, de l'identité et la culture berbère, cette langue est minorée, sa présence n'est confirmée qu'à travers les enseignes étatiques quant au secteur privé elle n'est choisie que par quelques propriétaires soit seule ou alternée avec le français mais jamais avec l'arabe.

Enfin, l'anglais son utilisation se résume à quelques enseignes commerciales.

La classification des enseignes par graphies nous permis de conclure que :

Mis à part le français et les langues étrangères (anglais, turc, italien) que la graphie latine note, cette dernière est la première à être utilisée comme graphie pour la transcription de l'arabe et du berbère dans certaines enseignes. Suivi de la graphie arabe qui est aussi utilisée pour transcrire parfois le berbère. Le tiffinagh quant à lui, n'est utilisé que pour la transcription des messages de la langue berbère.

L'enquête menée aux près des passants de la ville de Tizi-Ouzou nous a permis de confirmer certaines de nos hypothèses émises au départ de notre recherche. En effet, nous avons constaté que la langue française est dominante dans les choix effectués par les locuteurs quant à la lecture des enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou. Le choix de cette langue est justifié le plus souvent par la maîtrise, la clarté de la graphie latine et l'habitude de lire en cette langue. *« Je comprends mieux quand c'est écrit en français par rapport aux autres langues. » « Le français est le plus facile à lire, c'est par habitude et toutes mes lectures se font en cette langue »*

Nous avons remarqué que l'arabe et le berbère sont rarement choisis par les locuteurs quant à la lecture des enseignes. Nous avons déduit d'une part, que le phénomène de l'insécurité linguistique est très présent chez certains et d'autre part, un rejet est exprimé en particulier pour la langue arabe. Ces derniers tiennent à tort cette langue qui a tant été l'origine de la minoration de leur langue qui est le berbère. Ce qui fait que nous confirmons la seconde hypothèse selon laquelle, le choix de langue effectué par un locuteur pour lire une enseigne relève soit de l'ignorance des règles des autres langues en présence (l'exemple du berbère) ou l'inverse, bien qu'il ait une connaissance parfaite de ses règles, le locuteur la rejette, (exemple de l'arabe).

Quant aux choix graphiques pour la transcription du berbère sur les enseignes de la ville de Tizi-Ouzou, nous avons constaté que la graphie latine détient la première position (48,6%) Le choix de cette graphie est souvent lié à sa fonctionnalité. L'ignorance des règles du tiffinagh est l'origine majeure de ce choix de graphie.

Le tfinagh quant à lui, détient la deuxième position (45,8%) Les arguments avancés pour justifier ce choix sont d'ordre identitaire et culturel que communicationnels. Ce choix est toujours lié à la culture et l'identité berbère « *c'est l'écriture originelle et authentique et identificatrice, elle reflète la langue berbère, par contre le latin n'est pas propre à notre identité* », « *c'est plus authentique, la langue maternelle est intouchable, c'est une dignité. C'est une occasion pour la future génération de l'apprendre* »

La graphie arabe rejetée par la majorité, la politique d'arabisation mise en place par le pouvoir algérien au détriment du berbère a fait que cette graphie ne peut en aucun cas représenter le berbère sur les enseignes. Ces deux graphies ne se rencontrent nullement.

L'enquête menée nous a démontré que les choix effectués par les enquêtés quant à l'apparition des graphies sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou sont exclusifs et inclusifs. Nous avons déduit d'après leurs réponses que chacune des graphies remplit une fonction bien déterminée.

Le choix de Tifinagh est souvent lié à sa dimension identitaire et symbolique.

Le choix de la graphie latine est lié à son aspect technique ainsi que son caractère universel : « *la graphie latine est une écriture internationale (...)* ».

L'apparition des trois graphies (arabe, Tifinagh et latine) permet à chaque usager dans la ville de lire celle qu'il maîtrise.

L'analyse que nous avons effectuée nous a permis aussi de déduire que les variables de l'âge et du niveau d'instruction des enquêtés ne sont pas déterminantes quant aux choix linguistiques et graphiques pour la lecture des enseignes. Malgré ce passage de l'école, les représentations que se font ces derniers, à l'égard des langues et graphies en présences sont plus fortes.

Bibliographie

Références bibliographiques

1. ABDELMADJID, H.(2007) :«Réflexion sur l'évolution et l'aménagement de l'alphabet Tifinagh » »,in, Actes du colloque international, *le libyco-berbère ou le tifinagh :de l'authenticité à l'usage pratique*,(21-22 Mars) au centre de Presse d'El-Moudjahid ,Alger. H.C.A, pp 201-204.
2. AKOUN.A et ANSAR, P. (1999) : *Dictionnaire de sociologie*, édition le Robert Isemill Paris.
3. AREZKI, D., (2008) : *Méthodologie de la recherche graduée et poste-graduée*, édition l'odyssée, Tizi-Ouzou.
4. BENNAFA, S(2010) :*L'environnement graphique de la ville de Tizi-Ouzou : attitudes et représentations linguistiques des locuteurs Tizi-ouzéens à l'égard de l'affichage des langues, dans la signalétique de leur ville*, mémoire de magistère en linguistique, Tizi-Ouzou.
5. BOYER, H.(1991) :*Les langues en conflit : étude sociolinguistique*, édition, Harmattan, Paris.
6. BULOT T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », in, *Marges Linguistiques*, Saint-Chamas, 91-105. www.sociolinguistique-urbaine.com(consulté le 26/03/2015)
7. CALVET .L.J. (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, 2eme édition, Hachette Littératures.
8. CALVET, L.J. (1999) : *L'enquête sociolinguistique*, édition Harmattan, Paris-Montréal
9. CALVE, L.J. (1994) : *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Edition Payot, Paris
10. CALVET, L .J. (1993) : *La sociolinguistique*, collection que sais-je? édition, PUF, Paris.
11. CAROLA, S. (2008) : *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, éd 2008, Paris.
12. CHAKER, S, (1996) :*Tira n tmazight :propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, synthèse des travaux et conclusion élaborées par Salem, Chaker Juillet 1996,Inalco,Paris.

13. CHAKER, S. (1998) : *Berbères aujourd'hui : Berbères dans le Maghreb contemporain*, 2^{ème} édition, l'Harmattan, Paris.
14. CHAUDENSON, R. (1991) « plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone : les problèmes de la communication. » Dans Charmes, (éd) *cahiers des sciences humaines*, Orstom, vol 27 n°3-4, pp. 305-313.
15. CHIBANE, R.(2009) : *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magister en linguistique, université de Tizi-Ouzou.
16. DUBOIS, J.(1999) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, édition Larousse, Paris.
17. FEVRIER, J.G. (1984) : *Histoire de l'écriture*, édition, Payot, Paris.
18. GHIGLIONE, R et MATALON, B. (1998) : *Les enquêtes sociologiques : théorie et pratique*, édition, Arman Colin, Paris.
19. GRANDGUILLAUME,G. (1983) :*Arabisation et politique linguistique au Magreb*,édition, Maisonneuve et Larose,Paris.
20. HADDADOU, M .A. (2004) : *L'alphabet berbère : des écritures libyques aux transcriptions modernes*, édition, Azur.
21. HALOUANE, H. (2008) : *Les langues des enseignes en Kabylie : arabe, berbère ou français, Nécessité commerciale ou choix culturel ? (cas de Tizi-Ouzou et Bouira)*, mémoire de magistère en linguistique, Tizi-Ouzou.
22. HALOUANE, H.(2007) : « L'usage du tifinagh dans l'espace public en Kabylie :réappropriation tardive ou simple exhibition d'un facteur identitaire ? »,in, Actes du colloque international, *le libyco-berbère ou le tifinagh :de l'authenticité à l'usage pratique*,(21-22Mars)au centre de Presse d'El-Moudjahid,Alger.H.C.A,2007,pp 215-222.
23. HELENE, P et MATRON,B.(1996) :*Dictionnaire encyclopédique de la langue française*, édition la Connaissance.
24. KAHLOUCHE, R. (1997) : « Les enseignes à Tizi-Ouzou, un lieu de conflit linguistique »,in *Etudes récentes en linguistique de contact*, DÜMMLER, Bonne, pp 172-183.
25. MOREAU, M, L. (1997) : *Sociolinguistique : concepts de base*, Edition Mardagua, Bruxelles.
- 26.

27. OUSTINOFF, M. (2007) : *La traduction « que sais-je ? »*, édition Presse université de France.
28. SAUSSURE, Ferdinand de.(1994) : *Cours de linguistique général*, Edition ENAG, Alger.
29. SEGHIR, F.M.(1990) :*Histoire de Tizi-Ouzou des origines à 1954 :histoire de la ville et de sa région*, édition, ENAP, Alger.
30. SINI, CH.(1997):*Analyse des attitudes de locuteurs amazighophones à l'égard des trois systèmes d'écriture en usage*, mémoire de magistère en linguistique, Alger.
31. TALEB, I, K.(1995) :*Les algériens et leur(s)langue(s) :Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*,édition,El Hikma, Alger.
32. VELOSO,D.J: *L'évolution de l'alphabet*,(mémoire individuel ,2012-2013) in, www.lem.lu/memoires/Veloso_ind.pdf (consulté 02/04/2015).

Sitographie :

1. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toponymie> consulté le 22/02/2015
2. http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe consulté le 22Février 2015
3. http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_latin.Consulté le 16/03/2015
4. http://fr.wikipedia.org/wiki/Tizi_Ouzouconsulté le 30.03.2015.
5. Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

Résumé du mémoire

En opposant les deux notions plurilinguisme vs multilinguisme, la première étant la présence réelle et la pratique réelle de plusieurs langues au sein d'un même espace urbain. La deuxième, quant à elle, désigne uniquement la présence de plusieurs langues au sein d'un même espace urbain. L'environnement graphique de la ville de Tizi-ouzou est ainsi caractérisé par une diversité linguistique ; et spécifiquement les enseignes commerciales et routières, ces dernières sont multilingues dans tous les sens y compris dans le sens graphique.

En s'inscrivant dans le champs disciplinaire de la sociolinguistique urbaine, cette présente étude vise de répondre à la problématique qui porte sur le choix de langue effectué par un locuteur pour lire les enseignes commerciales et routières ,ainsi d'expliquer les motivations qui sont à l'origine de ce choix de langue. Il est question, dans le cas de notre travail de vérifier la pratique réelle des différentes langues à savoir, l'arabe ,le français et le berbère qui apparaissent sur les différentes enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-ouzou.

Une enquête sociolinguistique s'est effectuée dans la ville de Tizi-ouzou. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur deux types de corpus, le premier est composé d'enseignes qui se varient entre enseignes étatiques et privées. Le deuxième, est l'ensemble des données recueillies par le biais d'un questionnaire en vue de la validation de nos hypothèses de départ. Ce dernier a été adressé à un échantillon bien précis, comptant trois tranches d'âge A (20-39 ans), B (40-49 ans), C (50 ans et plus).Les classifications linguistique et graphique effectuées pour les enseignes nous ont permis de constater que le français s'affirme comme première langue à Tizi-ouzou et que la graphie latine soit la première à être utilisée pour la transcription de certaines langues. L'enquête menée nous a démontré que la langue française soit la langue de la lecture des enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi- ouzo. La graphie latine est l'écriture qui permet la lecture et la compréhension des différents messages transcrits sur les enseignes commerciales et routières à Tizi-ouzou. Cette étude nous a aussi démontré que la gestion du plurilinguisme par la société reflète une réalité toute autre que ce que l'Etat prévoit par sa politique linguistique.

Annexes

Annexes

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin d'étude intitulé « **les attitudes et représentations des locuteurs à l'égard des graphies des enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou** ». Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions.

Merci pour votre contribution.

Questionnaire :

1) Informations personnelles :

1-Age :

2-Sexe : Féminin Masculin

3-Niveau d'instruction :

Aucun primaire moyen secondaire universitaire

4-Profession :.....

5-Lieu de résidence :.....

6-Quelle est votre langue maternelle ?

.....

2-Questions sur les pratiques linguistiques :

7- Dans quelle(s) langue(s) lisez- vous ?

Français arabe tamazight

Si autre, laquelle ?.....

8-Si vous lisez dans plusieurs langues, classez-les de la plus utilisée à la moins utilisée tout en mettant les chiffres 1, 2,3.

a) Français

b) Arabe

c) Tamazight

9-Quelles sont les langues que vous pratiquez dans ces milieux ?

Oui Non

Justifiez votre réponse :

15- Que symbolise pour vous chacune des graphies suivantes :

A/La graphie arabe ?

.....

B/ La graphie latine ?

.....

C/ Le tiffinagh ?

.....

16-Concernant la langue kabyle, êtes-vous pour ou contre son apparition sur les enseignes privées ou étatiques dans la ville de Tizi-Ouzou?

OUI NON

Si, oui dans quelle(s) graphie(s) aimeriez-vous qu'elle soit affichée ?

A- Graphie arabe B-Graphie latine C- Le tiffinagh

Justifiez votre réponse :

.....
.....

17-Quelle(s) est (sont) la (les) graphie(s) qui vous semble (ent) utile(s) d'apparaître sur les enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou ?

.....
.....

Justifiez votre réponse :

.....
.....

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux(le corpus d'enseignes)

Tableau N°1 : la classification des enseignes relevées selon leur type	36
Tableau N°2 : L'affichage des enseignes : monolingues, bilingues, trilingues.....	36
Tableau N°3 : la répartition des enseignes monolingues	39
Tableau N°4 : La répartition des enseignes bilingues	41
Tableau N°5 : La répartition graphique des langues des enseignes relevées.....	48

Liste des graphes (corpus d'enseignes)

Graphe N°1 : La représentation graphique des enseignes : monolingues, bilingues, trilingues	37
Graphe N°2 : La représentation graphique de la répartition des enseignes monolingues.....	39
Graphe N°3 : La représentation graphique de la répartition des enseignes bilingues	41
Graphe N°4 : La représentation graphique de la répartition graphique des enseignes relevées	48

La liste des tableaux(le questionnaire)

Tableau N° 1 : distribution des effectifs selon la tranche d'âge	49
Tableau N° 2 : distribution des effectifs selon la variable sexe	50
Tableau N° 3 : Niveau d'instruction.....	51
Tableau N° 4 : la profession	52
Tableau N°5 : Lieu de résidence	53
Tableau N°6 : la langue maternelle.....	54
Tableau N°7 : dans quelle(S) langue(S) lisez-vous ?.....	55
Tableau N°8-1 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée (première position)	56
Tableau N°8-2 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée(deuxième position)	57
Tableau N°8-3 : la classification des langues de la plus utilisée à la moins utilisée(troisième position)	58
Tableau N°9-1 : Le milieu d'utilisation du kabyle.....	59
Tableau N°9-2:Le milieu d'utilisation du Zdimoh.....	60
Tableau N9-3:Le milieu d'utilisation de la langue française	61
Tableau N9-4:Le milieu d'utilisation de la langue arabe	62
Tableau N9-5:Le milieu d'utilisation des langues étrangères	64
Tableau N°10 : la lecture des enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou : Oui/non	65
Tableau N° 11 : la langue des enseignes de la ville de Tizi-Ouzou	66
Tableau N° 12 : dans quelle (s) langue (s) lisez-vous une enseigne écrite en trois langues : arabe, français, tamazight ?	67
Tableau.bis.12 : dans quelle (s) langue (s) préféreriez-vous lire l'enseigne ?	68
Tableau N°13-1 : la lecture de l'enseigne trilingue, photo A	70
Tableau N°13-2 : la lecture de l'enseigne trilingue, photo B	71
Tableau N°13-3 : la lecture de l'enseigne trilingue, photo C	72
Tableau N°13-4 : la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo A	73
Tableau N°13-5 : la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo B	74
Tableau N°13-6 : la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo C	75
Tableau N°13-7 : la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo D	76
Tableau N°13-8 : la lecture de l'enseigne bilingue (tamazight, français) photo E.....	77

Tableau N° 14 : le choix de la graphie est dû à la maîtrise : oui/non.....	78
Tableau N° 16 : pour ou contre l'apparition de la langue berbère sur les enseignes privées ou étatiques dans la ville de Tizi-Ouzou.....	80
Tableau.bis.16 : le choix de la graphie pour l'apparition de la langue berbère sur les enseignes étatiques ou privées dans la ville de Tizi-Ouzou.....	81
Tableau N° 17 : la (les) graphie (s) qui semble (ent) utile (s) d'apparaître sur les enseignes commerciales et routières dans la ville de Tizi-Ouzou.....	82

La liste des graphes(le questionnaire)

Graphe N°1 : représentation graphique des données selon la tranche d'âge	49
Graphe N°2 : représentation graphique des données selon la variable sexe	50
Graphe N°3 : représentation graphique du niveau d'instruction	51
Graphe N°4 : représentation graphique du statut socioprofessionnel	52
Graphe N°5 : représentation graphique du lieu de résidence	53
Graphe N°6 : représentation graphique de la langue maternelle	54
Graphe N°7 : représentation graphique de la langue de la lecture	55
Graphe N°8-1 : représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues (première position)	56
Graphe N°8-2 : représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues (deuxièmes positions)	57
Graphe N°8-3 : représentation graphique de la fréquence d'utilisation des langues (troisièmes positions)	58
Graphe N°9-1 :représentation graphique du milieu de l'utilisation du kabyle.....	60
Graphe N°9-2 : représentation graphique du milieu de l'utilisation du zdimoh.....	61
Graphe N°9-3 : représentation graphique du milieu de l'utilisation de langue française	62
Graphe N°9-4 : représentation graphique du milieu de l'utilisation de langue arabe	63
Graphe N°9-5 :représentation graphique du milieu de l'utilisation des langues étrangères	64
Graphe N°10 : représentation graphique de la distribution d'effectifs selon la lecture des enseignes en circulant en ville.....	65
Graphe N°11 : représentation graphique de la langue des enseignes de la ville de Tizi-Ouzou.....	66
Graphe N°12 : représentation graphique de la langue de la lecture d'enseigne trilingue	68
Graphe bis.12 : représentation graphique de la préférence linguistique	69

Graphe N°13-1 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne trilingue, photo A	70
Graphe N°13-2 : représentation graphique de la langue de la lecture la lecture de l'enseigne trilingue, photo B	71
Graphe N°13-3 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne trilingue, photo C	72
Graphe N°13-4 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo A.....	73
Graphe N°13-5 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo B.....	74
Graphe N°13-6 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo C.....	75
Graphe N°13-7 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne bilingue (arabe, français) photo D.....	76
Graphe N°13-8 : représentation graphique de la langue de la lecture de l'enseigne bilingue (tamazight, français) photo E.....	77
Graphe N°14 : représentation graphique selon la maîtrise ou non de la langue choisie	78
Graphe N°16 : représentation graphique du pour vs contre pour l'apparition du berbère sur les enseignes dans la ville de Tizi-Ouzou	80
Graphe N°16-1 : représentation graphique du choix graphique pour le berbère	81
Graphe N°17 : représentation graphique du choix graphique pour les enseignes de la ville de Tizi-Ouzou	83

Photo 01



photo 02



photo 03



photo 04



Photo 05



photo 06



photo 07



photo 08



Photo 09

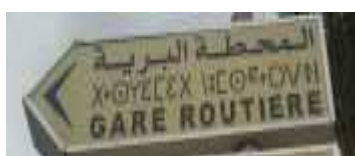


photo 10



photo 11



photo 12



Photo 13



photo 14



photo 15



photo 16



Photo 17



photo 18



photo 19



photo 20

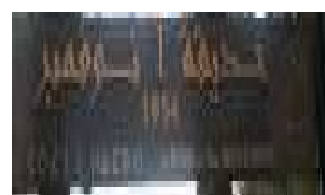


Photo 21



photo 22



photo 23



photo 24



Photo 25



photo 26



photo 27



photo 28



Photo 29



photo 30



photo 31



photo 32



Photo 33



photo 34



photo 35



photo 36



Photo 37



photo 38



photo 39



photo 40



Photo 41



photo 42



photo 43



photo 44



Photo 45



photo 46



photo 47



photo 48



Photo 49



photo 50



photo 51



photo 52



Photo 53

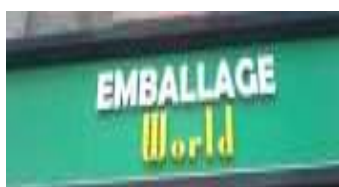


photo 54



photo 55



photo 56



Photo 57



photo 58



photo 59



photo 60



Photo 61



photo 62



photo 63



photo 64



Photo 65



photo 66



photo 67



photo 67

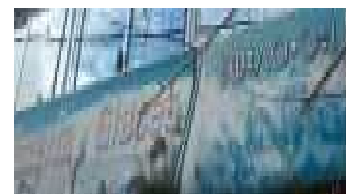


Photo 68



photo 69



photo 70



photo 71

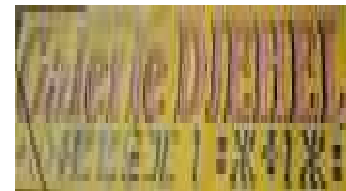


Photo 72



photo 73



photo 74



photo 75



Photo 76



photo 77



photo 77

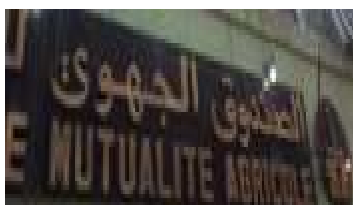


photo 78



Photo 79



photo 80



photo 81



photo 82



Photo 83



photo 84

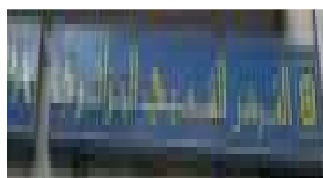


photo 84

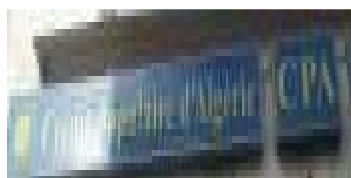


photo 85

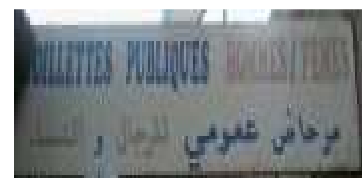


Photo 86

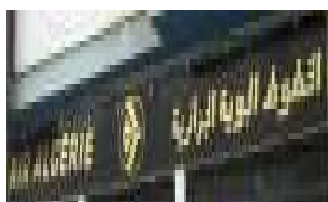


photo 87



photo 88



photo 89



Photo 90



photo 91



photo 92



photo 93



Photo 94



photo 95



photo 96



photo 97



Photo 98



photo 99



photo 100



photo 101



Photo 102



photo 103



photo 104



photo 105



Photo 106

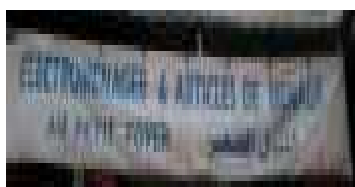


photo 107



photo 108



photo 109



Photo 110



photo 111



photo 112



photo 113



Photo114



photo 115



photo116



photo 117



Photo 118



photo 119



photo120



photo 121



Photo122



photo123



photo 124



photo125



Photo 126



photo 127

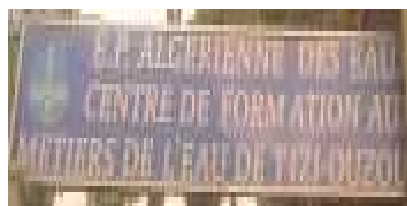


photo 128



photo 129



Photo 130



photo 131



photo132



photo 133



Photo 134



photo135



photo136



photo 137



Photo 138



photo 139



photo140

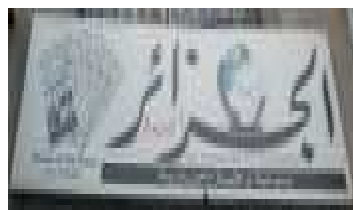


photo 141



Photo 142



photo 143



photo 144



photo 145



Photo 146



photo 147



photo 148



photo 149



Photo 150



photo 151



photo 152



photo 153



Ph154

photo 155

photo 156

photo157

photo 158

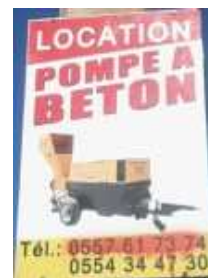


Photo 159

photo 160

photo 161

photo 162



Photo 163

photo 164

photo 165

photo 166



Photo 167

photo 168

photo 169

photo 170



Photo 171

photo 172

photo 173

photo 174



Photo 175

photo 176

photo 177

photo 178



Photo 179

photo180

photo 181

photo 182



Photo 183



photo 184



photo 185



photo 186



Photo 187



photo188



photo189



photo190



Photo191



photo 192



photo193



photo 194



Photo 195



photo 196



photo196



Photo197



photo198



photo 199



photo 200



Photo 201



photo202



photo203



photo 204



Photo 205



photo206



photo 207



photo 208



Photo209



photo210



photo211



photo212



Photo213



photo214



photo 215



photo216



Photo 217



photo218



photo219



photo 220



Photo221



photo 222



photo223



photo 224



Photo 225



photo 226



photo227



photo 228



Photo229

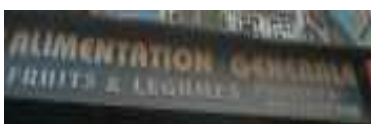


photo 230



photo 231



photo 232

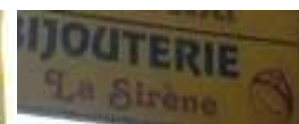


Photo 233



photo 234



photo 235



photo236

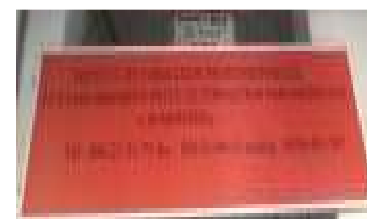


Photo237

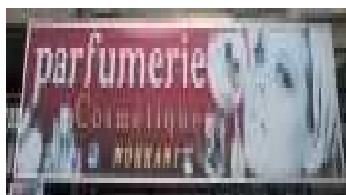


photo 238



photo 239



photo240



Photo 241



photo242



photo 243



photo244



Photo 245

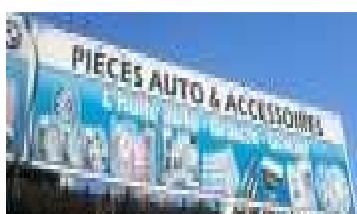


photo246



photo247



photo 248



Photo 249



photo250



photo 251

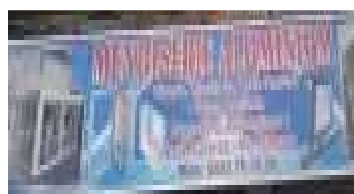


photo 252

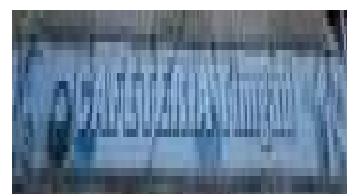


Photo 253



photo 254

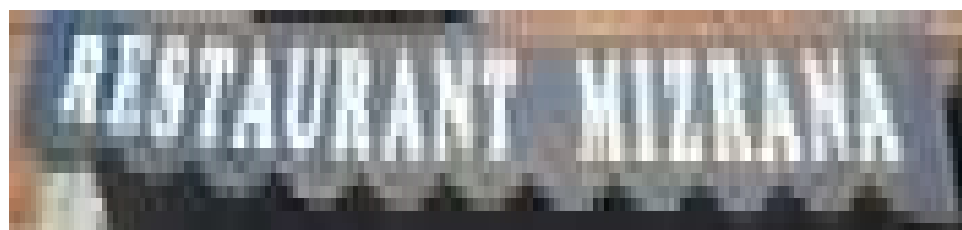


TABLE DES MATIERES

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique	6
1. Cadre théorique	6
1.1. Définition des concepts.....	6
1.1.1. L'école de Chicago	6
1.1.2. La sociolinguistique urbaine	7
1.1.3. La ville	8
1.1.4. La langue.....	8
1.1.5. Plurilinguisme	9
1.1.6. Multilinguisme	9
1.1.7. Le marché linguistique.....	10
1.1.8. Les représentations linguistiques	10
1.1.9. Les attitudes linguistiques	11
1.1.10. L'insécurité linguistique	12
1.1.11. Le toponyme	12
1.1.12. La traduction.....	13
1.1.13. La transcription	14
1.1.14. La translittération	14
1.2. La situation sociolinguistique de l'Algérie	15
1.2.1. La langue arabe	15
1.2.1.1. L'arabe classique	15
1.2.1.2. L'arabe moderne.....	15
1.2.1.3. L'arabe dialectal	16
1.2.2. Le berbère ou tamazight	16
1.2.3. Le français.....	17
1.3. L'écriture	19
1.3.1. Le rôle de l'écriture selon Ferdinand de Saussure.....	20
1.3.2. L'écriture en pratique en Algérie.....	21
1.3.2.1. Graphie arabe	21
1.3.2.2. Graphie latine	23
1.3.2.3. Le tfinagh	24
2. Cadre méthodologique	27
2.1. Méthodes et techniques utilisées	27

2.1.1.	L'enquête.....	27
2.1.2.	Le questionnaire.....	29
2.1.2.1.	Le questionnaire structuré.....	29
2.1.2.2.	Le questionnaire non structuré.....	29
2.1.2.3.	Les questions fermées.....	30
2.1.2.4.	Les questions semi-fermées.....	30
2.1.2.5.	Les questions ouvertes.....	30
2.1.3.	Le corpus.....	31
2.1.4.	L'échantillon.....	31
2.1.5.	La variable.....	32
2.2.	Présentation de la ville de Tizi-ouzou.....	32
Chapitre II : présentation et description du corpus.....		35
1.	Description du paysage scriptural de la ville de Tizi-Ouzou.....	35
1.1.	La classification des enseignes par langues.....	36
1.1.1.	Les enseignes monolingues.....	37
1.1.1.1.	Le relevé des enseignes en français.....	37
1.1.1.2.	Le relevé des enseignes en arabe.....	38
1.1.1.3.	Le relevé des enseignes en berbère.....	38
1.1.1.4.	Le relevé des enseignes en anglais.....	38
1.1.2.	Les enseignes bilingues.....	40
1.1.3.	Les enseignes trilingues.....	41
1.2.	La classification des enseignes selon la disposition des langues.....	43
1.2.1.	Les enseignes bilingues.....	44
	Les enseignes bilingues français/arabe.....	44
1.2.2.	Les enseignes trilingues (arabe/tamazight/français).....	44
1.3.	La classification des enseignes par graphies.....	46
1.3.1.	Les enseignes unigraphiques (monographiques).....	46
1.3.2.	Les enseignes bigraphiques.....	46
1.3.3.	Les enseignes trigraphiques.....	47
2.	Présentation des données du questionnaire.....	48
2.1.	Présentation des données personnelles.....	48
2.2.	Les pratiques linguistiques.....	55
2.3.	Questions sur l'environnement graphique.....	65
Chapitre III : le discours épilinguistique des locuteurs à l'égard des langues et graphies des enseignes commerciales et routières.....		84

1. L'utilisation des langues	84
1.1. La compétence linguistique.....	84
1.2. L'usage des langues selon les milieux : une diversité des usages	85
2. Les choix linguistiques	87
2.1. La langue des enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou	87
2.2. La lecture des enseignes commerciales et routières	87
2.2.1. Le français un choix dominant.....	87
2.2.2. L'arabe et le tamazight : l'insécurité linguistique.....	90
2.2.3. La langue arabe : une langue minorée	91
2.2.4. Le berbère : l'affirmation d'une identité	92
3. Les choix graphiques	93
3.1. Quelle (s) graphie (s) pour le berbère ?	93
3.1.1. La graphie latine : l'alphabet fonctionnel.....	93
3.1.2. La graphie latine : une écriture universelle	94
3.1.3. Le (s) tifinagh : l'indice de l'identité berbère.....	95
3.1.4. L'alphabet berbère : l'avenir de la nouvelle génération	96
3.1.5. La graphie arabe : entre rejet et respect	97
3.2. Les graphies qui doivent apparaître sur les enseignes commerciales et routières de la ville de Tizi-Ouzou : entre inclusion et exclusion	98
Conclusion	101
Références bibliographiques	104
Résumé du mémoire	107
Annexes.....	108
Table des matières.....	126